

ANALYSE DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE LA CULTURE, DE L'IMPACT DE LA PANDÉMIE ET DES MESURES DE SOUTIEN

RAPPORT FINAL

Mai 2022

ANALYSE DE LA CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE DE LA CULTURE, DE L'IMPACT DE LA PANDÉMIE ET DES MESURES DE SOUTIEN

Mai 2022

ÉQUIPE DE PRODUCTION

La présente étude a été réalisée par la firme AppEco mandatée par Compétence Culture.
Elle a été réalisée grâce à l'implication des personnes suivantes :

GESTION DE PROJET

COMPÉTENCE CULTURE

M^{me} Pascale Landry
Directrice générale

CONCEPTION GRAPHIQUE

Contraste Conception Graphique

RESSOURCES CONSULTANTES

AppEco Inc.

M. Pierre Emmanuel Paradis
MA, DESS, Économiste et président
Direction de l'étude

M. Julien Mc Donald-Guimond
MA, Économiste

M. Jean-Charles Denis
MSc. Économiste

M^{me} Cristina Ruscio
LLM, MSc, Économiste



Toute reproduction interdite sans autorisation écrite.

© Compétence Culture

ISBN : 978-2-923021-84-3

Dépôt légal – 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

Compétence Culture a soutenu la réalisation de cette étude
grâce à une aide financière de la Commission des partenaires
du marché du travail (CPMT)

**Commission
des partenaires
du marché du travail**

Québec 

Remerciements

La réalisation de cette étude économique a été rendue possible grâce à l'aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT).



Nous tenons à remercier de façon particulière les personnes suivantes qui ont participé au comité consultatif :

M^{me} Christine Bouchard
Présidente du conseil d'administration,
Compétence Culture
Collège – Arts de la scène

M. Pierre-David Rodrigue
Membre du conseil d'administration,
Compétence Culture
Collège – Arts de la scène

M^{me} Maryse Beaulieu
Membre du conseil d'administration,
Compétence Culture
Collège – Arts visuels et métiers d'arts

M. Gilles Charland
Vice-président du conseil d'administration,
Compétence Culture
Collège – Audiovisuel et Enregistrement sonore

M^{me} Andrée Saint-Georges
Membre du conseil d'administration,
Compétence Culture
Collège – Territoires

M^{me} Pascale Landry, Ph.D en administration
Directrice générale,
Compétence Culture

M^{me} Maryse Brassard-Lévesque
Conseillère à la formation,
Compétence Culture

Ainsi que les personnes suivantes :

M^{me} Anne Loranger-King
Consultante, Dynamo colectivo

SOMMAIRE EXÉCUTIF	12
INTRODUCTION	16
 1.	
AXE 1 : PROFIL ET APPORT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR CULTUREL AU QUÉBEC – RÉSULTATS PRÉPANDÉMIQUES	17
1.1. Revue méthodologique des différentes mesures économiques de la culture	18
1.2. La valeur ajoutée de la culture selon le produit intérieur brut (PIB)	30
1.3. L'emploi et les conditions de travail	37
1.4. La rémunération de la main-d'œuvre culturelle	46
1.5. La contribution socioéconomique du secteur culturel	50
 2.	
AXE 2 : L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LE SECTEUR CULTUREL	51
2.1. Indicateurs macroéconomiques	53
2.2. Consultations particulières	66
 3.	
AXE 3 : L'IMPACT DES MESURES DE SOUTIEN SUR LA MAIN-D'ŒUVRE CULTURELLE	67
3.1. Le rôle des technologies numériques	73
3.2. Perspectives sur les politiques publiques de soutien à long terme	73
 4.	
CONCLUSION	75
 RÉFÉRENCES	77
 ANNEXES	79
Annexe I – Figures supplémentaires	79
Annexe II – Liste des organismes consultés	85
Annexe III – Questionnaires	86

Figure 1. Code de couleur	17
Figure 2. Niveaux d'emploi en culture selon différentes sources statistiques, 2010-2019	22
Figure 3. Taux de croissance annuel de l'emploi en culture selon différentes sources statistiques, 2010-2019	23
Figure 4. Taux de croissance annuel de l'emploi en culture, moyenne selon différentes sources statistiques, 2010-2019.....	23
Figure 5. Arbre de décision des sources à privilégier selon les objectifs poursuivis.....	24
Figure 6. Niveau de PIB en culture au Québec selon différentes sources statistiques, 2010-2019 (M \$ courants).....	27
Figure 7. Taux de croissance annuel du PIB en culture selon différentes sources statistiques, 2010-2019.....	28
Figure 8. Comparaison du PIB aux prix de base du Québec par secteur, 2018 (G \$ courants).....	31
Figure 9. Taux de croissance réel annualisé du PIB de 2010 à 2019 et de 2017 à 2019, par secteur	32
Figure 10. Proportion du PIB de la culture dans l'économie du Québec, par produit, 2010 à 2019	33
Figure 11. Exportations totales de la culture (M \$).....	34
Figure 12. Multiplicateurs totaux du PIB et de l'emploi, Québec, 2018	36
Figure 13. Comparaison de l'emploi moyen en culture de 2017 à 2019 pour certaines provinces	38
Figure 14. Comparaison de l'emploi moyen de 2017 à 2019 au Québec par secteur	39
Figure 15. Taux d'emploi atypique par secteur, 1997 à 2019	41
Figure 16. Proportion de travailleur.euse.s autonomes dans l'emploi par secteur, 1997 à 2019	42
Figure 17. Proportion des travailleur.euse.s occupant plus d'un emploi par secteur, 1997 à 2019	43
Figure 18. Proportion des employé.e.s effectuant des heures supplémentaires non rémunérés par secteur, 1997 à 2019	44
Figure 19. Taux de postes vacants par secteur de la culture, 2015 à 2019	45
Figure 20. Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur, 2010 à 2019 (\$ / semaine).....	46

Figure 21. Proportion du salaire hebdomadaire moyen et médian en culture par rapport à l'ensemble des secteurs, 1997 à 2019	48
Figure 22. Ratio du salaire horaire des femmes par rapport aux hommes, 2010-2019	49
Figure 23. Principaux changements aux mesures sanitaires affectant le milieu culturel	53
Figure 24. Variation du PIB réel en culture par rapport à janvier 2019 (%)	54
Figure 25. Variation des revenus d'exploitation et de la rémunération versée pour certaines industries culturelles, 2020 par rapport à 2018 (% et M \$)	55
Figure 26. Variation du nombre d'entreprises actives par rapport à janvier 2019 (%)	56
Figure 27. Variation de l'emploi dans les industries de la culture par rapport au niveau de janvier 2019 (%)	57
Figure 28. Répartition de la variation de l'emploi en culture entre les postes à temps plein et partiel, 2019-2021 (k emplois).....	58
Figure 29. Répartition de la variation de l'emploi en culture selon la catégorie de poste, 2019-2021 (%)	59
Figure 30. Répartition de la variation de l'emploi en culture selon le statut d'immigration, 2019-2021 (k emplois)	61
Figure 31. Chômage dans le secteur culturel, janvier 2019 à avril 2022 (k personnes).....	62
Figure 32. Taux de chômage selon le sexe, secteur culturel, 2019-2021 (%)	63
Figure 33. Variation de la population active du secteur culturel selon le sexe, 2019-2021 (k personnes)	64
Figure 34. Taux de postes vacants par industries culturelles, 2015 à 2021 (%).....	65
Figure 35. Principales mesures de soutien mises en place par les gouvernements	67
Figure 36. Nombre de prestataires de l'assurance-emploi (AE) par profession culturelle.....	698
Figure 37. Incidence prévue de l'absence de programme de soutien gouvernemental sur la survie des entreprises ou organismes, T4 2021	72

Tableau 1. Synthèse des sources de données sur la main-d'œuvre	25
Tableau 2. Classification statistique des professions artistiques	29
Tableau 3. Comparaison du PIB pour certains secteurs.....	30
Tableau 4. Comparaison du PIB en culture par territoire.....	34
Tableau 5. Exportations de la culture, 2019 (M \$)	35
Tableau 6. Comparaison de l'emploi moyen et taux de croissance annualisé de 2017 à 2019 pour certaines provinces et certains secteurs	37
Tableau 7. Emplois et taux de croissance annualisé par sous-secteur de la culture, moyenne de 2017 à 2019.....	39
Tableau 8. Comparaison de l'emploi par sexe pour certains secteurs – Recensement de 2016	40
Tableau 9. Comparaison de l'emploi moyen de 2017 à 2019 par statut d'immigration.....	40
Tableau 10. Emplois du secteur culturel et de l'ensemble des industries par région économique, moyenne de 2010 à 2019 et proportion	45
Tableau 11. Rémunération hebdomadaire moyenne des sous-industries de la culture, \$ et % de la moyenne de l'ensemble de l'économie, moyenne 2017 à 2019.....	47
Tableau 12. Sélection de mesures sanitaires affectant le milieu culturel, 2020-2022.....	52
Tableau 13. Répartition de la variation de l'emploi en culture selon la région économique, 2019 et 2021.....	60
Tableau 14. Sommaire de certaines mesures de soutien, secteur culturel, 2020-2022	70

LISTE D'ACRONYMES

AE	Assurance-emploi
AERAM	Aide aux entreprises en régions en alerte maximale
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CNP	Classification nationale des professions
CP	Comptes de productivité
CPIB	Comptes provinciaux et territoriaux du produit intérieur brut en termes de revenus et de dépenses
CSC	Compte satellite canadien de la culture
CUEC	Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes
EERH	Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail
EPA	Enquête sur la population active
EPVS	Enquête sur les postes vacants et les salaires
ETP	Équivalent temps plein
FDA	Fondation des artistes
GMMQ	Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
LSA	Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs
MCC	Ministère de la Culture et des Communications du Québec
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PACTE	Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises
PAUPME	Programme d'aide aux petites et moyennes entreprises
PCU	Prestation canadienne d'urgence
PCRE	Prestation canadienne de relance économique
PCMRE	Prestation canadienne de maladie pour la relance économique
PCSTT	Programme de crédit pour les secteurs très touchés
PCTCC	Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement
PEREC	Programme d'embauche pour la relance économique du Canada
PIB	Produit intérieur brut
PIB-I	PIB aux prix de base par industrie
PREPDT	Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées
PRTA	Programme de relance pour le tourisme et l'accueil
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
SSUC	Subvention salariale d'urgence du Canada
SUCL	Subvention d'urgence du Canada pour le loyer
UDA	Union des artistes

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Compte tenu de l'espace unique et stratégique que la culture occupe dans l'économie du Québec et de l'exacerbation des défis de main-d'œuvre existants avant la pandémie de COVID-19, le comité sectoriel de main-d'œuvre en culture (« Compétence Culture ») a mandaté AppEco pour réaliser la présente étude portant sur trois thèmes :

- a) la contribution économique des divers secteurs de la culture pour le Québec avant l'avènement de la pandémie ;
- b) l'impact économique de la COVID-19, avec un accent particulier sur ses conséquences pour la main-d'œuvre culturelle ; et
- c) l'effet des mesures d'aide d'urgence consenties aux travailleur.euse.s et aux entreprises de la culture depuis mars 2020.

Pour ce faire, une revue méthodologique des différentes sources d'indicateurs économiques de la culture a été effectuée afin de guider l'analyse et la présentation des résultats quantitatifs. Également, pour mieux saisir les impacts économiques de la crise sanitaire et les réalités vécues sur le terrain, des consultations particulières ont été réalisées auprès de 18 associations, syndicats et bailleurs de fonds œuvrant dans différents domaines de la culture, tels que la littérature, la danse, le théâtre, l'audiovisuel, le cirque, l'éducation, les métiers d'arts, le livre et la musique.

L'importance du secteur culturel pour l'économie québécoise est indéniable. Avant la pandémie, le produit intérieur brut (PIB) du secteur culturel s'élevait à près de 15 G \$, dépassant d'autres secteurs d'importance telle que les mines, la fabrication de matériel de transport ou l'hébergement et la restauration, en plus de compter près de 160 000 emplois parmi les différentes disciplines culturelles. Ces emplois sont majoritairement présents dans la grande région de Montréal, comptant pour environ 60 % de l'ensemble des travailleur.euse.s de la culture. De 2010 à 2019, la valeur des échanges commerciaux avec les autres provinces et à l'international est passée de 5,3 G \$ à 7,6 G \$. Le calcul des retombées économiques révèle aussi que les dépenses en culture permettent de garder davantage d'emplois et de PIB par M \$ de production par rapport à l'ensemble des autres secteurs de l'économie.

Toutefois, depuis déjà plusieurs années, la main-d'œuvre culturelle est confrontée à une grande précarité : une plus grande fréquence de travail atypique, de travail autonome, d'heures supplémentaires non rémunérées, etc. Près d'un.e travailleur.euse sur deux du secteur culturel est considéré.e comme ayant un emploi atypique (emplois temporaires, à temps partiel, et/ou autonomes), soit le deuxième taux le plus élevé de l'ensemble des secteurs. Également, près de 17 % des personnes œuvrant en culture sont travailleur.euse.s autonomes, contre environ 13 % pour l'ensemble de l'économie, et environ 9 % occupent plus d'un emploi alors que les autres secteurs en comptent moins de 6 %. Quant à la part du PIB de la culture dans l'économie québécoise, elle est passée de 3,4 % en 2010 à 2,8 % en 2019.

Plus encore, la rémunération de la main-d'œuvre culturelle est plus faible que celle du reste de l'économie et tend à décroître par rapport à la moyenne depuis près de 25 ans. Alors que le salaire des femmes fut de 10 % à 12 % inférieur à celui des hommes entre 2010 et 2019 pour l'ensemble de l'économie, cette différence est plus marquée pour le secteur culturel, avec une moyenne de 13 %.

Ces vulnérabilités de la main-d'œuvre, combinées à un filet social mal adapté aux diverses réalités du secteur, ont fait en sorte que la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires ont eu un impact ravageur sur le secteur culturel et sa main-d'œuvre, particulièrement dans le domaine des arts et spectacles. Les pertes d'emplois et de revenus ont été substantielles et le secteur peine toujours à retrouver son niveau d'activité antérieur à la pandémie, notamment à cause de l'incertitude entourant la propagation du virus et la réponse des autorités sanitaires. Une préoccupation importante demeure aussi quant à la capacité du secteur à ramener les consommateurs de culture qui se sont en partie tournés vers des plateformes numériques ou ont simplement « perdu le goût » ou craignent de se rendre dans les salles.

Pour le secteur de l'information et culture, qui regroupe notamment les activités d'édition, de télévision, de cinéma et d'enregistrement sonore, la pandémie a d'abord eu un impact négatif correspondant à environ 5 % du PIB de janvier 2019 et qui s'est étalé de mars à septembre 2020. Le secteur a renoué dès le mois d'août 2020 avec son niveau d'activité de janvier 2019 (mais toujours en dessous de son niveau de fin d'année 2019) et a maintenu cette cadence jusqu'en juillet 2021. Ce n'est qu'à partir d'août 2021 qu'une nouvelle phase de croissance s'est matérialisée, de sorte que le PIB du secteur était supérieur de 3,6 % en janvier 2022 par rapport à janvier 2019.

Pour les arts, spectacles et loisirs, le portrait est tout autre. La chute du PIB pour ce secteur a culminé à près de -60 % d'avril à juin 2020, en plus d'avoir débuté plus tôt, dès février 2020. Les assouplissements aux mesures sanitaires au cours de l'été 2020 ont permis une certaine reprise des activités, mais celle-ci fut interrompue dès l'automne, alors que plusieurs régions retombaient en zone rouge. L'activité du secteur s'est ensuite maintenue environ 50 % en deçà de son niveau de janvier 2019 jusqu'en mars 2021 avant qu'une nouvelle ronde d'assouplissements permette graduellement au secteur de revenir à un niveau inférieur de 22 % par rapport au PIB de janvier 2019. Or, les restrictions mises en place en décembre 2021 semblent avoir eu un impact immédiat sur les activités, créant un revirement dans la tendance positive qui avait cours. Les pertes de revenus du milieu culturel, conjuguées aux annulations de spectacles et autres restrictions sanitaires, ont eu pour effet de pousser certaines entreprises à cesser totalement leurs activités, au moins temporairement, sinon définitivement. Selon les chiffres officiels, environ 15 % des entreprises en arts, spectacles et loisirs avaient cessé leurs activités au cours du 2^e trimestre de 2020, comparativement à 7 % en information et culture et 9 % pour l'ensemble des industries.

Bien entendu, ces répercussions sur les revenus et les activités des entreprises se sont aussi reflétées sur la main-d'œuvre des secteurs culturels, encore une fois à divers degrés. Toutes les industries du milieu culturel ont connu des baisses de l'emploi suivant l'avènement de la pandémie, allant jusqu'à des maximums de -14 % dans le domaine de la radiotélévision à -68 % pour les sports-spectacles. De 2019 à 2021, 19 000 personnes ont quitté le secteur culturel, dont 14 000 femmes. Du point de vue régional, les pertes d'emploi se concentrent en Montérégie (-9 700) et dans la région de la Capitale-Nationale (-5 200), et se sont traduites par une augmentation du nombre de personnes au chômage, laquelle coïncide avec les vagues de contaminations et de restrictions sanitaires observées depuis 2020.

L'une des conséquences des pertes d'emplois en culture et du départ de plusieurs personnes de la population active est qu'il n'en est que plus difficile d'assurer la relance du secteur. Comme pour le reste de l'économie, la pénurie de main-d'œuvre se fait criante, particulièrement dans certaines industries culturelles, et mine la capacité des entreprises et organismes à rebondir. Sans parler des pertes de compétences, des délais de formation de la relève et de l'épuisement généralisé. Selon les taux de postes vacants, la majorité des domaines culturels fait face à une plus forte pénurie de main-d'œuvre qu'avant la pandémie, bien que seule l'augmentation dans le sous-secteur des arts d'interprétation soit a priori liée à la pandémie elle-même. Parmi les causes sous-jacentes, la réorientation de plusieurs personnes vers d'autres secteurs économiques et la

compétition entre les industries culturelles pour certains corps de métier semblent être les plus importantes. Devant l'impossibilité pour plusieurs entreprises culturelles d'offrir des emplois stables et mieux rémunérés, il existe un risque véritable que le secteur ne puisse pas retrouver son importance relative au sein de l'économie québécoise.

Ces résultats concordent avec les conclusions ressortant des consultations particulières où la grande majorité des organismes ont constaté des pertes des revenus, la fermeture d'entreprises, l'accélération de la pénurie de main-d'œuvre et la perte d'expertise. Les différentes vagues d'éclosions ont provoqué des complexités opérationnelles et des coûts imprévus, ce qui a accru la charge de travail et a fragilisé la santé financière des organisations. Tous les organismes recensés ont signalé l'impact négatif de la pandémie sur les conditions physiques et psychologiques des travailleur.euse.s du secteur. En outre, plusieurs organismes ont constaté que même si la pandémie a frappé les organismes et la main-d'œuvre culturelle de manière universelle, les barrières systémiques déjà existantes, dont l'accès au financement par exemple, ont exacerbé les effets de la crise pour les groupes minoritaires.

D'autre part, la pandémie a fourni une chance pour les artistes de créer, de faire de la recherche et de développer des compétences complémentaires à leur travail principal. Plusieurs organismes ont cité l'opportunité de revoir leurs stratégies de gestion et repenser leurs modèles d'affaires. Les défis posés par le contexte pandémique ont amené le secteur culturel à se tourner plus que jamais vers les technologies numériques. Que ce soit pour diffuser des formations, présenter des spectacles en ligne ou encore exploiter une boutique virtuelle, le numérique a servi de bouée de sauvetage pour plusieurs. Cependant, ces changements ne se sont pas opérés à coût nul et n'ont généralement permis de remplacer qu'une infime partie des revenus usuels des entreprises. La majorité des organismes ont constaté qu'à long terme, le numérique s'installera comme étant un outil complémentaire aux événements en personne.

En raison des nombreuses pertes d'emplois et fermetures d'entreprises, la main-d'œuvre culturelle a pu bénéficier de soutien direct au revenu, d'abord par l'entremise de la prestation canadienne d'urgence (PCU) puis par une gamme de programmes à plus long terme : un régime d'assurance-emploi simplifié, la prestation canadienne de relance économique (PCRE) et la prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE). Une bonification au régime d'assurance-emploi pour les travailleur.euse.s indépendant.e.s a aussi permis à plus de travailleur.euse.s autonomes de bénéficier de prestations spéciales.

Du côté des entreprises et organismes culturels, ceux-ci ont notamment pu profiter de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), de la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) et du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Les institutions publiques, en collaboration avec le secteur culturel, ont aussi redoublé de créativité au cours de la crise afin de développer des mesures et programmes de soutien capables d'amoindrir les effets négatifs de la pandémie et de corriger certains angles morts présents dans le filet social régulier.

La PCU, PCRE, SSUC et les fonds d'aide du MCC semblent avoir été les mesures extraordinaires les plus utilisées selon les informations recueillies lors des consultations. En tout, pour ces principales mesures de soutien, plus de 2 G \$ ont été accordés au secteur culturel québécois de mars 2020 à mars 2022, permettant de préserver environ 6 600 emplois en équivalent-temps-complet dans le secteur culturel par année. Une grande majorité des organismes consultés ont dit avoir développé de meilleures relations entre les diverses disciplines de la culture, de même qu'un rapprochement avec le gouvernement. Dans l'ensemble, les besoins du milieu ont été communiqués de façon solidaire et le gouvernement a été à l'écoute.

Toutefois, une grande préoccupation demeure quant à l'avenir à plus long terme du secteur culturel, malgré le fait que certaines mesures aient été reconduites jusqu'en 2023. La question du filet social offert à la main-d'œuvre culturelle – dont les lacunes ont été clairement mises au jour durant la pandémie – est fondamentale. Une réflexion se doit d'avoir lieu quant au futur de ces mesures à long terme et au filet social offert à la main-d'œuvre culturelle. Des chantiers majeurs sont déjà en branle, notamment les réformes des deux lois sur le statut de l'artiste et de l'assurance-emploi, et il sera crucial que ceux-ci lui permettent d'améliorer la rémunération, la stabilité et les conditions générales d'exercice des emplois en culture. Ces améliorations devront être apportées rapidement afin d'éviter qu'un trop grand nombre de personnes délaissent définitivement le secteur culturel, notamment dans les arts et spectacles, ce qui aurait pour effet de cristalliser le choc économique de la pandémie pour encore plusieurs années.

Dans ce contexte fragile, il importe aussi de reconnaître la valeur intangible de la production culturelle. Au-delà des retombées économiques bien présentes, la culture génère des avantages difficilement quantifiables, mais néanmoins significatifs. Selon la littérature, le secteur culturel est un vecteur de capital social, ayant démontré une capacité à renforcer les liens communautaires et à promouvoir l'engagement civique, l'inclusion et le bien-être des individus. La valeur de la culture est donc multidimensionnelle et profonde, affectant la vie économique, sociale et environnementale de nos communautés. L'expérience culturelle a une valeur intrinsèque qui ne se traduit pas en chiffres, ni en mots, mais bien en émotions et en expériences qui nous font collectivement évoluer et grandir. Le pouvoir transformateur de la culture la rend unique et distincte des autres secteurs économiques, et la positionne stratégiquement en tant qu'un moteur essentiel de développement économique durable.

INTRODUCTION

La culture occupe un espace unique et stratégique dans l'économie du Québec, faisant partie intégrante du tissu social et de la résilience de nos communautés (UNESCO, 2022). Alors que la COVID-19 a bouleversé bon nombre d'industries de l'économie québécoise, celles liées à la création, la production et la diffusion d'œuvres culturelles ont été les plus durement touchées. En effet, depuis déjà plusieurs années, la main-d'œuvre culturelle était confrontée à une grande précarité, des revenus plus faibles que la moyenne, une plus grande fréquence du travail atypique et l'absence de filet social pour les travailleur.euse.s autonomes. Lorsque la pandémie a frappé, l'ensemble de ces défis ont été exacerbés par le ralentissement prolongé des opérations, notamment plus présent dans bon nombre de sous-secteurs culturels, et les contraintes économiques qui en ont découlé. Maintenant que le Québec a dépassé le sommet de la vague Omicron, le retour graduel de l'ensemble des activités culturelles est (encore une fois) amorcé. Toutefois, dans plusieurs domaines, la relance économique demeure fragile et prendra plusieurs mois, voire possiblement des années à se finaliser.

Or, l'ensemble de l'économie – au Québec comme ailleurs – traverse présentement une phase de restructuration majeure. Le rebrassage économique engendré par la crise sanitaire a forcé plusieurs entreprises à mettre la clé sous la porte, a bouleversé les chaînes d'approvisionnement et les règles du libre-échange, a précipité le départ d'une main-d'œuvre d'expérience, mais a aussi offert plusieurs opportunités d'affaires, a permis aux gens de se réorienter professionnellement et a accéléré le virage numérique. Afin de pouvoir tirer son épingle du jeu, le secteur culturel doit faire preuve d'agilité et être compétitif – tant sur le plan du salaire que des conditions de travail – par rapport aux autres secteurs qui, eux aussi, font face à leurs défis – dont plusieurs sont communs à ceux du secteur culturel.

Dans ce contexte, le comité sectoriel de main-d'œuvre en culture (« Compétence Culture ») a mandaté AppEco pour réaliser une analyse de la contribution économique de la culture, ainsi que de l'impact de la pandémie et des mesures de soutien. Plus précisément, l'analyse comporte trois axes :

- ▶ une revue de la contribution économique des industries de la culture avant l'avènement de la pandémie ;
- ▶ une analyse de l'impact économique de la COVID-19 sur la main-d'œuvre culturelle ;
- ▶ un survol des mesures d'aide publique consenties aux travailleur.euse.s et aux entreprises de la culture depuis mars 2020

Ces étapes permettent de rendre compte de l'apport de la culture en temps « normal », soit avant que le monde soit frappé par la pandémie de COVID-19, d'examiner les effets qu'a eu – et continue d'avoir – celle-ci sur les activités culturelles et enfin d'évaluer le soutien apporté par les différents paliers gouvernementaux. Le mandat inclut également la constitution d'un état de la situation présentant les statistiques clés de la culture au Québec, lequel a été réalisé en parallèle du présent rapport.

1

AXE 1 : PROFIL ET APPORT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR CULTUREL AU QUÉBEC – RÉSULTATS PRÉPANDÉMIQUES

Cette section vise à quantifier l'apport économique des activités économiques contribuant d'une façon ou l'autre à l'essor de la culture au Québec, notamment en mettant l'accent sur les grandes tendances pré-pandémiques observées en matière d'emploi. Pour ce faire, quatre étapes ont été réalisées :

- ▶ une revue méthodologique des différentes mesures économiques de la culture;
- ▶ un examen de la valeur ajoutée (PIB) de la culture;
- ▶ une évaluation de l'emploi et des conditions de travail;
- ▶ une analyse de la rémunération de la main-d'œuvre culturelle.

Les documents et études partagés par Compétence Culture ont été consultés afin de contextualiser les données recueillies et les résultats des analyses présentées aux sous-sections suivantes. Selon la disponibilité des données, chaque analyse incorpore autant que possible toute la chaîne de valeur de la culture, donc les différents maillons associés à la création, production, diffusion et conservation d'œuvres culturelles.

La revue méthodologique, bien qu'essentielle pour bien interpréter les différentes données statistiques, peut s'avérer relativement dense. Les lecteur.trice.s désirant plonger directement dans l'analyse sont invité.e.s à poursuivre la lecture à la sous-section 1.2.

Tout au long de ce rapport, un code de couleur est utilisé afin de faciliter la lecture des éléments graphiques (Figure 1). Ainsi, le secteur culturel dans son ensemble est représenté par la couleur mauve, le secteur de l'information et de la culture (SCIAN¹ = 51) par des teintes de bleu, le secteur des arts, spectacles et loisirs (SCIAN = 71) par des teintes de rouge, le secteur des services par une couleur rouille, les autres secteurs par un gris clair et finalement l'ensemble de l'économie par un gris foncé.

Figure 1. Code de couleur



1. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) constitue le principal modèle utilisé au Canada pour regrouper des entreprises et organismes au sein de catégories sectorielles et industrielles mutuellement exclusives.

Enfin, il importe de souligner que la valeur sociale et humaine de la culture va bien au-delà des strictes mesures commerciales de ses activités et donc ne peut être totalement reflétée par des indicateurs quantifiables. Par conséquent, l'aspect qualitatif de la contribution socioéconomique du secteur culturel sera également abordé dans cette section sur la base de la littérature scientifique et des consultations individuelles.

1.1 Revue méthodologique des différentes mesures économiques de la culture

Mesurer l'activité économique de la culture représente un défi méthodologique et statistique auquel les acteurs du milieu et les chercheurs font face depuis des décennies, au Québec comme ailleurs (OCDE, 2006). Le principal obstacle consiste à faire correspondre des définitions industrielles mutuellement exclusives établies pour l'ensemble de l'économie et pour plusieurs pays², avec des activités culturelles et artistiques réalisées à différents degrés d'intensité dans plusieurs industries. De surcroît, la main-d'œuvre culturelle évolue dans des conditions souvent différentes du reste de l'économie, avec une grande proportion de travail à la pige, de contrats à la pièce, d'heures travaillées non rémunérées, etc.

Ces particularités du secteur de la culture font en sorte que les mesures économiques recueillies par différentes enquêtes et bases de données ont rarement les mêmes portées (industrielle, professionnelle, etc.), fréquences de publication et définitions. En plus de rendre l'interprétation des données de la culture hasardeuse, cela complique d'autant les comparaisons entre les secteurs économiques, régions ou professions.

Pour toutes ces raisons, la première étape de cette étude consiste à revoir les sources de données disponibles pour les activités économiques des secteurs culturels au Québec, à identifier les avantages, inconvénients et disparités de chacune, et à dégager une approche systématique et transparente de choix d'une source selon l'objectif poursuivi et les compromis jugés acceptables.

les mesures économiques recueillies par différentes enquêtes et bases de données ont rarement les mêmes portées (industrielle, professionnelle, etc.), fréquences de publication et définitions. En plus de rendre l'interprétation des données de la culture hasardeuse, cela complique d'autant les comparaisons entre les secteurs économiques, régions ou professions.

En outre, une partie du secteur de la culture possède également une définition légale au Québec, enchâssée dans la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs* (ci-après, « les LSA »). Comme ces deux lois constituent souvent un point de référence dans le milieu culturel, en plus d'être en cours de révision par le gouvernement, une comparaison sera faite entre les différentes classifications statistiques recensées et les définitions légales inscrites aux LSA.

2. La classification industrielle utilisée au Canada, soit le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), est défini conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique.

ENQUÊTES ET BASES DE DONNÉES SUR LE SECTEUR DE LA CULTURE

Bien qu'appréhender correctement l'importance économique de la culture au Québec comporte son lot d'écueils statistiques, il existe néanmoins plusieurs sources de données pouvant être utilisées qui, lorsque combinées avec soin, offrent un éclairage assez complet sur l'ensemble du secteur. L'objectif de cette section n'est pas de présenter une compilation exhaustive des sources existantes, mais d'offrir une revue des 7 principales sources disponibles et utilisées dans cette étude, c'est-à-dire :

- ▶ Le Compte satellite canadien de la culture (CSC)
- ▶ Les Comptes de productivité (CP)
- ▶ L'Enquête sur la population active (EPA)
- ▶ L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)
- ▶ Le Recensement canadien
- ▶ Le programme d'enquêtes de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ)
- ▶ L'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS)

Le **Compte satellite canadien de la culture** (CSC) constitue la première source à privilégier si l'on s'intéresse aux grands agrégats économiques. Ce produit statistique, basé sur le Cadre canadien pour les statistiques de la culture, brosse le portrait le plus complet sur le secteur de la culture en termes d'emplois, de PIB (en dollars courants) et de production. Ses données sont disponibles annuellement de 2010 à 2019³ pour les provinces, et trimestriellement de 2012 à 2021 pour le Canada.

Le CSC présente deux perspectives sur le secteur : (1) la perspective de l'industrie, qui regroupe toutes les sous-industries liées au secteur de la culture, et (2) la perspective du produit, qui regroupe l'ensemble des activités liées aux produits culturels (biens et services), indépendamment de l'industrie où ces activités ont lieu. Ces définitions impliquent que la perspective de l'industrie exclut certaines activités culturelles et inclut certaines activités non culturelles (p. ex., un service de bistro dans un théâtre), tandis que la perspective du produit inclut toutes les activités directement rattachées à la production culturelle.

La perspective du produit regroupe les salarié.e.s et les travailleur.euse.s autonomes ou indépendant.e.s, le travail à temps plein ou partiel, de même que le travail contractuel, qui est converti en postes équivalent temps plein (ETP) sur la base des revenus perçus. Cette conversion en ETP a l'avantage de faciliter les comparaisons entre secteurs sur une base commune. Cependant, elle a le défaut de possiblement sous-estimer le nombre de travailleur.euse.s contractuel.le.s (Compétence Culture, 2018).

Le CSC comporte également un module relatif au commerce international et interprovincial des produits de la culture. Ce module offre des données annuelles allant de 2010 à 2019 par sous-domaine de la culture et inclut autant les biens que les services, ce qui en fait une référence de choix pour les questions de commerce. Cependant, certains domaines demeurent difficiles à mesurer correctement, tels que l'artisanat, les films et vidéos, et les produits numériques.

3. La publication des données de 2020 pour le Québec est prévue vers la fin du mois de mai 2022.

Les **Comptes de productivité** (CP) sont une autre source utile pour obtenir des données dont la portée inclut les travailleur.euse.s autonomes. Les CP correspondent en bonne partie à la perspective de l'industrie du CSC. Ils sont ventilés selon la classification des entrées-sorties, mais fournissent davantage d'indicateurs, tels que les heures travaillées et la rémunération totale (salaires et traitements), en plus d'être publiés plus tôt (les données s'arrêtent présentement en 2020). Ces données prennent en compte les individus cumulant plusieurs emplois, l'emploi au sein des réserves des Premières Nations et les heures supplémentaires, qu'elles soient rémunérées ou non⁴. Néanmoins, les CP excluent les activités de la culture réalisées hors des industries culturelles (p. ex. certaines activités d'architecture ou de photographie) et n'offrent qu'une ventilation limitée du secteur des arts, spectacles et loisirs (SCIAN = 71) : le sous-secteur des arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes et établissements du patrimoine (SCIAN = 711 et 712), et celui des divertissements, loisirs et jeux de hasard et loteries (SCIAN = 713). Une autre limite importante est leur accent sur le secteur privé, ayant pour effet d'occulter certaines activités culturelles à but non lucratif.

L'**Enquête sur la population active** (EPA) est la principale source de données à haute fréquence incluant les travailleur.euse.s autonomes. Publiés mensuellement avec un délai de seulement quelques jours, les résultats de l'EPA sont largement repris dans les médias et sous-tendent l'administration de plusieurs programmes gouvernementaux, notamment l'assurance-emploi. En plus d'inclure les travailleur.euse.s autonomes, l'enquête renseigne sur plusieurs aspects liés à la précarité d'emploi, tels que le temps supplémentaire, les heures travaillées non rémunérées, le cumul d'emplois, le statut d'emploi, le chômage involontaire et les salaires gagnés. Plusieurs indicateurs sont ventilés selon l'industrie ou la profession, et parfois selon certaines grandes régions géographiques, ce qui fait de l'EPA une source très polyvalente.

L'inconvénient majeur de l'enquête est qu'elle agrège le secteur culturel sous l'appellation « information, culture et loisirs » (SCIAN = 51 et 71), ce qui limite considérablement les conclusions pouvant être tirées pour le secteur de la culture. La ventilation par profession ne pallie que partiellement cet obstacle avec deux grandes catégories : le personnel professionnel des arts et de la culture (CNP = 51), et le personnel technique des arts, de la culture, des sports et des loisirs (CNP = 52). En outre, contrairement aux autres sources exposées dans cette revue, les estimations de l'EPA sont basées uniquement sur un échantillonnage de répondants, ce qui engendre des marges d'incertitude élevées autour des résultats, particulièrement à fréquence mensuelle. Enfin, le niveau d'emploi et les statistiques salariales ne prennent en compte que l'emploi principal détenu par les répondants.

L'**Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail** (EERH) est la seconde publication mensuelle majeure concernant le marché du travail. Comparativement à l'EPA, les données de cette enquête sont recueillies auprès des employeurs, diffusées avec un délai plus important (2 mois) et excluent les travailleur.euse.s autonomes et agricoles. L'EERH se démarque par rapport à la désagrégation industrielle de ses indicateurs, pour lesquels des estimations sont disponibles jusqu'au niveau des groupes du SCIAN à quatre chiffres – un avantage significatif lorsque l'on s'intéresse aux différences entre les domaines de la culture. De plus, la méthode d'enquête tient compte des heures supplémentaires effectuées, de la rémunération rattachée aux heures supplémentaires, du statut d'emploi (à temps plein ou partiel) et du cumul d'emplois, pourvu qu'un feuillet fiscal T4 soit émis pour chacun des emplois détenus.

4. Selon la définition utilisée pour les CP, « les heures travaillées constituent le nombre total d'heures qu'une personne consacre au travail, peu importe que celles-ci soient rémunérées ou non. D'une façon générale, cela comprend les heures régulières et supplémentaires, y compris les temps de pause et de déplacement, le temps de formation sur le lieu de travail ainsi que le temps perdu en raison d'un arrêt momentané de la production lorsque les personnes impliquées demeurent en poste. En revanche, le temps perdu à cause d'une grève ou d'un lock-out, de congés annuels, de jours fériés, des congés de maladie, de maternité ou pour obligations personnelles sont des éléments qui sont exclus. » Statistique Canada, Tableau 36-10-0480-01 : [Productivité du travail et mesures connexes par industrie du secteur des entreprises et par activité non-commerciale, conformes aux comptes des industries](#).

Les sources précitées englobent la majorité des statistiques disponibles sur la main-d'œuvre culturelle, que les individus soient des employés ou des travailleur.euse.s autonomes. Deux autres sources peuvent néanmoins s'avérer utiles lorsque d'un niveau très fin de détail est requis, à condition de pouvoir s'accommoder de délais de publication importants.

Le **Recensement canadien**, effectué tous les cinq ans, fournit un large éventail de données détaillées sur l'emploi et la rémunération selon l'industrie, la profession, la région et plusieurs caractéristiques socioéconomiques. Les chiffres du Recensement servent d'ailleurs à étalonner bon nombre d'enquêtes menées plus fréquemment. Ces données permettent de jeter un éclairage sur la distribution des revenus, par exemple en examinant la situation de l'individu médian ou de différents déciles, une information qu'aucune autre source ne fournit. Toutefois, ces données ne bénéficient pas de certains ajustements permettant de tenir compte de toutes les dimensions du travail atypique propre au secteur de la culture (Compétence Culture, 2018). De plus, elles ne permettent pas de suivre des développements conjoncturels tels que la pandémie que le monde traverse actuellement. Les données complètes les plus récentes datent du recensement de 2016, mais celles de l'édition 2020 sont présentement publiées graduellement tout au long de 2022. En particulier, les données relatives au revenu seront rendues disponibles en juillet, tandis que celles portant sur le travail le seront en novembre.

Le programme d'enquêtes de l'**Observatoire de la culture et des communications du Québec** (OCCQ) constitue une seconde source d'informations complémentaires. Ce programme publie des statistiques détaillées sur différentes professions culturelles ainsi que sur les entreprises œuvrant en culture. Cependant, plusieurs produits statistiques ne sont mis à jour qu'à intervalles irréguliers et, comme pour le Recensement, permettent rarement de suivre l'évolution d'une situation en temps réel.

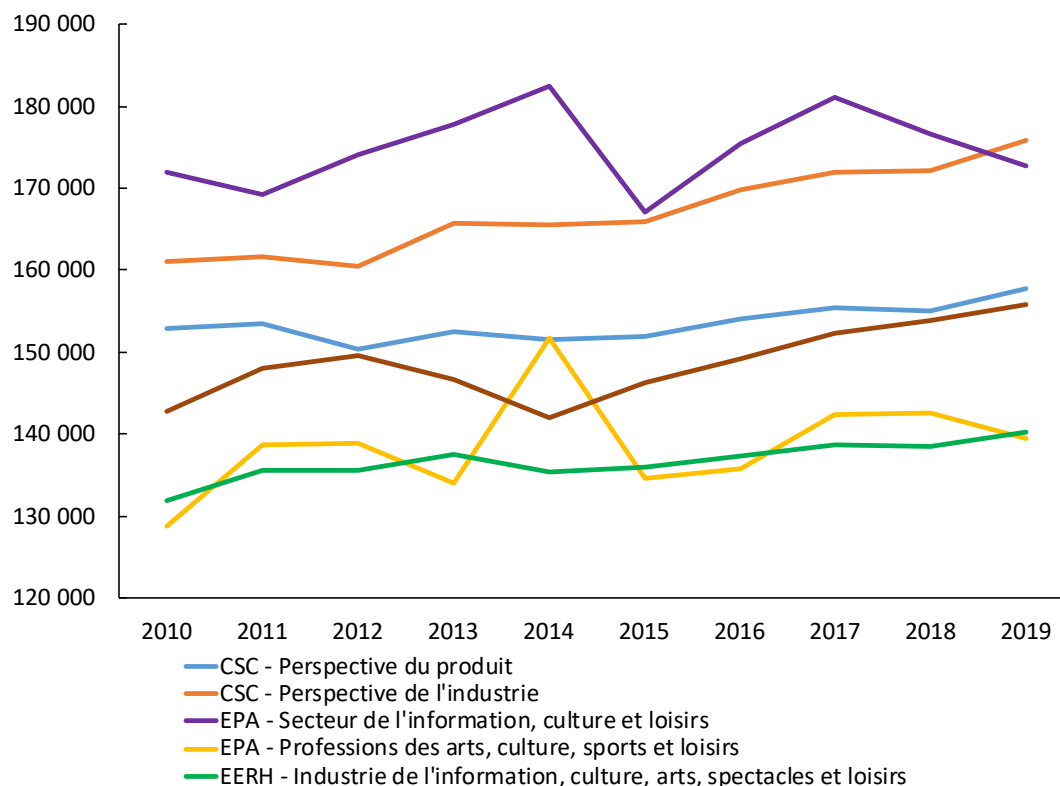
Pour des données non pas sur la demande de main-d'œuvre comblée, mais sur la demande non comblée, l'**Enquête sur les postes vacants et les salaires** (EPVS) renferme plusieurs indicateurs d'intérêt. Ces données sont recueillies auprès des employeurs et sont disponibles pour le Québec à fréquence trimestrielle, environ deux mois et demi après la fin du trimestre de référence. Les principaux indicateurs collectés sont le nombre de postes vacants et le salaire horaire offert (excluant le temps supplémentaire), ventilés selon l'industrie (niveau SCIAN à trois chiffres) ou la profession (niveau CNP à quatre chiffres), ainsi que selon la région. De plus, il est possible de segmenter les postes à combler selon le type d'emploi (temps plein ou partiel), le niveau de scolarité ou d'expérience recherché, la durée de vacance du poste, le statut (permanent, temporaire, occasionnel ou saisonnier) et les stratégies de recrutement utilisées. Les estimations excluent les postes réservés aux sous-traitants, consultants et travailleur.euse.s autonomes.

DISPARITÉS ENTRE LES SOURCES DE DONNÉES

Pour donner un aperçu des disparités entre les différentes sources de données recensées, les Figure 2, Figure 3 et Figure 4 montrent les niveaux d'emploi et les taux de croissance annuels dans le secteur de la culture selon la source choisie. On remarque que le CSC et l'EPA, lorsque pris selon la perspective de l'industrie, rapportent les plus hauts niveaux d'emploi, aux alentours de 175 000 individus en 2019. Vient ensuite le CSC selon la perspective du produit – jugé plus représentatif – qui situe l'emploi à près de 160 000, puis les CP à un peu plus de 155 000. Au bas de la Figure 2, on retrouve le niveau selon l'EERH, qui place l'emploi à seulement 140 000 en 2019, notamment en raison de l'exclusion des travailleur.euse.s autonomes, ainsi que l'EPA selon la

profession, qui place le niveau à environ 139 000 emplois. Ces écarts s'expliquent par la portée de chacune des sources, selon qu'elles considèrent l'emploi culturel hors des industries culturelles, l'emploi non-culturel au sein des industries culturelles, ou encore uniquement les personnes dont la profession est principalement et directement associée à la culture.

Figure 2. Niveaux d'emploi en culture selon différentes sources statistiques, 2010-2019



Source : Statistique Canada, CSC, EPA, EERH et CP.

Par ailleurs, des niveaux d'emploi différents ne signifient pas nécessairement que les dynamiques – ou taux de croissance – soient déconnectées. En effet, la Figure 3 montre que les taux de croissance annuels de ces six séries sur l'emploi sont beaucoup plus semblables, en particulier entre le CSC et l'EERH. Ce constat implique qu'en l'absence de données plus récentes provenant du CSC, celles de l'EERH pour le secteur de l'information, culture, arts, spectacles et loisirs (SICAN = 51+71) fournissent en moyenne la meilleure source pour prévoir les dynamiques véritablement vécues par le milieu culturel au Québec, et ce, en dépit de leur niveau d'emploi bien en deçà de celui du CSC. C'est d'ailleurs ce que présente la Figure 4 de façon stylisée, avec l'évolution moyenne indiquée par la ligne plus épaisse et foncée et celle de chacune des enquêtes reproduites par les lignes pâles.

Figure 3. Taux de croissance annuel de l'emploi en culture selon différentes sources statistiques, 2010-2019

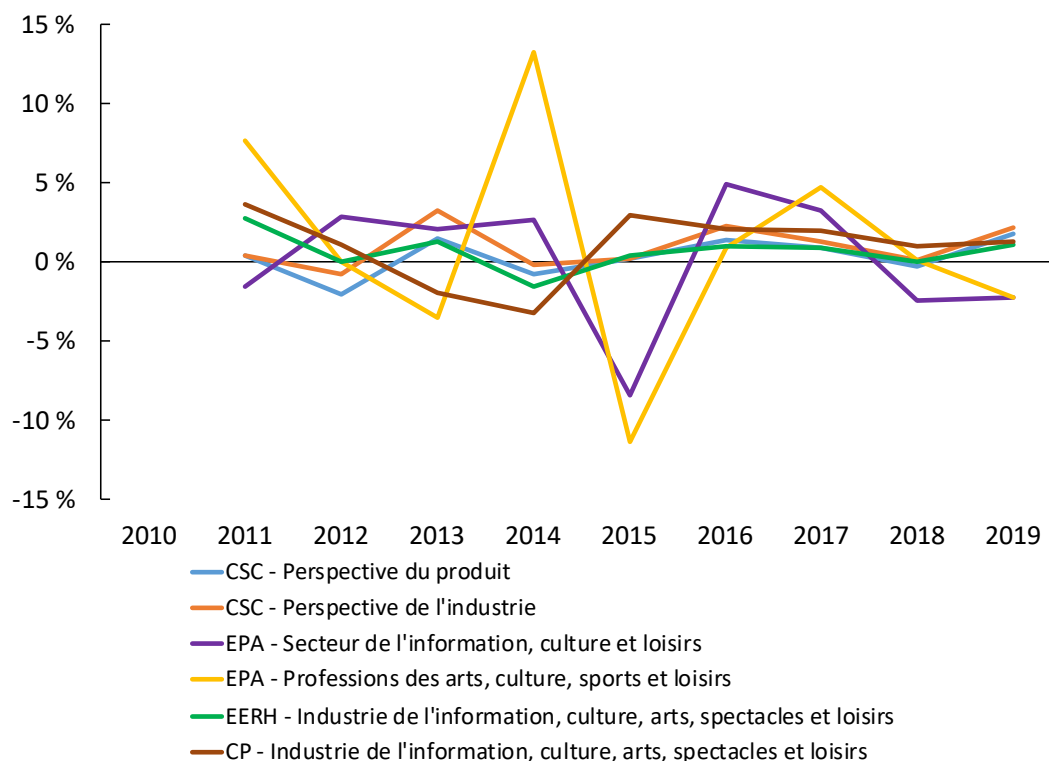
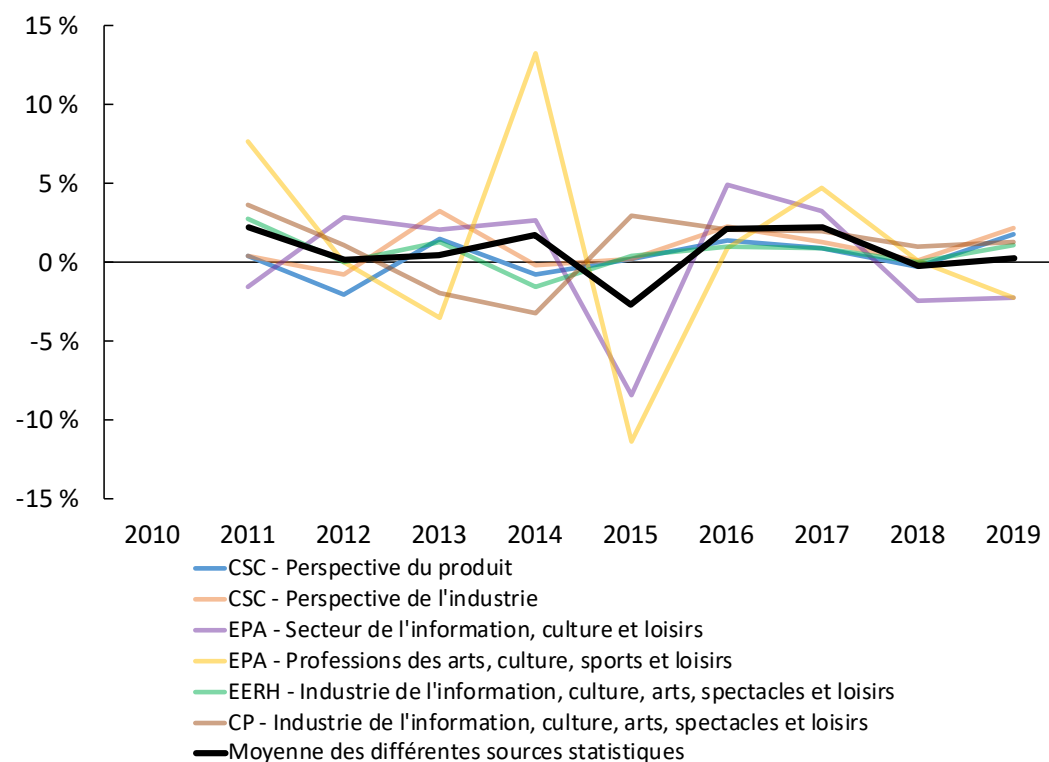


Figure 4. Taux de croissance annuel de l'emploi en culture, moyenne selon différentes sources statistiques, 2010-2019



SYNTHÈSE DES SOURCES DE DONNÉES SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

Le Tableau 1 (page suivante) offre une synthèse des principales caractéristiques, forces et faiblesses des sources revues. Pour sa part, la Figure 5 propose un arbre décisionnel servant à guider le choix d'une source plutôt qu'une autre selon les objectifs et les compromis jugés acceptables. L'ensemble de ces considérations ont été prises en compte au cours de cette étude lors du choix d'une source pour examiner un enjeu particulier.

Figure 5. Arbre de décision des sources à privilégier selon les objectifs poursuivis

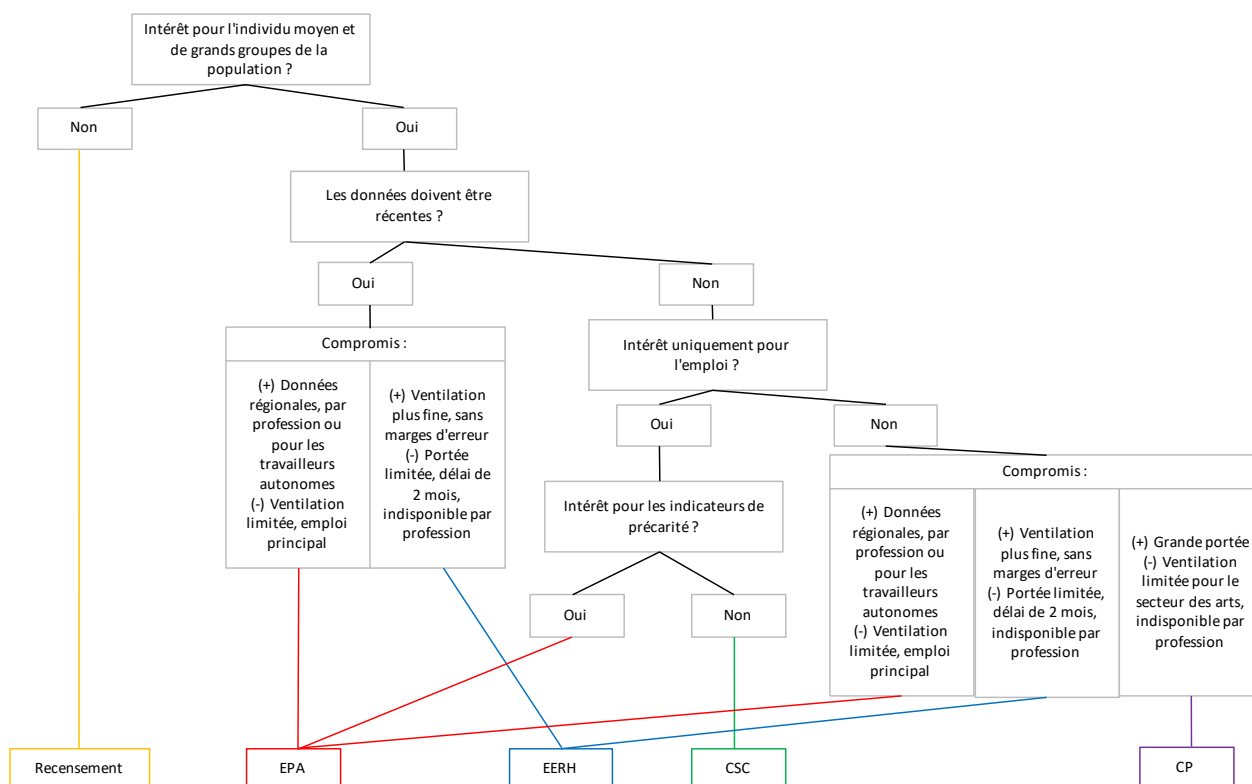


Tableau 1. Synthèse des sources de données sur la main-d'œuvre

	Compte satellite de la culture (CSC)	Comptes de productivité (CP)	Enquête sur la population active (EPA)	Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH)	Recensement
Fréquence de publication	Annuelle (provinces) Trimestrielle (Canada)	Annuelle (provinces) Trimestrielle (Canada)	Mensuelle	Mensuelle	Quinquennale
Délai pour la publication provinciale	Environ 18 mois	Environ 6 mois	Moins d'une semaine	2 mois	1 à 12 mois selon les indicateurs
Couverture géographique	Provinces	Provinces	Provinces et grandes régions	Provinces	Aires de diffusion (pour l'ensemble des indicateurs)
Forces	Portrait le plus complet pour l'emploi, la production, le PIB et les exportations	Plusieurs indicateurs complets sur les heures et la rémunération	Haute fréquence, court délai Données régionales	Haute fréquence Ventilation fine du secteur 51	Plusieurs indicateurs socioéconomiques
	Ventilation selon le domaine culturel	Incluent les travailleurs autonomes ou cumulant plusieurs emplois	Inclut les travailleurs autonomes et plusieurs indicateurs de précarité	Inclut les heures supplémentaires et le cumul d'emplois	Ventilation géographique fine
	Inclut les travailleurs autonomes, ceux cumulant des emplois et les revenus contractuels		Ventilation selon l'industrie ou la profession	Basée sur des données administratives	Possibilité d'examiner des groupes précis de la société
Faiblesses	Délai de publication important	Ventilation du secteur 71 limitée	Ventilation industrielle et professionnelle limitée	Porte uniquement sur les salariés	Délai de publication important
	Aucun indicateur en dehors des grands agrégats macroéconomiques	Accent sur les activités à but lucratif	Marges d'erreur dues à l'approche par échantillonnage	Aucune ventilation du secteur 71	Aucun ajustement pour les revenus autonomes
			Variables relatives à l'emploi principal seulement		
Niveau d'emploi en culture (2019)	Selon l'industrie : 175 894 Selon le produit : 157 856	155 850	Selon l'industrie : 172 700 Selon la profession : 139 400	140 189	146 535*

* Pour l'emploi du Recensement, la valeur est pour l'année 2016.

SYNTHÈSE SOURCES DE DONNÉES RELATIVES AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Enfin, bien que débordant du thème du marché du travail, il importe de considérer les données relatives au PIB du secteur culturel, car cet indicateur renseigne sur la situation économique globale des industries, tant pour ce qui est de l'emploi que des profits, du commerce international, etc. Le PIB constitue une mesure générale de la valeur ajoutée découlant d'une activité économique car il exclut tous les intrants intermédiaires requis par l'activité pour ne considérer que ce qui leur a véritablement ajouté de la valeur : le travail humain et celui du capital (bâtiments, machines, équipements, etc.). En sus du CSC et des CP, Statistique Canada publie des données mensuelles sur le **PIB aux prix de base par industrie** (PIB-I) pour le pays dans son ensemble, que l'Institut de la statistique du Québec ajuste ensuite pour le Québec spécifiquement⁵. Ces chiffres permettent de rendre compte de l'évolution de la valeur ajoutée réelle générée par les industries québécoises, c'est-à-dire exclusion faite de l'inflation⁶. Pour le secteur de la culture, les secteurs de l'information et de la culture (SCIAN = 51) et des arts, spectacles et loisirs (SCIAN = 71) sont rendus disponibles mensuellement suivant un délai de près de trois mois. Statistique Canada offre aussi des tableaux à fréquence annuelle, avec un délai de plus de deux ans, mais pour une ventilation détaillée des industries.

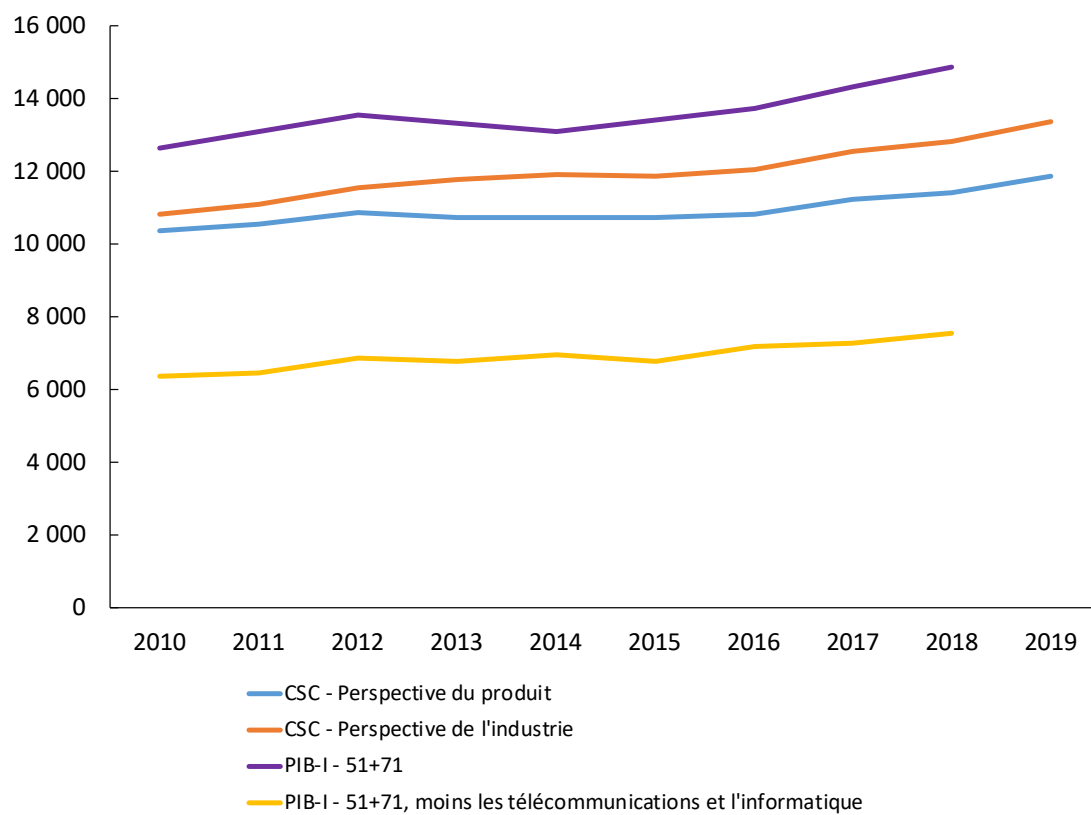
La Figure 6 présente le niveau de PIB du secteur culturel selon différentes sources statistiques et regroupement d'industries⁷. La somme du PIB industriel des secteurs 51 et 71 donne la valeur la plus élevée, à près de 15 milliards de dollars en 2018, mais celle-ci semble surestimée lorsque comparée aux mesures du CSC – mieux défini – qui chiffre le PIB du secteur entre 11,5 et 13 milliards de dollars. Par ailleurs, retirer les télécommunications et l'informatique du secteur 51 abaisse la mesure du PIB par industrie à 7,5 milliards. Si ce retrait semble raisonnable compte tenu de la nature propre de ces activités économiques, le rôle essentiel de ces sous-secteurs à titre de courroie de transmission des œuvres culturelles milite, au contraire, en faveur de leur inclusion dans le PIB de la culture. En somme, ces différences importantes reflètent le fait que les activités culturelles sont distribuées au sein de plusieurs secteurs de l'économie, faisant des estimations du CSC les plus complètes et fiables.

5. Le PIB aux prix de base correspond au PIB total, calculé aux prix du marché, duquel sont retranchés les impôts et subventions appliqués aux produits.

6. Précisément, les statistiques pour le Québec sont publiées en dollars enchaînés de 2012.

7. Les niveaux de PIB provenant des CP ne sont pas illustrés, car ils sont très semblables à ceux du PIB-I.

Figure 6. Niveau de PIB en culture au Québec selon différentes sources statistiques, 2010-2019 (M \$ courants)

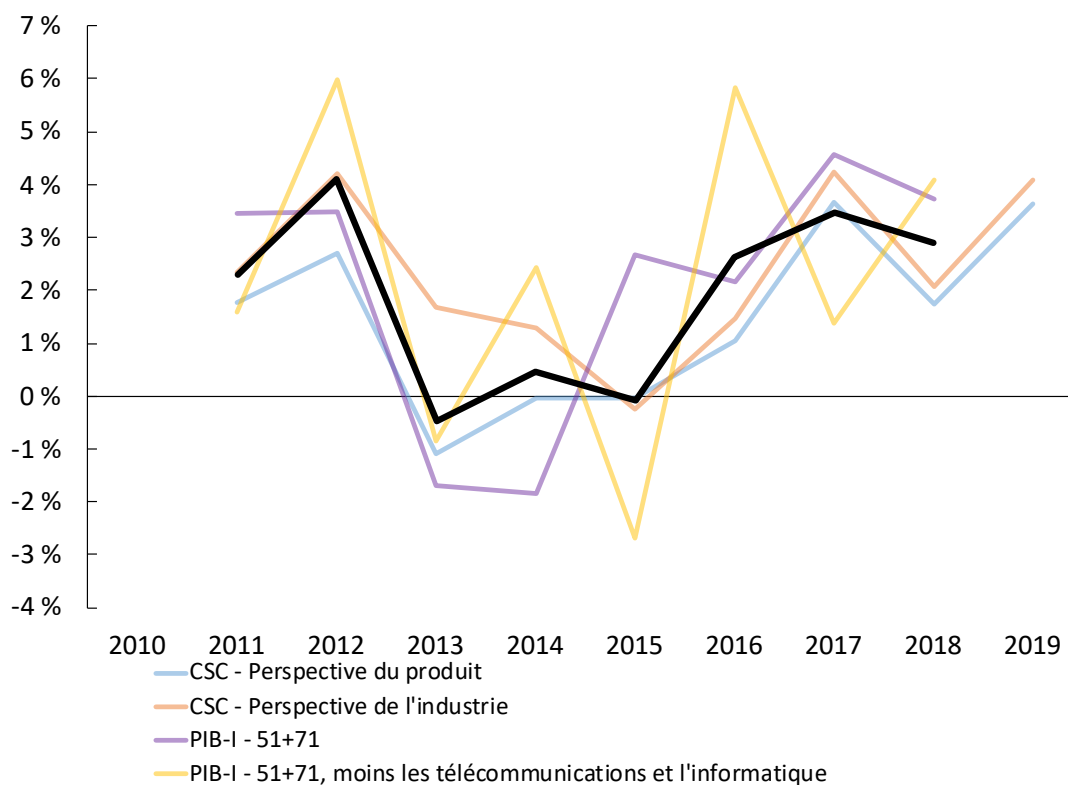


Source : Statistique Canada, CSC et PIB-I.

Note : Les « télécommunications et l'informatique » regroupent les codes SCIAN 517 à 519.

Tout comme pour l'emploi, les différentes mesures du PIB de la culture partagent néanmoins des dynamiques plus similaires (Figure 7). Toutes présentent un ralentissement de l'activité culturelle de 2013 à 2015 au Québec, suivi d'une croissance modérée de 3 % par année en moyenne. Ainsi, même si les données du CSC sont publiées avec un délai important, les données provenant du PIB-I peuvent jeter un premier éclairage sur la situation économique globale du milieu culturel depuis le début de la pandémie.

Figure 7. Taux de croissance annuel du PIB en culture selon différentes sources statistiques, 2010-2019



Source : Statistique Canada, CSC et PIB-I.

Note : Les « télécommunications et l'informatique » regroupent les codes SCIAN 517 à 519.

COMPARAISON DES DÉFINITIONS STATISTIQUES ET LÉGALES DE LA CULTURE

Les sources de données statistiques répertoriées jusqu'à présent permettent, lorsqu'utilisées de façon complémentaire, de jeter un éclairage très large sur le secteur de la culture, tant pour les emplois, la rémunération que la production. Néanmoins, les définitions et catégorisations utilisées ne conviennent pas à toutes les situations, notamment lorsque l'on s'intéresse spécifiquement aux conditions des artistes.

Aux fins du présent rapport, la définition d'un artiste retenue est essentiellement celle adoptée par Compétence Culture (2018), soit « une personne physique créant des œuvres ». Cela inclut les artisan.e.s, écrivain.e.s, auteur.trice.s, chorégraphes, musicien.ne.s, chanteur.euse.s, danseur.euse.s, acteur.trice.s, peintres, sculpteur.euse.s, circassien.ne.s, etc.

Or, une catégorie de travailleur.euse.s de la culture également utilisée au Québec réfère aux individus couverts par les LSA. Dans la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma* (LRQ, c. S-32.1), un.e artiste est défini.e comme « une

personne physique qui pratique un art à son propre compte et qui offre ses services, moyennant rémunération, à titre de créateur ou d'interprète » dans un domaine artistique reconnu. Quant à la *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs* (LRQ, c. S-32.01), elle vise les artistes qui créent des œuvres à leur propre compte dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature ainsi que les diffuseurs de ces œuvres.

Puisque les conditions de travail des artistes peuvent différer grandement de celles du reste du secteur culturel et que ceux-ci ont été particulièrement affectés par la pandémie (Hill, 2022), il importe d'effectuer un rapprochement entre la définition issue des LSA et les classifications statistiques existantes afin de pouvoir analyser quantitativement les réalités vécues par les artistes.

L'OCCQ fournit une classification statistique regroupant les artistes sous neuf groupes de professions (Tableau 2). Un tel niveau de ventilation des professions nécessite l'utilisation des données du Recensement, dont les plus récents chiffres complets datent de 2016, mais demeurent pertinents pour examiner la répartition des artistes au sein de ces professions culturelles.

Tableau 2. Classification statistique des professions artistiques

Code CNP	Profession
5244	Artisans
5121	Auteurs, rédacteurs et écrivains
5131	Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé
5132	Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs
5133	Musiciens et chanteurs
5134	Danseurs
5135	Acteurs et comédiens
5136	Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels
5232	Autres artistes du spectacle

Source : Danvoye (2020). Note : « CNP » signifie « Classification nationale des professions ».

Selon la compilation de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (Danvoye, 2020), ces professions artistiques regroupaient 34 785 individus en 2016, soit 23,7 % de l'ensemble des professions de la culture et des communications. Les artistes se retrouvent majoritairement au sein des professionnels des arts plastiques et des arts de la scène (72,3 %), suivis des auteurs, rédacteurs et écrivains (15,8 %), des artisans (7,6 %) et des annonceurs et autres artistes du spectacle (4,3 %).

Dans la mesure où les données sont disponibles, les prochaines sections contrasteront la situation des artistes et celle des autres professions culturelles afin de rendre compte des impacts particuliers vécus par chacun. Des sources complémentaires seront également exploitées, notamment les enquêtes menées par différents regroupements culturels ainsi que les consultations menées auprès d'une variété d'intervenants dans le cadre de la présente étude.

1.2 La valeur ajoutée de la culture selon le produit intérieur brut (PIB)

Les prochains tableaux et figures présentent, sous différentes formes, un état de l'activité économique culturelle jusqu'en 2019, en comparant les principaux indicateurs avec d'autres secteurs d'importance. D'abord, le Tableau 3 offre une comparaison des niveaux de PIB par rapport à d'autres secteurs au Québec⁸. Le PIB moyen de 2017 à 2018 pour les industries de l'information et culture et des arts, spectacles et loisirs s'élève à 14,6 G \$, dépassant de près de 3 fois le secteur des mines, et de plus de 5 G \$ les secteurs de la fabrication de matériel de transport et de l'hébergement et restauration. La croissance annualisée du secteur culturel est plus élevée que celle des autres secteurs présentés et de l'ensemble de l'économie entre les années 2017 et 2019, avec un taux de croissance de 4,1 %, comparativement à 2,9 % pour l'ensemble de l'économie, à l'exception du secteur de la fabrication de matériel de transport qui a crû de 6,0 % annuellement.

Le PIB moyen de 2017 à 2018 pour les industries de l'information et culture et des arts, spectacles et loisirs s'élève à 14,6 G \$, dépassant de près de 3 fois le secteur des mines, et de plus de 5 G \$ les secteurs de la fabrication de matériel de transport et de l'hébergement et restauration.

Tableau 3. Comparaison du PIB pour certains secteurs

	PIB moyen 2017-2018 G \$ courants	Taux de croissance réel annualisé 2017-2019, %
Ensemble de l'économie	396,0	2,9%
Secteur des services	288,3	2,9%
Compte satellite de la culture, perspective du produit	11,3	S.O.
Information et culture et Arts, spectacles et loisirs [SCIAN 51 et 71]	14,6	4,1%
Mines [SCIAN 212]	5,4	3,3%
Fabrication de matériel de transport [SCIAN 336]	8,7	6,0%
Hébergement et restauration [SCIAN 72]	9,1	3,1%

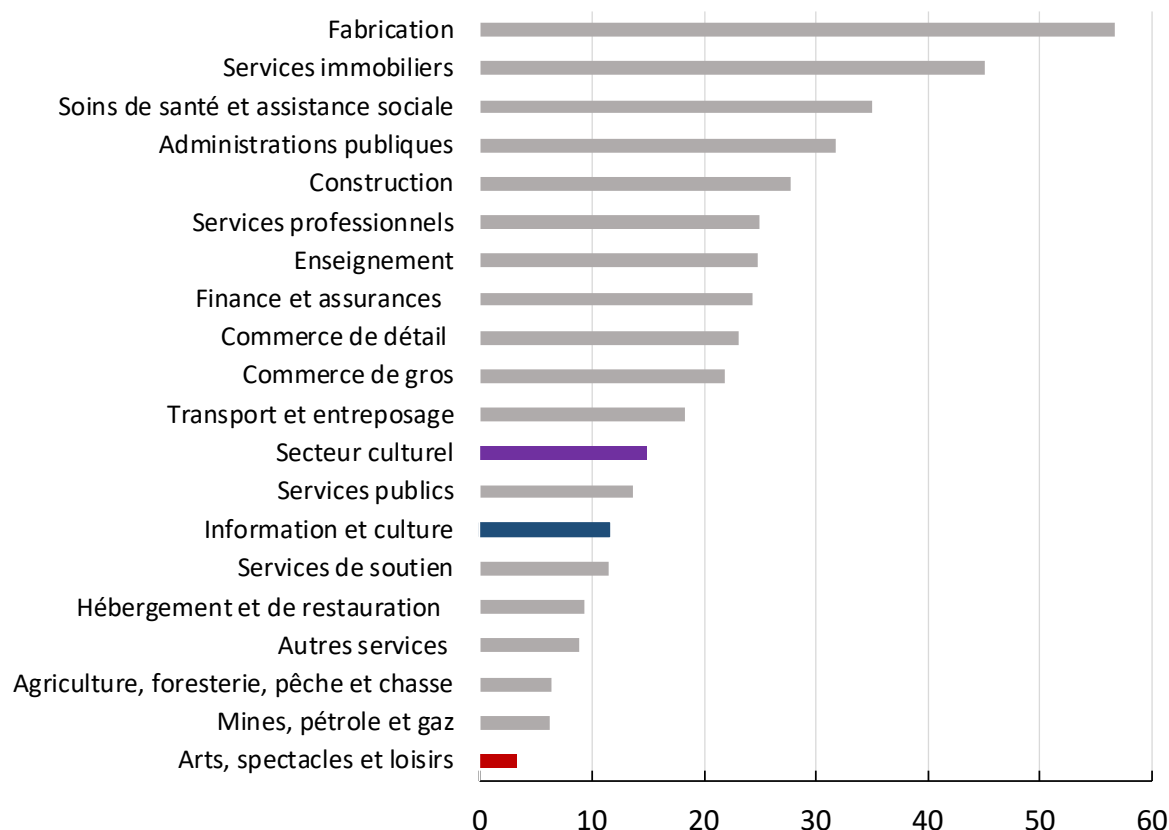
Source : Statistique Canada, Tableaux 36-10-0452-01 et 36-10-0402-01 (CSC et PIB-I).

Note : L'agrégat des secteurs 51 et 71 en dollars enchaînés est approximé par un indice de Törnqvist : le taux de croissance agrégé est calculé comme une moyenne pondérée des taux de croissance individuels où les parts nominales de PIB servent de poids.

8. Le produit intérieur brut est une mesure générale de l'activité économique. Il permet de quantifier la valeur ajoutée produite par les agents économiques (pays, provinces, ménages, secteurs, etc.).

La Figure 8 compare le PIB de base pour tous les grands secteurs du SCIAN. Le PIB du secteur culturel, défini comme la somme des secteurs de l'information et culture (SCIAN = 51) et des arts, spectacles et loisirs (SCIAN = 71), est de 14,8 G \$ en 2018. À 3,2 G \$, le PIB des arts, spectacles et loisirs est le moins élevé des secteurs présentés. Quant au secteur de l'information et culture, son PIB est de 11,6 G \$. La différence marquée entre ces deux secteurs s'explique par la composition de ces derniers, alors que l'information et culture inclut le sous-secteur des télécommunications, comptant pour 6,6 G \$.

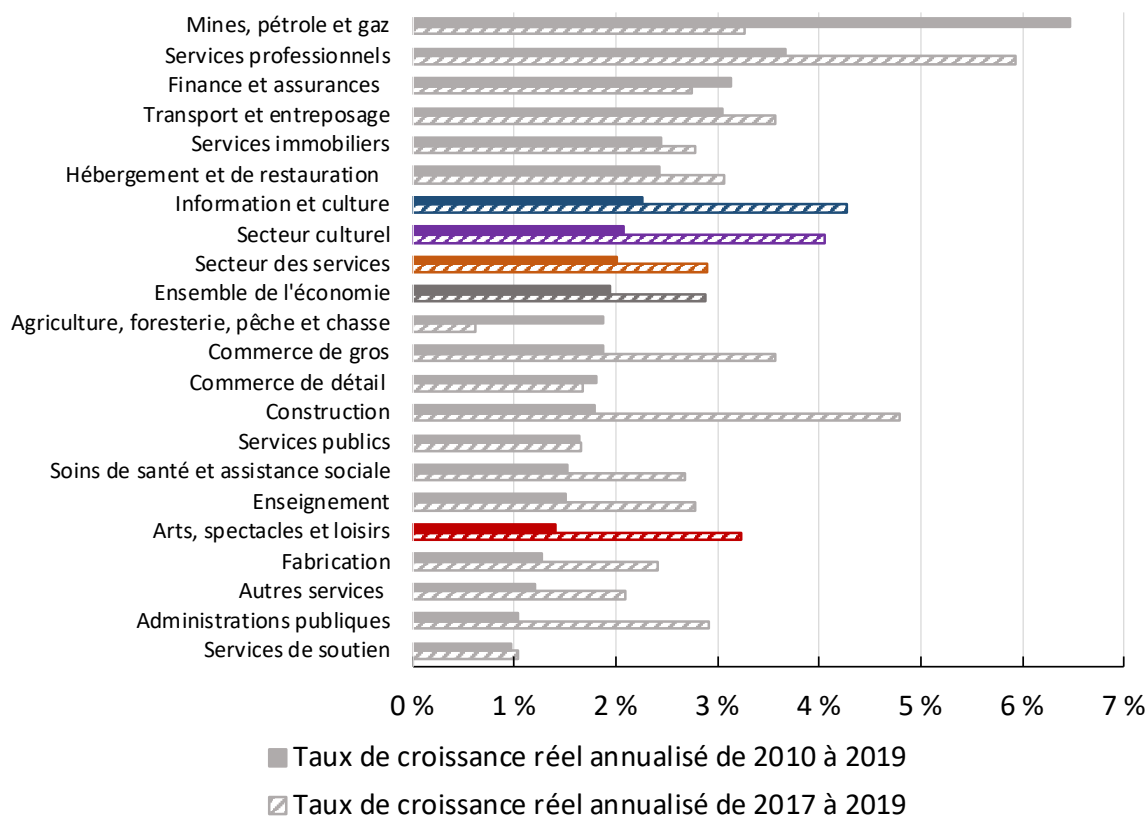
Figure 8. Comparaison du PIB aux prix de base du Québec par secteur, 2018 (G \$ courants)



Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0402-01 (PIB-I). Note : Le secteur culturel est une somme des secteurs Information et culture (SCIAN = 51) et Arts, spectacles et loisirs (SCIAN = 71).

La croissance annualisée du PIB au cours des années 2010 à 2019 a avoisiné les 2 % pour le secteur culturel, ce qui est à peine plus élevé que pour l'ensemble de l'économie (Figure 9). Toutefois, la progression des arts, spectacles et loisirs a été plus modérée, soit un peu moins de 1,5 %. Quant aux années plus récentes de 2017 à 2019, la croissance a été plus vigoureuse, aussi bien en information et culture (4 %) qu'en arts, spectacles et loisirs (3 %). De surcroît, ces deux hausses ont été supérieures à celles de l'ensemble de l'économie et du secteur des services.

Figure 9. Taux de croissance réel annualisé du PIB de 2010 à 2019 et de 2017 à 2019, par secteur

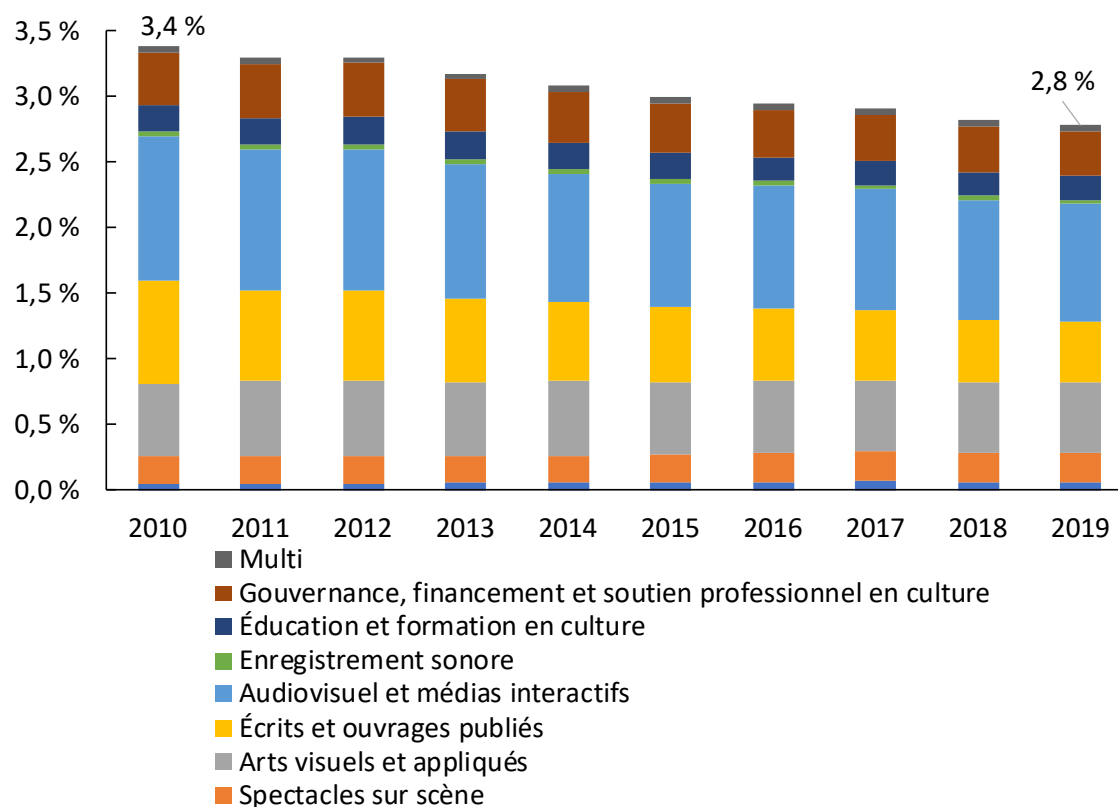


Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0402-01 (PIB-I). Note : Le secteur culturel est une somme des secteurs Information et culture (SCIAN = 51) et Arts, spectacles et loisirs (SCIAN = 71), approximé à l'aide d'un indice de Törnqvist : le taux de croissance agrégé est calculé comme une moyenne pondérée des taux de croissance individuels où les parts nominales de PIB servent de poids.

La Figure 10 présente la distribution des différents produits de la culture dans l'ensemble de l'économie, telle que calculée par le compte satellite de la culture. L'audiovisuel et les médias interactifs représentent la plus grande part du PIB de 2010 à 2019, suivi par les écrits et ouvrages publiés et les arts visuels et appliqués. En somme, la proportion du PIB des produits de la culture dans l'ensemble de l'économie est à la baisse, passant d'un total de 3,4 % en 2010 à 2,8 % en 2019, soit un recul de 0,6 point de pourcentage (« pt % »).

la proportion du PIB des produits de la culture dans l'ensemble de l'économie est à la baisse, passant d'un total de 3,4 % en 2010 à 2,8 % en 2019, soit un recul de 0,6 point de pourcentage.

Figure 10. Proportion du PIB de la culture dans l'économie du Québec, par produit, 2010 à 2019



Source : Statistique Canada, Tableaux 36-10-0221-01 et 36-10-0452-01 (CPIB et CSC).

Le Québec est la deuxième province en importance en termes de PIB de la culture, avec une moyenne de 11,5 G \$ entre 2017 et 2019 (Tableau 4). La croissance annualisée de cette production a été légèrement plus élevée pour le Québec de 2017 à 2019 (sauf en Colombie-Britannique), soit 2,7 %. Toutefois, le résultat de la dernière décennie est plus positif dans les autres provinces (1,5 % contre une moyenne canadienne de 2,5 %).

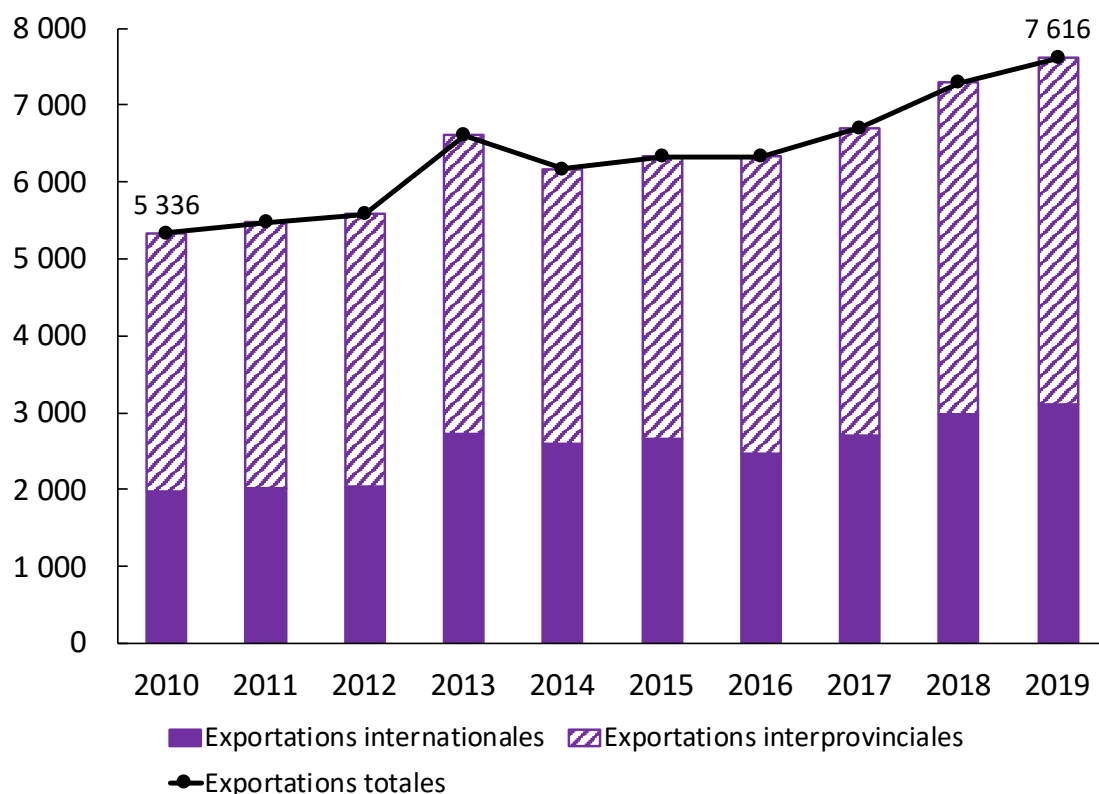
Tableau 4. Comparaison du PIB en culture par territoire

	PIB moyen 2017 à 2019, G \$ courants	Proportion du total canadien 2017 à 2019, %	Taux de croissance annualisé 2017 à 2019, %	Taux de croissance annualisé 2010 à 2019, %
Québec	11,5	20,6%	2,7%	1,5%
Ontario	26,8	48,0%	2,6%	3,1%
Colombie-Britannique	7,7	13,8%	2,7%	3,6%
Alberta	5,1	9,2%	0,4%	1,3%
Canada	55,8	100,0%	2,4%	2,5%

Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0452-01 (CSC).

Composante importante du PIB, la Figure 11 illustre l'évolution des exportations des secteurs culturels du Québec avec d'autres provinces et à l'international entre 2010 et 2019. Durant cette période, ces dernières ont crû de 5,3 G \$ à 7,6 G \$, alors que les exportations interprovinciales ont dépassé celles vers les autres pays, dans un ratio d'environ 1,4 en 2019.

Figure 11. Exportations totales de la culture (M \$)



Source : Statistique Canada, Tableau 12-10-0116-01 (CSC).

Note : Le soutien professionnel en culture inclut la gouvernance et le financement.

Le Tableau 5 montre que plus de la moitié des exportations totales est constituée de produits de l'audiovisuel et des médias interactifs. Les arts visuels et appliqués sont les deuxièmes produits de la culture les plus exportés (19 %), suivis des écrits et ouvrages publiés (17 %) et des spectacles sur scène (6 %).

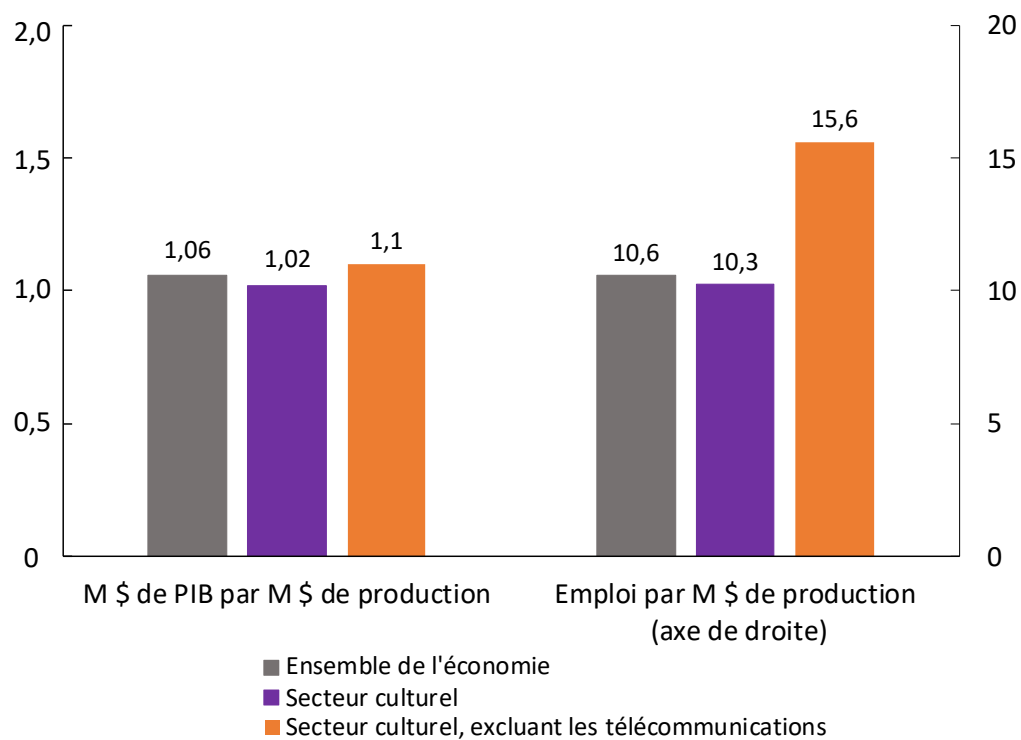
Tableau 5. Exportations de la culture, 2019 (M \$)

	Internationales	Interprovinciales	Totales	% du total
Secteur culturel	3 111,7	4 504,7	7 616,4	100,0
Audiovisuel et médias interactifs	1 035,3	2 888,9	3 924,2	51,5
Arts visuels et appliqués	848,5	669,7	1 518,2	19,9
Écrits et ouvrages publiés	457,4	845,9	1 303,3	17,1
Spectacles sur scène	277,8	213,0	490,8	6,4
Multidomaine	177,2	91,9	269,1	3,5
Soutien professionnel en culture*	98,0	87,3	185,3	2,4
Patrimoine et bibliothèques	73,7	83,0	156,7	2,1
Enregistrement sonore	86,0	43,8	129,8	1,7
Éducation et formation en culture	57,8	13,2	71,0	0,9

Source : Statistique Canada, Tableau 12-10-0116-01 (CSC). Note : Le soutien professionnel en culture inclut la gouvernance et le financement.

La Figure 12 présente les multiplicateurs totaux du PIB et de l'emploi, lesquels permettent de calculer les retombées économiques associées à une dépense dans un secteur d'activité donné auprès de sa main-d'œuvre, de ses fournisseurs et sur l'ensemble de l'économie. Pour chaque M \$ en valeur de production, les retombées totales en termes de PIB sont de 1,02 M \$ pour le secteur culturel, alors qu'elles sont de 1,06 M \$ pour l'ensemble de l'économie. Ces retombées passent toutefois à 1,1 M \$ en retirant les télécommunications du secteur culturel. De plus, 1 M \$ de production en culture permet le maintien de 10,3 emplois, comparativement à 10,6 pour l'ensemble de l'économie, et 15,6 emplois lorsqu'on retire les télécommunications du secteur culturel. Ainsi, une dépense dans le secteur culturel, en excluant les télécommunications, permet de garder davantage d'emploi que l'ensemble de l'économie (15,6 emplois par M \$ de production contre 10,6) et crée davantage de richesse (1,1 M \$ de PIB par M \$ de production contre 1,06 M \$).

Figure 12. Multiplicateurs totaux du PIB et de l'emploi, Québec, 2018



Source : Statistique Canada, Tableaux 36-10-0113-01 et 36-10-0595-01 (Compte des entrées-sorties).

1.3. L'emploi et les conditions de travail

Le Tableau 6 présente un portrait global de l'emploi en culture. De 2017 à 2019, le secteur culturel québécois comptait 156 158 emplois selon le compte satellite de la culture (moitié supérieure du tableau), alors que le Canada en dénombrait 661 535. Durant cette période, la croissance annualisée de l'emploi québécois a été moindre en culture que dans l'ensemble du pays (0,8 % comparativement à 1,6 %).

Selon les données de l'EERH (moitié inférieure du tableau), le secteur culturel au Québec comptait en moyenne 139 126 emplois lors de ces mêmes années, pour un taux de croissance annualisé de 0,6 %, ce qui est inférieur à l'ensemble de l'économie (2,0 %). Les arts, spectacles et loisirs comptaient 63 634 emplois et affichaient un taux de croissance annualisé de 2,1 %, contre 75 492 emplois et 0,7 % en information et culture. En retirant les emplois des télécommunications, ces derniers résultats deviennent toutefois 40 876 emplois et 3,0 %.

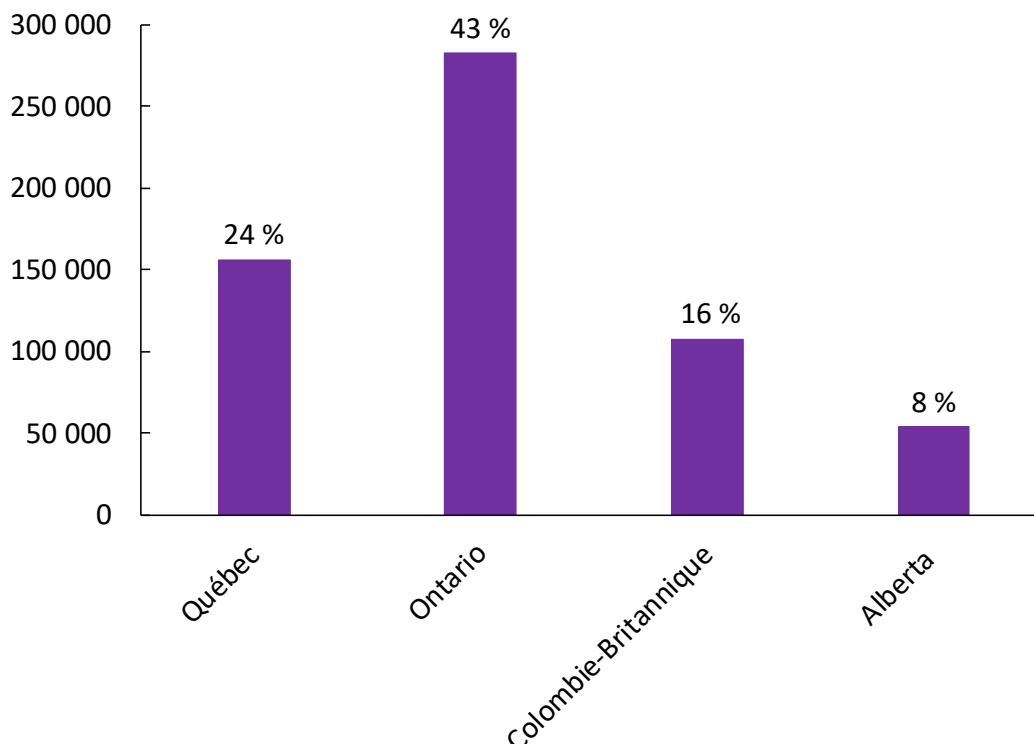
Tableau 6. Comparaison de l'emploi moyen et taux de croissance annualisé de 2017 à 2019 pour certaines provinces et certains secteurs

	Emplois moyens	Taux de croissance annualisé, %
Emplois en culture, par province (CSC)		
Québec	156 158	0,8%
Ontario	282 622	1,8%
Colombie-Britannique	107 387	2,4%
Alberta	53 470	1,2%
Canada	661 535	1,6%
Emplois au Québec, par industrie (EERH)		
Ensemble de l'économie	3 697 340	2,6%
Secteur des services	2 944 873	2,6%
Secteur culturel	139 126	0,6%
Information et culture	75 492	-0,7%
Information et culture, excluant les télécommunications	40 876	3,0%
Arts, spectacles et loisirs	63 634	2,1%
Fabrication de matériel de transport	48 082	10,2%
Hébergement et restauration	264 010	3,3%
Mines (excluant pétrole et gaz)	15 177	7,5%

Source : Statistique Canada, Tableaux 36-10-0452-01 et 14-10-0202-01 (CSC et EERH).

Au total, le Québec compte 24 % de l'ensemble des emplois de la culture, contre 43 % pour l'Ontario, 16 % pour la Colombie-Britannique et 8 % en Alberta (Figure 13). En comparaison, le Québec compte 22 % des emplois canadiens, contre 39 % pour l'Ontario, 14 % pour la Colombie-Britannique et 12 % pour l'Alberta⁹.

Figure 13. Comparaison de l'emploi moyen en culture de 2017 à 2019 pour certaines provinces

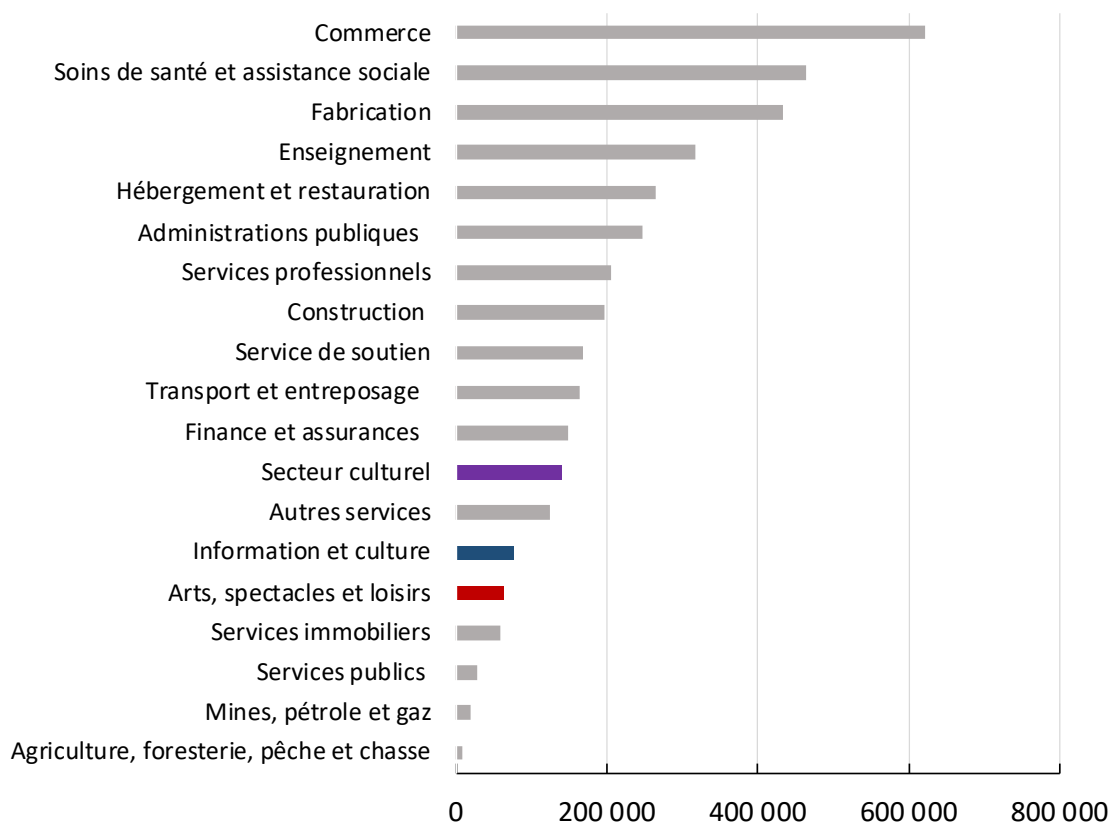


Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0452-01 (CSC).

La Figure 14 montre qu'à l'instar du PIB, l'emploi du secteur culturel entre 2017 et 2019 se retrouve dans le dernier tiers des industries en termes de poids dans le total, dépassant toutefois des secteurs tels que les autres services, les services immobiliers, les mines, pétrole et gaz et l'agriculture, foresterie, pêche et chasse.

9. Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0202-01.

Figure 14. Comparaison de l'emploi moyen de 2017 à 2019 au Québec par secteur



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0202-01 (EERH).

Parmi les emplois du secteur culturel, l'audiovisuel et les médias interactifs est le sous-groupe le mieux représenté avec près du quart des emplois, suivi par les arts visuels et appliqués (20 %) et les écrits et ouvrages publiés (18 %) (Tableau 7). Le soutien professionnel en culture est le sous-secteur ayant connu la plus forte croissance (2,5 %), tandis que les écrits et ouvrages publiés ont connu une baisse de l'emploi de 3,3 % durant ces années.

Tableau 7. Emplois et taux de croissance annualisé par sous-secteur de la culture, moyenne de 2017 à 2019

	Emplois	% du total	Taux de croissance
Secteur culturel	156 158	100,0%	0,8%
Audiovisuel et médias interactifs	37 921	24,3%	1,8%
Arts visuels et appliqués	30 612	19,6%	1,5%
Écrits et ouvrages publiés	28 096	18,0%	-3,3%
Spectacles sur scène	20 362	13,0%	1,4%
Soutien professionnel en culture*	19 234	12,3%	2,5%
Éducation et formation en culture	10 484	6,7%	1,3%
Patrimoine et bibliothèques	5 582	3,6%	1,4%
Enregistrement sonore	2 378	1,5%	0,4%
Multidomaine	1 489	1,0%	0,4%

Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0452-01 (CSC). Note : Le soutien professionnel en culture inclut la gouvernance et le financement.

À partir des données du plus récent recensement de Statistique Canada, le Tableau 8 montre la répartition de l'emploi par sexe pour certains secteurs. Dans l'ensemble de l'économie, 47,9 % des emplois sont occupés par des femmes. Le secteur culturel compte relativement plus d'hommes, alors que les femmes comptent pour 43,8 % de l'ensemble du secteur. Leur proportion est de 40,8 % en information et culture (45,3 % en excluant les télécommunications) et de 47,4 % en arts, spectacles et loisirs.

Tableau 8. Comparaison de l'emploi par sexe pour certains secteurs – Recensement de 2016

	Emploi	Hommes	Femmes	% de femmes
Ensemble de l'économie	4 154 010	2 163 095	1 990 915	47,9%
Secteur des services	3 308 265	1 507 945	1 800 300	54,4%
Information et culture	100 775	59 705	41 075	40,8%
Information et culture, excluant les télécommunications	64 385	35 195	29 195	45,3%
Arts, spectacles et loisirs	84 130	44 230	39 895	47,4%
Secteur culturel	184 905	103 935	80 970	43,8%

Source : Statistique Canada – Recensement de 2016.

Dans l'ensemble, 6 % des emplois au Québec sont occupés par des immigrant.e.s ayant reçu ce statut il y a moins de 10 ans et 10,6 % par des immigrant.e.s ayant reçu ce statut il y a plus de 10 ans (Tableau 9). Au total, le secteur culturel compte 13,6 % de travailleur.euse.s issu.e.s de l'immigration, contre 16,6 % pour l'ensemble de l'économie et 17,4 % pour le secteur des services. Ainsi, le secteur culturel comprend relativement moins de personnes issues de l'immigration comparativement à l'ensemble de l'économie.

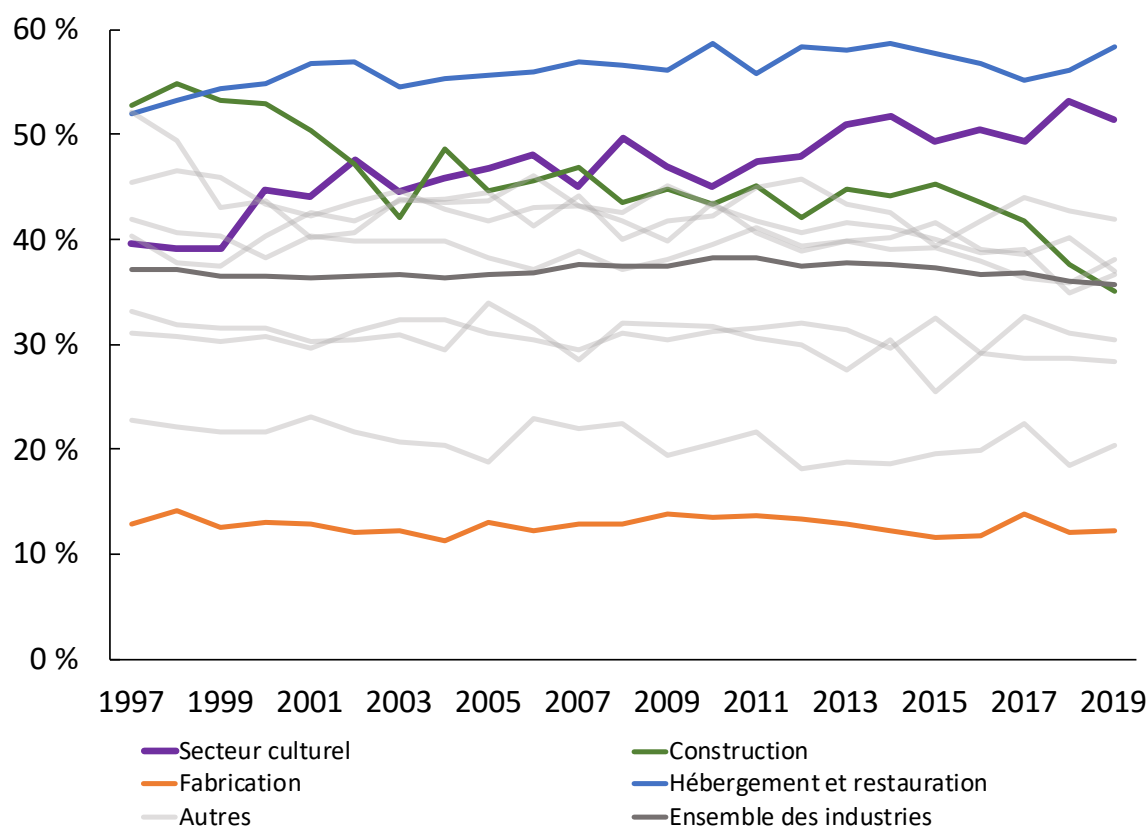
Tableau 9. Comparaison de l'emploi moyen de 2017 à 2019 par statut d'immigration

	Emploi total	Immigrant.e.s moins de 10 ans	% du total	Immigrant.e.s plus de 10 ans	% du total
Ensemble de l'économie	4 275 125	255 373	6,0%	452 031	10,6%
Secteur des services	3 408 029	211 341	6,2%	381 569	11,2%
Secteur culturel	180 582	10 256	5,7%	14 184	7,9%

Source : Statistique Canada – Enquête sur la population active : fichier de microdonnées à grande diffusion. Compilation spéciale d'AppEco.

La Figure 15 a été élaborée à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec et montre le taux d'emploi atypique par secteur. L'emploi atypique inclut les emplois temporaires, à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) et les emplois de travailleur.euse.s autonomes. De 1997 à 2019, le taux d'emploi atypique du secteur culturel a crû de façon continue, augmentant de près de 10 pts %, contrairement au taux de l'ensemble de l'économie qui est resté stable, oscillant autour de 37 %. Depuis 2007, le secteur culturel se retrouve parmi les deux secteurs les plus fortement représentés dans l'emploi atypique, avec l'hébergement et la restauration.

Figure 15. Taux d'emploi atypique par secteur, 1997 à 2019

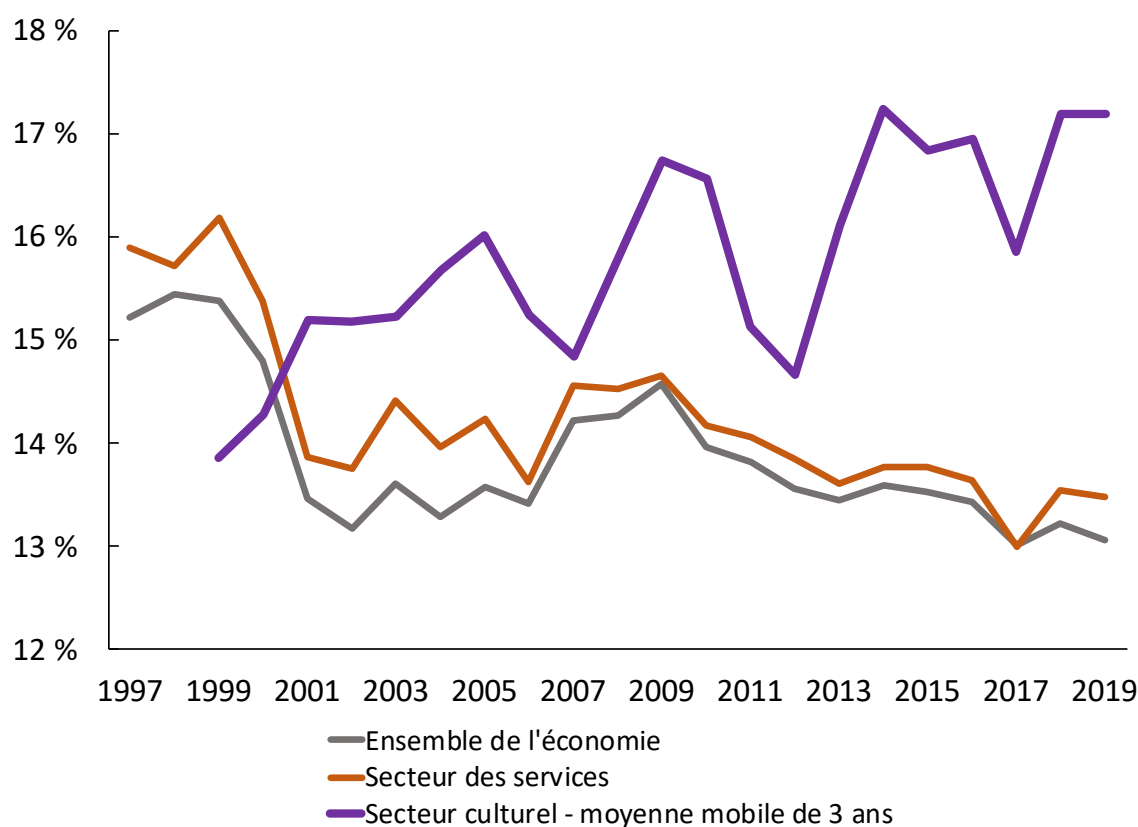


Source : Institut de la statistique du Québec. Note : Les emplois temporaires, à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) et les emplois de travailleur.euse.s autonomes sont considérés comme étant atypiques.

La Figure 16 montre la proportion de travailleur.euse.s autonomes dans l'emploi par secteur selon les données de l'EPA. Alors que la tendance est à la baisse de 1997 à 2019 pour l'ensemble de l'économie et le secteur des services, elle est à la hausse pour le secteur culturel, qui comporte en 2019 plus de 17 % de travailleur.euse.s autonomes parmi l'ensemble de ses travailleur.euse.s.

Alors que la tendance est à la baisse de 1997 à 2019 pour l'ensemble de l'économie et le secteur des services, elle est à la hausse pour le secteur culturel, qui comporte en 2019 plus de 17 % de travailleur.euse.s autonomes parmi l'ensemble de ses travailleur.euse.s.

Figure 16. Proportion de travailleur.euse.s autonomes dans l'emploi par secteur, 1997 à 2019

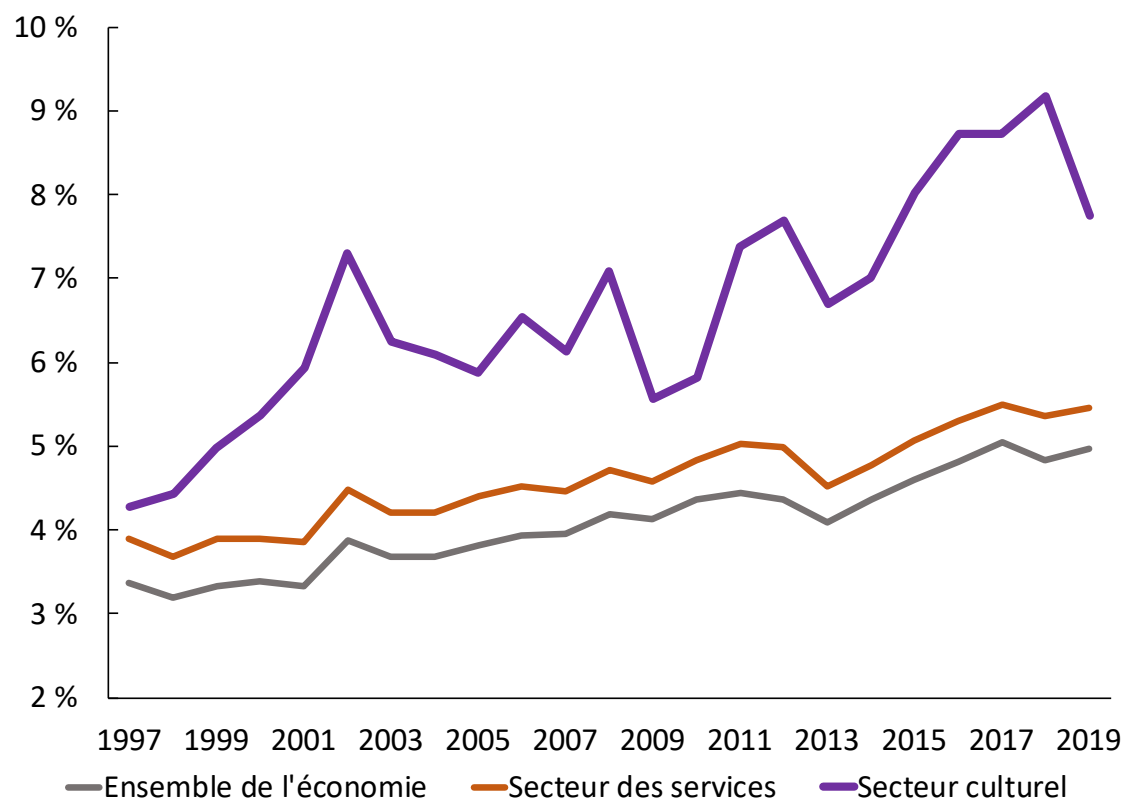


Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0027-01 (EPA). Note : Pour le secteur culturel, une moyenne mobile de 3 ans est utilisée afin d'amoindrir la volatilité d'une année à l'autre. La Figure A1.1 en annexe offre une ventilation par sexe.

L'évolution de la proportion des travailleur.euse.s occupant plus d'un emploi est illustrée à la Figure 17. Bien que la tendance pour l'ensemble de l'économie et le secteur des services soit légèrement à la hausse depuis 1997, cette dernière est plus prononcée dans le secteur culturel. En 1997, on comptait un peu plus de 4 % de travailleur.euse.s occupant plus d'un emploi dans le secteur culturel, alors qu'en 2018-2019, cette proportion avait plus que doublé.

En 1997, on comptait un peu plus de 4 % de travailleur.euse.s occupant plus d'un emploi dans le secteur culturel, alors qu'en 2018-2019, cette proportion avait plus que doublé.

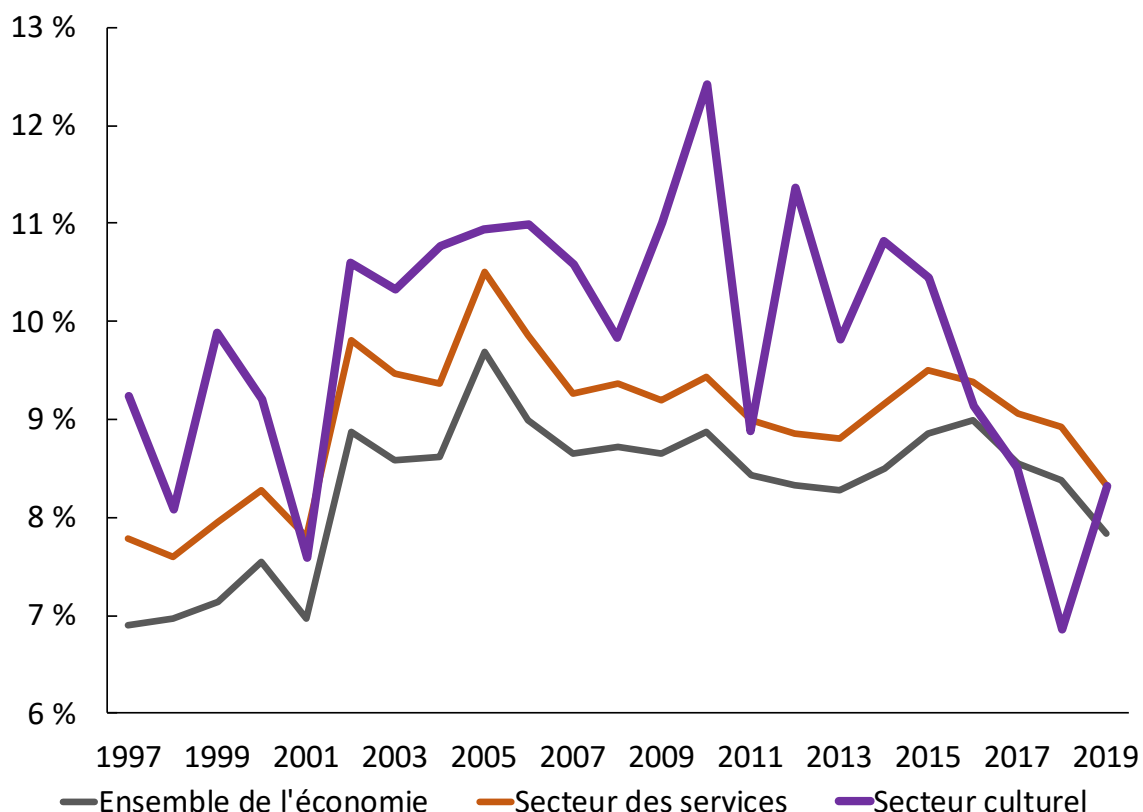
Figure 17. Proportion des travailleur.euse.s occupant plus d'un emploi par secteur, 1997 à 2019



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0044-01 (EPA). Note : La Figure A1.2 en annexe offre une ventilation par sexe.

Comparativement au reste de l'économie et au secteur des services, au cours des deux dernières décennies, le secteur culturel comportait une plus grande proportion de travailleur.euse.s effectuant des heures supplémentaires non rémunérées (Figure 18). Ce fut le cas durant toute la période 1997 à 2015, à l'exception de l'année 2001. Par la suite, les proportions observées en 2016-2019 étaient relativement semblables pour ces trois secteurs, avec une moyenne de 8,2 % pour le secteur culturel, 8,9 % pour le secteur des services et 8,4 % pour l'ensemble de l'économie.

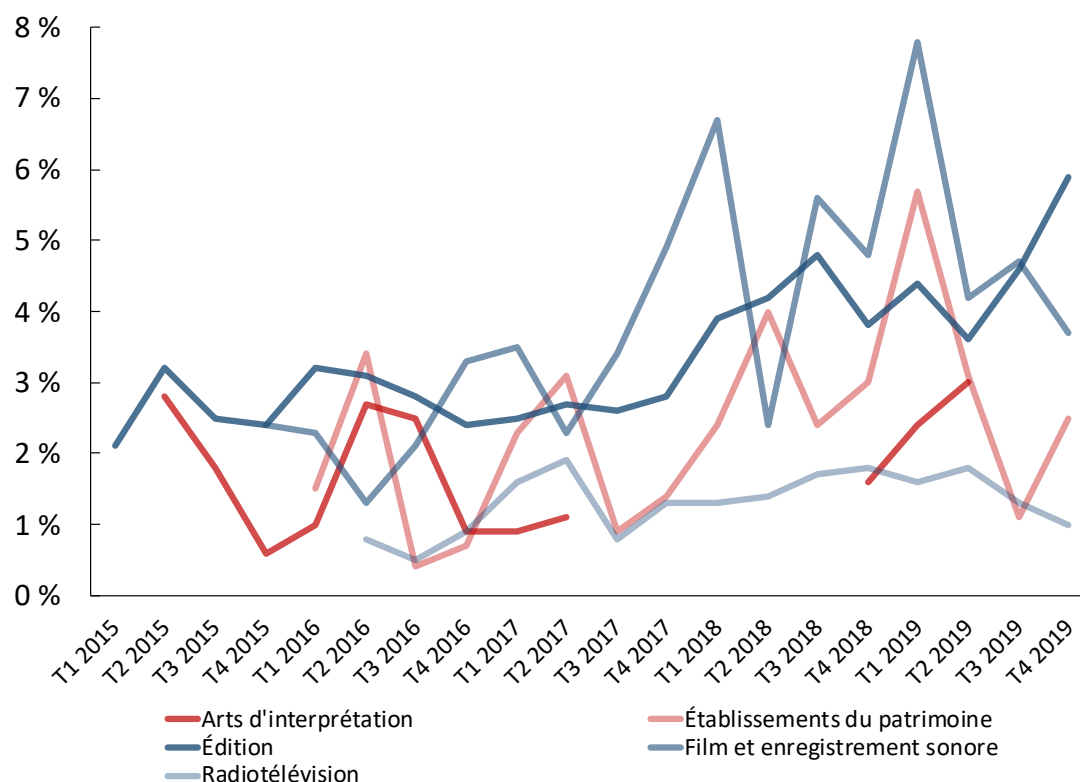
Figure 18. Proportion des employé.e.s effectuant des heures supplémentaires non rémunérés par secteur, 1997 à 2019



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0076-01 (EPA). Note : La Figure A1.3 en annexe offre une ventilation par sexe.

L'enquête sur les postes vacants permet d'examiner l'évolution du taux de postes vacants par secteur de la culture (Figure 19). Pour les sous-secteurs des arts d'interprétation (+ 0,4 pts %), les établissements du patrimoine (+ 1,6 pts %), l'édition (+ 2,1 pts %), et le film et l'enregistrement sonore (+ 2,7 pts %), les tendances ont été à la hausse entre 2015 et 2019. Toutefois, le taux fut stable sur la période pour la radiotélévision, oscillant autour de 1,5 %.

Figure 19. Taux de postes vacants par secteur de la culture, 2015 à 2019



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0326-01 (EPVS).

Le Tableau 10 montre la répartition régionale de l'emploi culturel, ainsi que sa part dans l'économie. Dans l'ensemble, la grande région de Montréal (Agglomération, Montérégie et Laval) regroupe 6 emplois culturels sur 10. En moyenne entre 2010 et 2019, 6,5 % des emplois dans l'Agglomération de Montréal étaient occupés dans le secteur culturel, ce qui est supérieur de 2,2 pts % à la moyenne québécoise. Les régions de la Montérégie, Laurentides et Outaouais se situent toutes près de cette même moyenne, soit entre 4,2 % et 4,4 %.

Tableau 10. Emplois du secteur culturel et de l'ensemble des industries par région économique, moyenne de 2010 à 2019 et proportion

	Secteur culturel	Ensemble des industries	%
Agglomération de Montréal	63 160	972 680	6,5%
Montérégie	33 680	771 010	4,4%
Capitale-Nationale	14 260	387 120	3,7%
Laurentides	12 750	300 970	4,2%
Lanaudière	9 120	247 120	3,7%
Outaouais	8 130	194 990	4,2%
Laval	8 070	214 160	3,8%
Autres régions	25 660	979 810	2,6%
Total Québec	174 830	4 067 860	4,3%

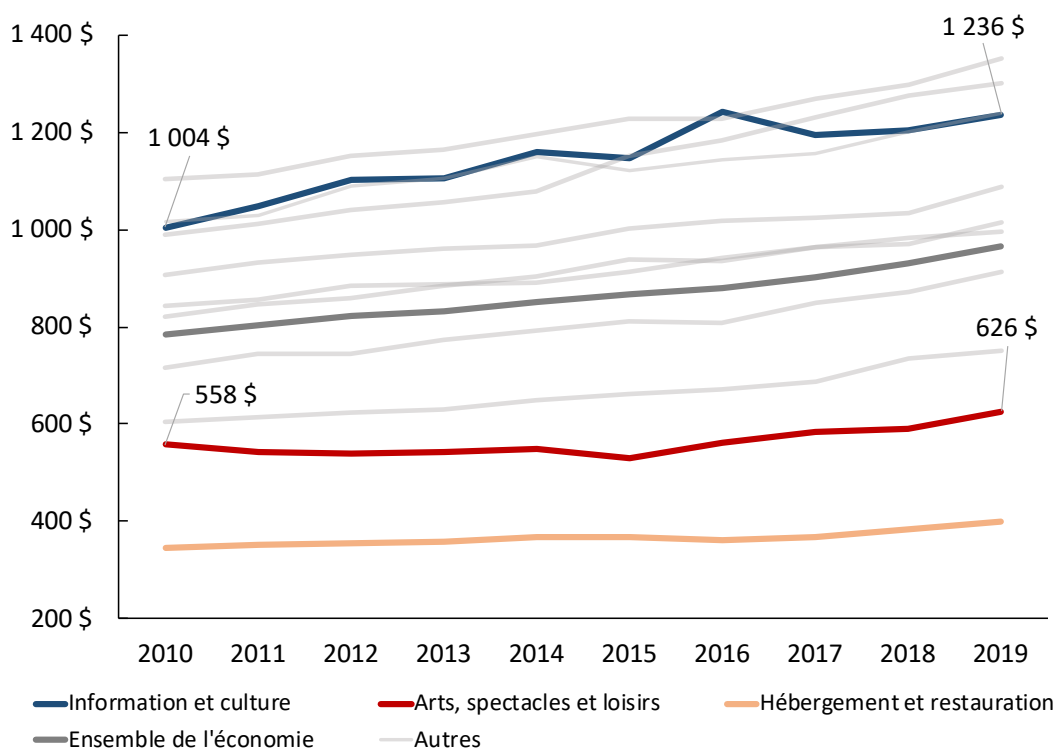
Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0392-01 (EPA). Note : Les autres régions incluent l'Abitibi-Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, l'Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1.4. La rémunération de la main-d'œuvre culturelle

Cette section brosse un portrait de la rémunération des travailleur.euse.s du secteur culturel, en comparant avec d'autres secteurs économiques. L'analyse vise à observer les différences entre la rémunération culturelle et celle de l'ensemble de l'économie, ainsi que les tendances pré-pandémiques.

La Figure 20 montre l'évolution de la rémunération hebdomadaire moyenne par secteur de 2010 à 2019. Cette rémunération inclut la rémunération totale gagnée au courant d'une semaine de travail, soit le salaire, les avantages, bonis, etc. Elle dépend donc à la fois du taux de rémunération par heure travaillée et du nombre total d'heures travaillées par semaine. Entre 2010 et 2019, la rémunération du secteur des arts, spectacles et loisirs se retrouve sous la moyenne de l'ensemble de l'économie, alors que celle de l'information et culture la dépasse. La croissance de cette rémunération a été inférieure à l'ensemble des secteurs pour les arts, spectacles et loisirs, alors qu'elle a été supérieure en information et culture. De l'ensemble des secteurs couverts par l'EERH, les arts, spectacles et loisirs sont un des secteurs les moins bien rémunérés, alors que seul celui de l'hébergement et la restauration a une rémunération moyenne inférieure.

Figure 20. Rémunération hebdomadaire moyenne par secteur, 2010 à 2019 (\$ / semaine)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0204-01 (EERH). La rémunération horaire moyenne par secteur est présentée en annexe (Figure A1.5).

Comme montré au Tableau 11, la rémunération hebdomadaire moyenne au cours des années 2017 à 2019 pour les arts, spectacles et loisirs est, à 601 \$, fortement inférieure à celle de l'ensemble de l'économie (933 \$). Les arts d'interprétation et les établissements du patrimoine ont cependant une rémunération un peu plus haute, avec 763 \$ et 800 \$, comptant pour 82 % et 86 % de la moyenne pour l'ensemble de l'économie. Le sous-secteur de l'information et culture affiche toutefois une rémunération plus forte que l'ensemble de l'économie, avec 1 212 \$. Quant au film et à l'enregistrement sonore, son résultat se situe 5 % au-dessus de la moyenne québécoise.

Tableau 11. Rémunération hebdomadaire moyenne des sous-industries de la culture, \$ et % de la moyenne de l'ensemble de l'économie, moyenne 2017 à 2019

	\$	%
Ensemble de l'économie	933 \$	100%
Secteur des services	886 \$	95%
Information et culture	1 212 \$	130%
Édition	1 406 \$	151%
Film et enregistrement sonore	977 \$	105%
Télécommunications	1 206 \$	129%
Arts spectacles et loisirs	601 \$	64%
Arts d'interprétation	763 \$	82%
Établissements du patrimoine	800 \$	86%
Divertissements et loisirs	503 \$	54%

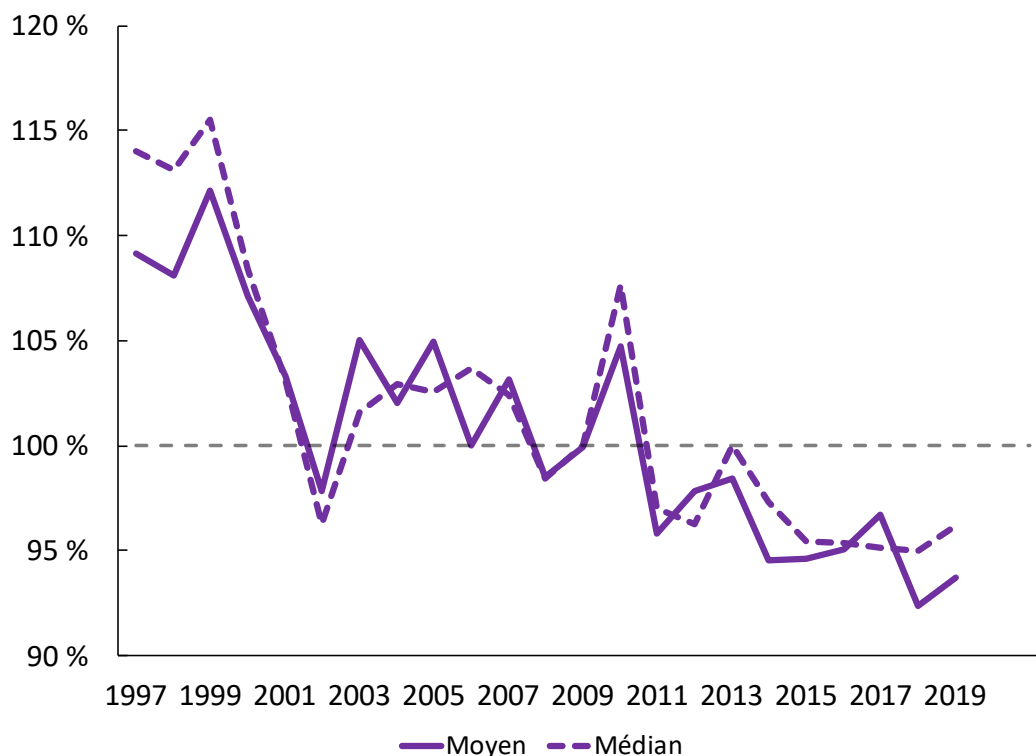
Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0204-01 (EERH).

La Figure 21 montre le déclin presque continu des salaires hebdomadaires moyen et médian en culture par rapport à l'ensemble de l'économie depuis deux décennies. En 1997, ces salaires étaient de 9 à 14 % plus élevés que dans l'ensemble des secteurs, puis ont diminué à partir de 1999 jusqu'à se retrouver autour de la moyenne entre 2001 et 2009. Par la suite, cette proportion a poursuivi son déclin, avoisinant les 92 % en 2019.

Deux baisses drastiques sont apparentes au cours de cette période : la première autour de 2000-2001 et la deuxième en 2010. Ces deux chocs coïncident avec des périodes de perturbations macroéconomiques importantes, ce qui souligne l'exposition du secteur culturel au contexte international¹⁰. Ainsi, indépendamment des heures travaillées et tous types de postes confondus, les employé.e.s œuvrant en culture gagnent des salaires de plus en plus faibles que dans le reste de l'économie.

les employé.e.s œuvrant en culture gagnent des salaires de plus en plus faibles que dans le reste de l'économie.

Figure 21. Proportion du salaire hebdomadaire moyen et médian en culture par rapport à l'ensemble des secteurs, 1997 à 2019



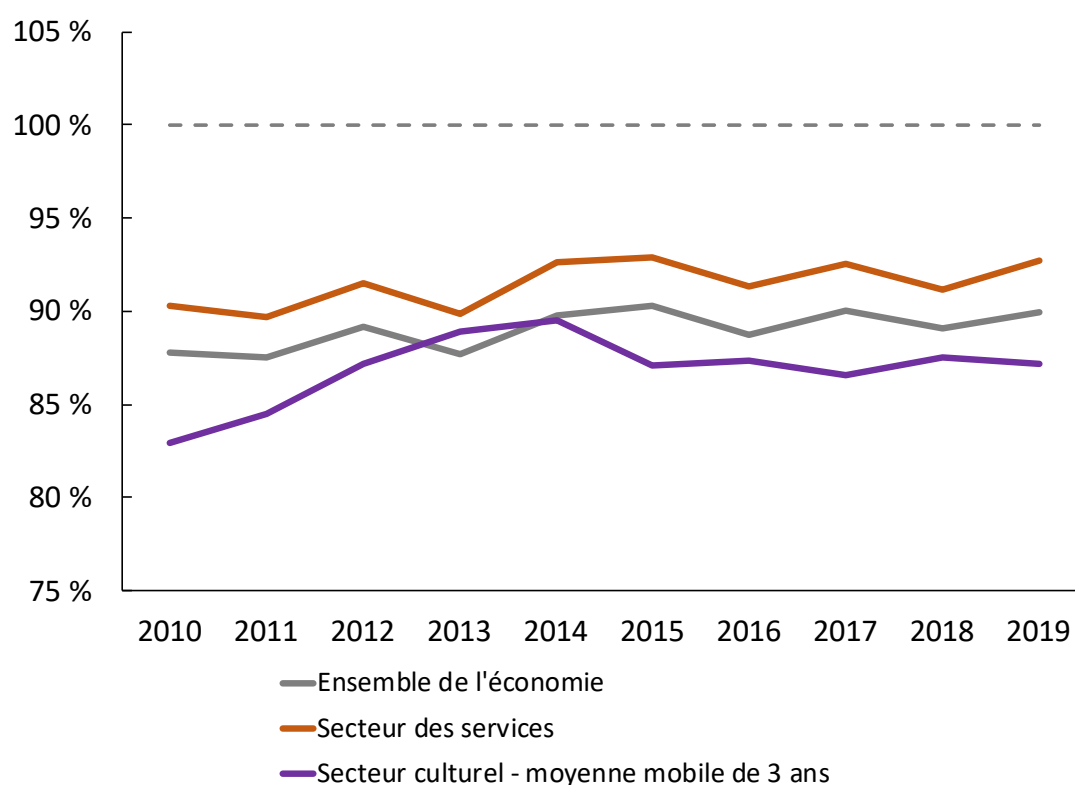
Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0064-01 (EPA). L'évolution des salaires en valeurs brutes est présentée en annexe à la Figure A1.4.

10. Effectivement, les États-Unis ont traversé une récession en 2001, communément appelée la « bulle dot-com », tandis que le monde entier était frappé par la « Grande Récession » en 2008-2009.

La Figure 22 permet de visualiser l'écart de revenu entre les femmes et les hommes de 2010 à 2019 dans le secteur culturel et l'ensemble de l'économie. De façon générale, tous types de postes et de caractéristiques confondus, les salaires des femmes ont été de 10 % à 12 % inférieurs à ceux des hommes pour l'ensemble de la période. La différence est d'autant plus marquée pour le secteur culturel, alors qu'en 2010, le salaire des femmes correspondait à moins de 85 % de celui des hommes. Cette différence s'est toutefois rétrécie depuis.

Il importe de mentionner que ces écarts de salaire sont des résultats globaux, qui ne tiennent pas compte des autres différences dans les caractéristiques des individus, des postes occupés et des types d'employeurs pouvant également expliquer ces écarts de salaire. Néanmoins, une fois que l'influence combinée de ces autres facteurs est exclue, il subsiste généralement un écart salarial uniquement attribuable au sexe de l'employé.e¹¹.

Figure 22. Ratio du salaire horaire des femmes par rapport aux hommes, 2010-2019



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0064-01 (EPA). Note : Pour le secteur culturel, une moyenne mobile de 3 ans est utilisée afin d'amoindrir la volatilité d'une année à l'autre. Ces ratios représentent des écarts bruts, non ajustés pour le profil des individus et des employeurs.

11. Pour mesurer avec précision cet écart excluant tout autre facteur possiblement confondant, il convient de recourir à des méthodes économétriques de régression multiple.

1.5. La contribution socioéconomique du secteur culturel

Une revue de la contribution économique de la culture ne serait pas complète sans reconnaître le rôle fondamental du milieu dans la société québécoise. Au-delà des mesures macroéconomiques, la culture génère aussi une valeur humaine et des avantages difficilement quantifiables, mais néanmoins significatifs. Selon la littérature, le secteur culturel est un vecteur de capital social, ayant démontré une capacité de renforcer les liens communautaires et de promouvoir l'engagement civique, l'inclusion et le bien-être des individus (Department of Canadian Heritage, 2016; Crossick & Kaszynska, 2016).

Sur le plan du développement économique, plusieurs études citent le secteur culturel en tant que contributeur à la régénération urbaine et à la croissance de l'économie de l'expérience. L'innovation culturelle est au cœur de la création, et les entreprises, organismes et artistes du secteur contribuent à l'enrichissement des écosystèmes locaux à travers leurs talents et compétences techniques (Khlystova, Kalyuzhnova, & Belitski, 2022). Du côté de l'éducation, le secteur des arts et de la culture demeure un pilier d'apprentissage, participant au développement cognitif et à la formation de compétences communicatives et sociales des étudiant.es (Crossick & Kaszynska, 2016).

Également, les œuvres culturelles ont une capacité réflexive, pouvant à la fois influencer ses consommateur.trices à considérer d'autres perspectives ou réalités et se sentir écouté.es, voire compris.es. Le pouvoir transformateur de la culture la rend unique et distincte des autres secteurs économiques. C'est une des raisons pour lesquelles le secteur a été reconnu dans la déclaration commune des ministres de la Culture du G20 comme étant un moteur de développement durable en juillet 2021 (UNESCO, 2022). Selon l'UNESCO, par exemple, les secteurs culturels ne sont pas encore suffisamment exploités dans la lutte contre le changement climatique et le passage à de nouveaux modèles durables.

La valeur de la culture est donc multidimensionnelle et profonde, affectant la vie économique, sociale et environnementale de nos communautés. L'expérience culturelle a une valeur intrinsèque qui ne se traduit pas en chiffres, ni en mots, mais bien en émotions et en expériences qui nous font collectivement évoluer et grandir. La pandémie a mis en lumière cet aspect intangible de la culture et l'importance cruciale de sa place dans notre quotidien.

2

AXE 2 : L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LE SECTEUR CULTUREL

L'Axe 1 a présenté non seulement l'importance socioéconomique indéniable du secteur culturel, mais aussi ses défis chroniques, tels que des conditions de travail nettement plus atypiques et précaires que dans le reste de l'économie ainsi qu'une rémunération moyenne généralement plus faible.

C'est dans ce contexte déjà ardu que s'est abattue au Québec la pandémie de COVID-19 en mars 2020, entraînant avec elle un ralentissement des activités et une panoplie de mesures sanitaires. Ainsi, autant des facteurs affectant la demande (réticence ou incapacité des consommateurs à sortir en groupe) que l'offre (fermeture obligatoire des lieux publics) ont eu un impact économique considérable sur le milieu culturel.

Le Tableau 12 présente les principales mesures sanitaires ayant affecté ou affectant toujours le milieu culturel au Québec depuis mars 2020, qu'elles soient spécifiques au secteur culturel ou générales. Comme l'indiquent les lignes de couleur orange, il y a eu trois principales rondes de mesures ayant un impact négatif sur la culture : le printemps 2020, l'automne 2020 et l'hiver 2021-2022. Tout d'abord, les grands rassemblements ont été interdits, des mesures de distanciation physique ont été imposées et les événements estivaux ont été annulés. Certaines consignes ont été assouplies au cours de l'été 2020, permettant notamment aux musées et aux salles de spectacles de rouvrir progressivement.

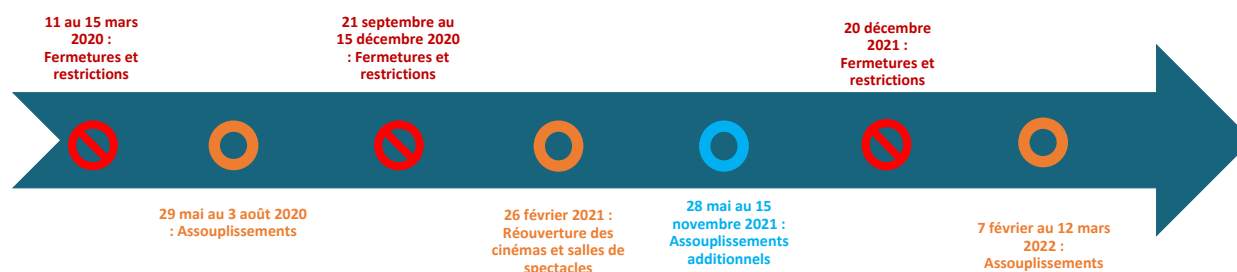
À l'automne 2020, la remontée des cas de contamination amène le gouvernement à réduire la taille des rassemblements et à replacer plusieurs régions en « zone rouge », notamment Montréal où une grande partie de l'activité culturelle se concentre. Ces dispositions persisteront jusqu'à la fin du mois de février, à partir de laquelle divers allègements seront graduellement mis en place. Enfin, en décembre 2021, une nouvelle fermeture des salles a entraîné une série d'annulations de spectacles et d'événements. Le début du printemps 2022 fut accompagné de la levée de plusieurs mesures contraignantes pour la conduite des activités, mais le Québec est ensuite retombé dans une 6e vague de contamination.

Tableau 12. Sélection de mesures sanitaires affectant le milieu culturel, 2020-2022

2020	
11 mars	Interdiction des rassemblements de plus de 250 personnes
15 mars	Mesures de distanciation physique (1 mètre) et fermeture des salles de spectacles
27 mars	Consigne de distanciation physique passe de 1 à 2 mètres
10 avril	Annulation de tous les festivals et activités estivales jusqu'au 31 août
29 mai	Ouverture des musées et des comptoirs de prêts des bibliothèques pour l'ensemble du Québec et des cinéparcs
1er juin	Réouverture des salles de spectacle sans public pour captation et des studios d'enregistrements musicaux et sonores
22 juin	Réouverture des salles de spectacle, des théâtres et des cinémas, nombre maximal de 50 personnes permis lors d'événements intérieurs et extérieurs
3 août	Le nombre maximal de personnes permis lors d'événements intérieurs et extérieurs passe de 50 à 250 personnes
21 septembre	Le nombre maximal de personnes permis lors d'événements redescend à 50
1er octobre	Les lieux accueillant un auditoire seront fermés en zone rouge
15 décembre	Plusieurs régions passent en zone rouge pour la période des fêtes
2021	
26 février	Réouverture des cinémas et salles de spectacle
28 mai	Allègements pour les grandes salles intérieures et extérieures
17 juin	Spectacles et événements sportifs peuvent accueillir jusqu'à 3 500 personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, subdivisés en sections indépendantes accueillant un maximum de 250 personnes
28 juin	Allègements pour cinémas et salles de spectacles, permettant d'augmenter le nombre de spectateurs
2 juillet	Limite rehaussée de 3 500 à 5 000 personnes pour les festivals et événements extérieurs
12 juillet	Distanciation abaissée de 2 mètres à 1 mètre. Dans les lieux avec places fixes, un siège doit demeurer libre entre des personnes de résidences différentes
1er août	Capacité d'accueil rehaussée lors d'événements ; lorsque les personnes demeurent assises (500 à l'extérieur et 250 à l'intérieur) ; dans les stades, salles et festivals (15 000 l'extérieur et 7 500 à l'intérieur)
8 octobre	Assouplissements des mesures sanitaires pour les salles de spectacles
15 novembre	Assouplissements des mesures sanitaires pour les salles de spectacles
20 décembre	Fermeture des cinémas, salles de spectacle, annulation des soupers spectacles, événements publics et activités intérieures
2022	
7 février	Événements publics à l'intérieur (notamment cinémas et salles de spectacle) : capacité d'accueil à 50 % ou maximum de 500 personnes, avec passeport vaccinal. À l'extérieur : capacité d'accueil de 1 000 personnes avec passeport vaccinal

La Figure 23 offre une synthèse des grandes phases de mesures sanitaires qui permettra de mettre en contexte l'analyse des indicateurs économiques qui suit. Sans aucun doute, ces mesures ont rendu la planification d'activités culturelles très difficile. Des mises à pied à durée indéterminées ont dû être faites, des productions reportées, des billets de spectacle remboursés, etc. Les sections suivantes examinent précisément l'impact de la pandémie sur les indicateurs économiques de la culture ainsi que les expériences recensées lors de consultations menées auprès de représentants du milieu.

Figure 23. Principaux changements aux mesures sanitaires affectant le milieu culturel



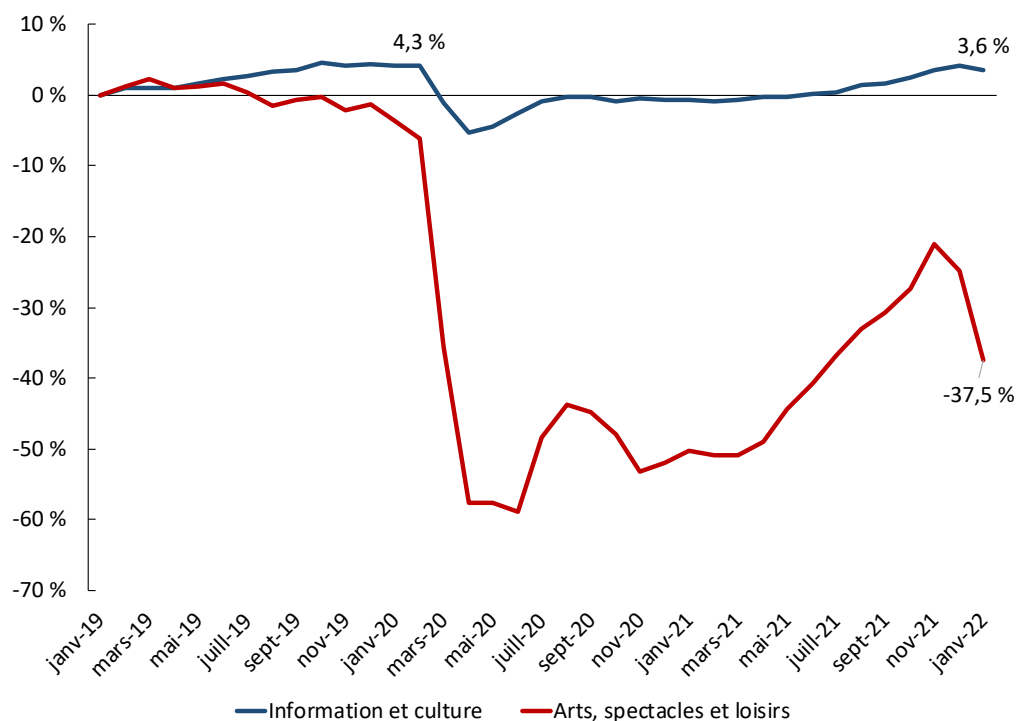
2.1. Indicateurs macroéconomiques

Le produit intérieur brut (« PIB ») représente la valeur nette de la production économique réalisée par un secteur donné. En ce sens, il s'agit d'un indicateur économique utile puisqu'il résume plusieurs aspects du rendement économique : emploi, rémunération, rentabilité, exportation, etc. La Figure 24 montre que pour les deux secteurs culturels pour lesquels des données mensuelles de PIB sont disponibles (Information et culture, SCIAN = 51 ; Arts spectacles et loisirs, SCIAN = 71), l'impact de la pandémie a été très différent.

En information et culture, qui regroupe notamment les activités d'édition, de télévision, de cinéma et d'enregistrement sonore, la pandémie a d'abord eu un impact négatif correspondant à environ 5 % du PIB de janvier 2019 et qui s'est étalé de mars à septembre 2020. Le secteur a renoué dès le mois d'août 2020 avec son niveau de PIB de janvier 2019 (mais toujours en dessous de son niveau de fin d'année 2019) et a maintenu cette cadence jusqu'en juillet 2021. Ce n'est qu'à partir d'août 2021 qu'une nouvelle phase de croissance s'est matérialisée, de sorte que le PIB du secteur était supérieur de 3,6 % en janvier 2022 par rapport à janvier 2019.

Pour les arts, spectacles et loisirs, le portrait est tout autre. La chute du PIB pour ce secteur culmina à près de -60 % d'avril à juin 2020, en plus d'avoir débuté plus tôt, dès février 2020. Les assouplissements aux mesures sanitaires au cours de l'été 2020 ont permis une certaine reprise des activités, mais celle-ci fut interrompue dès l'automne, alors que plusieurs régions retombaient en zone rouge. L'activité du secteur s'est ensuite maintenue environ 50 % en deçà de son niveau de janvier 2019 jusqu'en mars 2021 avant qu'une nouvelle ronde d'assouplissements permette graduellement au secteur de revenir à un niveau inférieur de seulement 22 % du PIB de janvier 2019. Or, les restrictions mises en place en décembre 2021 semblent avoir eu un impact immédiat sur les activités, créant un revirement dans la tendance positive qui avait cours.

Figure 24. Variation du PIB réel en culture par rapport à janvier 2019 (%)



Source : Institut de la statistique du Québec, PIB réel par industrie, aux prix de base, données désaisonnalisées et annualisées.

En somme, même si le secteur de l'information et de la culture a subi un ralentissement prolongé de ses activités, l'impact fut globalement beaucoup moins grand et volatile que pour les arts, spectacles et loisirs. Pour un PIB annuel dans ce secteur d'environ 3,2 G \$ en 2019, l'impact économique total de mars 2020 à janvier 2022 représente une perte de 2,7 G \$ pour le PIB du Québec¹².

Pour un PIB annuel dans ce secteur d'environ 3,2 G \$ en 2019, l'impact économique total de mars 2020 à janvier 2022 représente une perte de 2,7 G \$ pour le PIB du Québec.

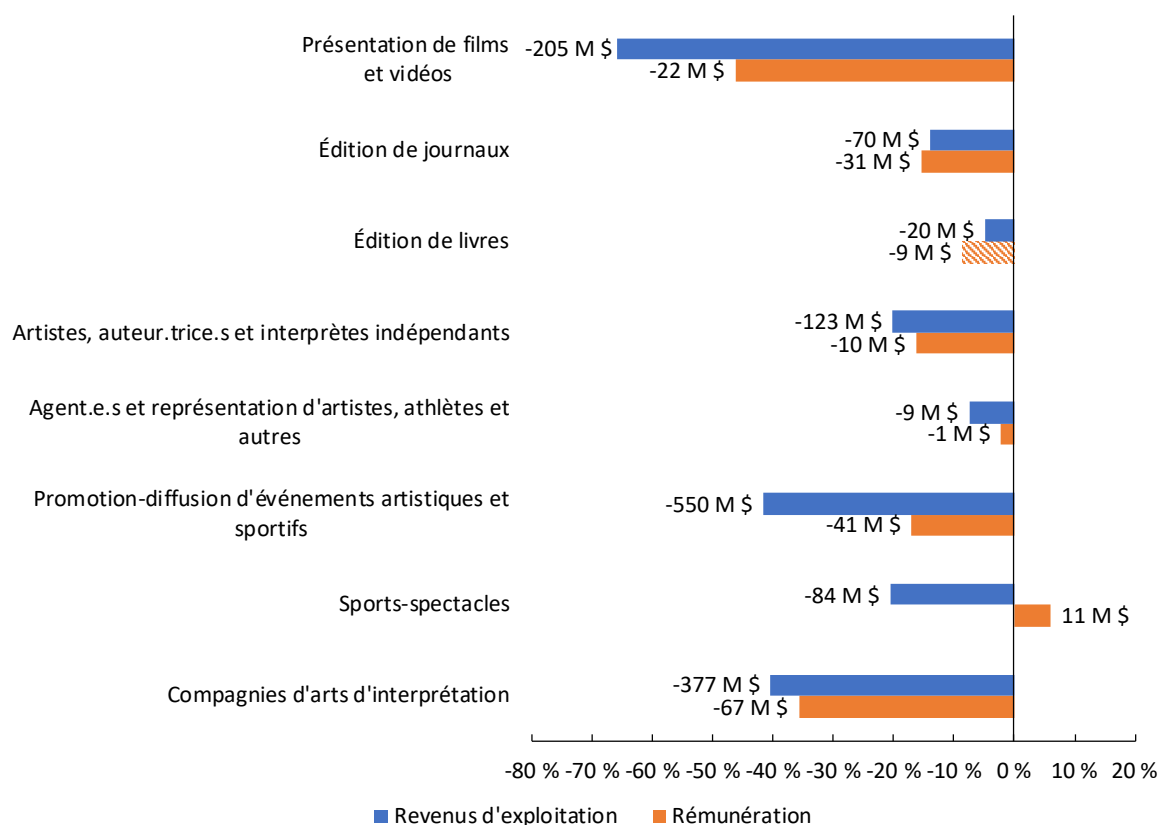
Statistique Canada rend aussi disponibles certaines données financières pour les sous-secteurs de la culture à tous les deux ans. Les plus récentes publications offrent des données pour l'année 2020 pour le secteur des arts d'interprétation et sports-spectacles (SCIAN = 711) ainsi que pour l'édition de journaux, de livres et la présentation de films et vidéos. Comme le montre la Figure 25, les pertes de revenus d'exploitation par rapport à 2018 ont été généralisées à travers tous ces secteurs, bien qu'à des degrés différents.

12. Cette estimation suppose que la baisse du PIB réel du secteur est directement proportionnelle à celle du PIB nominal, soit incluant les variations de prix.

Les industries les plus durement touchées sont la présentation de films et vidéos (-66 % ou 205 M \$), la promotion-diffusion d'événements artistiques et sportifs (-42 % ou 550 M \$) et les compagnies d'arts d'interprétation (-40 % ou 377 M \$). À l'inverse, l'édition de livres et la représentation d'artistes, athlètes et autres ont été relativement épargnées, avec des pertes inférieures à 10 %. Bien que les ventes de livres aient subi un choc initial en mars 2020 avec la fermeture des librairies, il s'agit d'un des domaines culturels ayant connu une hausse des ventes durant la pandémie. Toutefois, les consultations ont révélé que cette hausse des ventes ne s'est pas traduite en hausse des profits puisque les coûts additionnels liés notamment aux envois postaux de commandes en ligne ont grugé une bonne partie des recettes extraordinaires.

On remarque également que les variations de la rémunération versée par ces industries furent souvent moindres – non seulement en dollars, mais en pourcentage – que la chute des revenus. Ce phénomène s'explique en partie par les mesures de subvention des salaires mises en place par le gouvernement fédéral qui ont permis d'amoindrir le choc économique sur ce poste de dépense (Bernard & McMaster, 2021). Malgré tout, les industries de l'édition, les artistes indépendants et les compagnies d'arts d'interprétation ont tout de même encaissé des baisses de rémunération d'ampleur comparable à leurs pertes de revenus, ce qui signale que les subventions salariales y ont peut-être été moins efficaces. En revanche, la rémunération dans l'industrie des sports-spectacles était supérieure de 6 % à son niveau de 2018, bien que ses revenus aient diminué de 21 %.

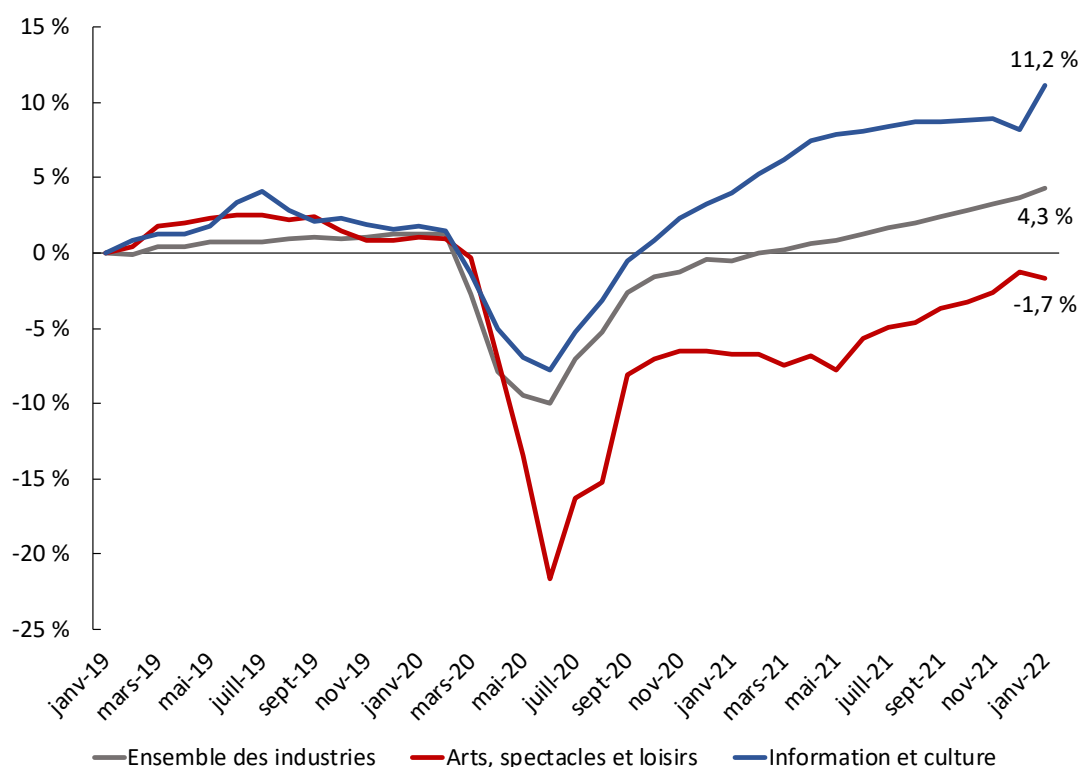
Figure 25. Variation des revenus d'exploitation et de la rémunération versée pour certaines industries culturelles, 2020 par rapport à 2018 (% et M \$)



Source : Statistique Canada, Tableaux 21-10-0182, 21-10-0169, 21-10-0200, 21-10-0191, 21-10-0178 (Enquête sur les industries de services). Note : La variation de la rémunération dans l'industrie de l'édition de livres constitue une estimation pour l'année 2018 basée sur la proportion de la rémunération dans les dépenses d'exploitation de 2020. La rémunération comprend les salaires, traitements, commissions et avantages sociaux.

Les pertes de revenus du milieu culturel conjuguées aux annulations de spectacles et autres restrictions sanitaires ont eu pour effet de pousser certaines entreprises à cesser totalement leurs activités, au moins temporairement, sinon définitivement. Selon les chiffres officiels, environ 15 % des entreprises en arts, spectacles et loisirs avaient cessé leurs activités au cours du 2^e trimestre de 2020, comparativement à 7 % en information et culture et 9 % pour l'ensemble des industries (Figure 26). Tandis que le secteur de l'information et de la culture a ensuite renoué avec son niveau prépandémique dès l'automne 2020 – plus tôt même que l'ensemble de l'économie – le secteur des arts, spectacles et loisirs a longtemps plafonné à un nombre d'entreprises actives de 7 à 8 % inférieur à 2019. Une relance semble finalement s'être amorcée à partir de l'été 2021, mais en date de janvier 2022 il subsistait toujours un écart de près de 2 % comparativement à janvier 2019, et la plus récente donnée laisse entrevoir un ralentissement dans la reprise du secteur. Cet indicateur suggère que les entreprises du secteur des arts et spectacles ont été plus affectées par la pandémie et qu'il est probable que certaines aient mis la clé sous la porte de façon définitive.

Figure 26. Variation du nombre d'entreprises actives par rapport à janvier 2019 (%)

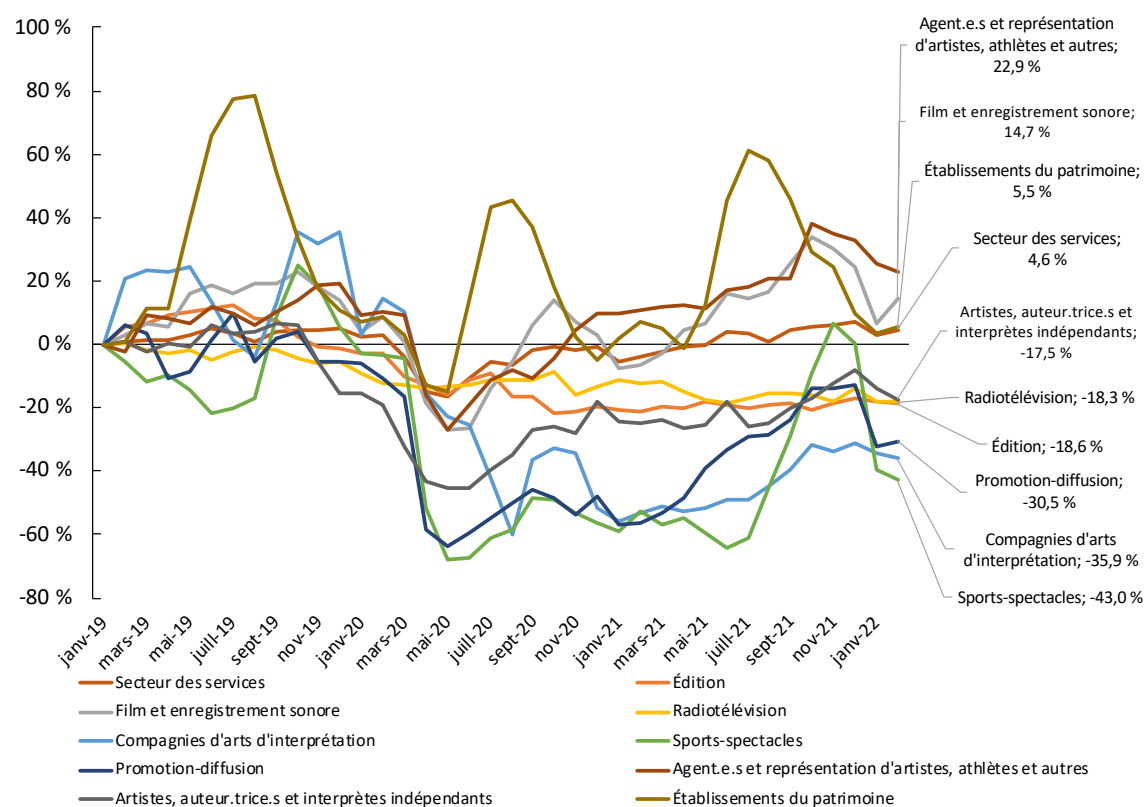


Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0270-01. Note : Une entreprise active est définie comme possédant au moins un.e employé.e au cours du mois d'observation. Les entreprises inactives incluent les fermetures permanentes et temporaires.

Bien entendu, ces répercussions sur les revenus et les activités des entreprises se sont aussi reflétées sur la main-d'œuvre des industries culturelles, encore une fois à divers degrés (Figure 27). Toutes les industries du milieu culturel ont connu des baisses de l'emploi suivant l'avènement de la pandémie, allant jusqu'à des maximums de -14 % dans le domaine de la radiotélévision à 68 % pour les sports-spectacles. Certaines ont repris leurs activités relativement rapidement, comme les agent.e.s de représentation d'artistes, athlètes et autres, le film et l'enregistrement sonore, et les établissements de patrimoine¹³, mais la majorité peine à se relever du choc initial. L'emploi en sports-spectacles, compagnies d'arts d'interprétation et promotion-diffusion a été particulièrement affecté depuis 2020. Des tendances positives ont commencé à poindre en 2021 – au point de ramener l'emploi en sports-spectacles à son niveau de 2019 – mais le retour des restrictions sanitaires en décembre 2021 semble encore une fois avoir eu un effet direct sur la reprise de l'emploi, y compris dans les industries ayant connu une croissance.

Il va sans dire que ces pertes d'emplois auraient inévitablement été plus grandes sans les mesures de soutien déployées par les différents paliers gouvernementaux, lesquelles seront abordées plus en profondeur à l'Axe 3. Il est impossible de savoir quel niveau auraient atteint les pertes dans un scénario où aucun soutien extraordinaire n'aurait été offert puisque d'innombrables ajustements intersectoriels auraient alors pris place. Il importe néanmoins de garder ce facteur à l'esprit lors de l'interprétation des variations économiques au cours de la pandémie.

Figure 27. Variation de l'emploi dans les industries de la culture par rapport au niveau de janvier 2019 (%)

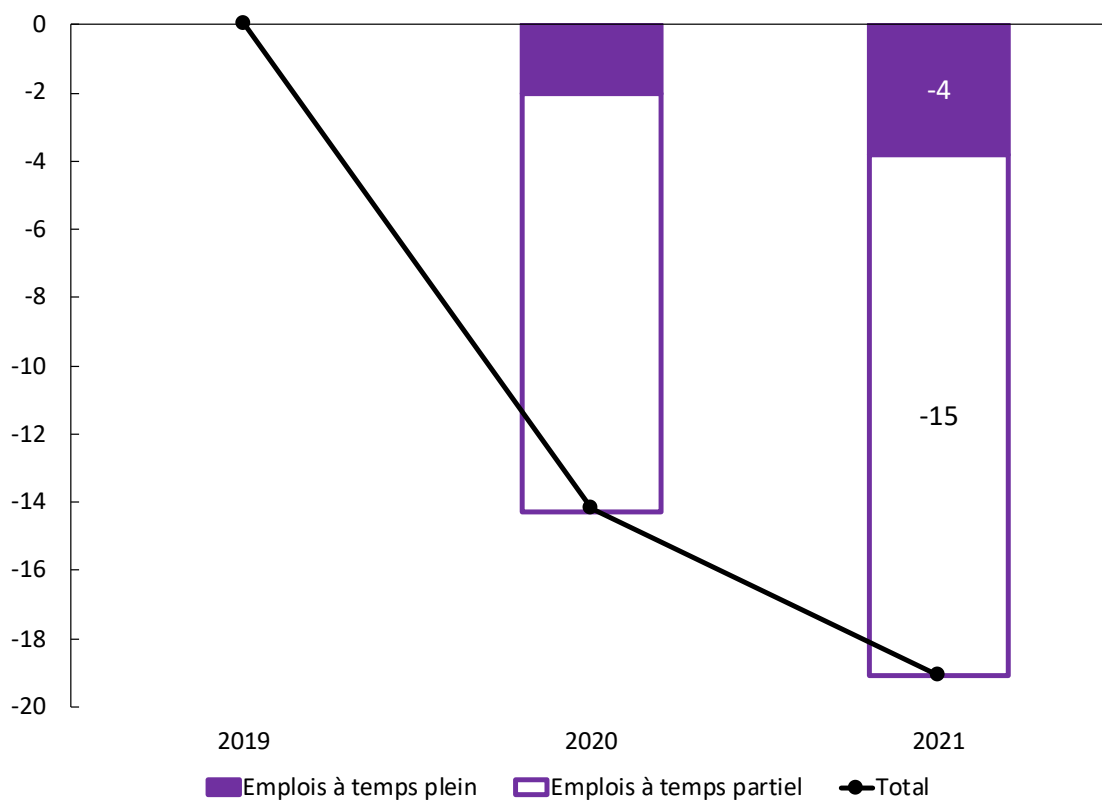


Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0201 (EERH).

13. L'emploi dans les établissements de patrimoine est très saisonnier, ce qui explique les grands cycles observés. Néanmoins, les deux plus récents sommets estivaux demeurent inférieurs à celui de 2019, signe que la pandémie a eu des effets dans cette industrie également.

De 2019 à 2021, 19 000 emplois du secteur culturel auraient disparu selon l'Enquête sur la population active (Figure 28). Plus de 75 % de ces pertes ont touché des postes à temps partiel (-15 000 emplois), alors que ceux à temps plein ont été relativement épargnés. On remarque aussi que les pertes cumulatives d'emplois se sont aggravées de 2020 à 2021, signe que les effets néfastes de la pandémie et des mesures sanitaires se faisaient toujours sentir jusqu'à tout récemment.

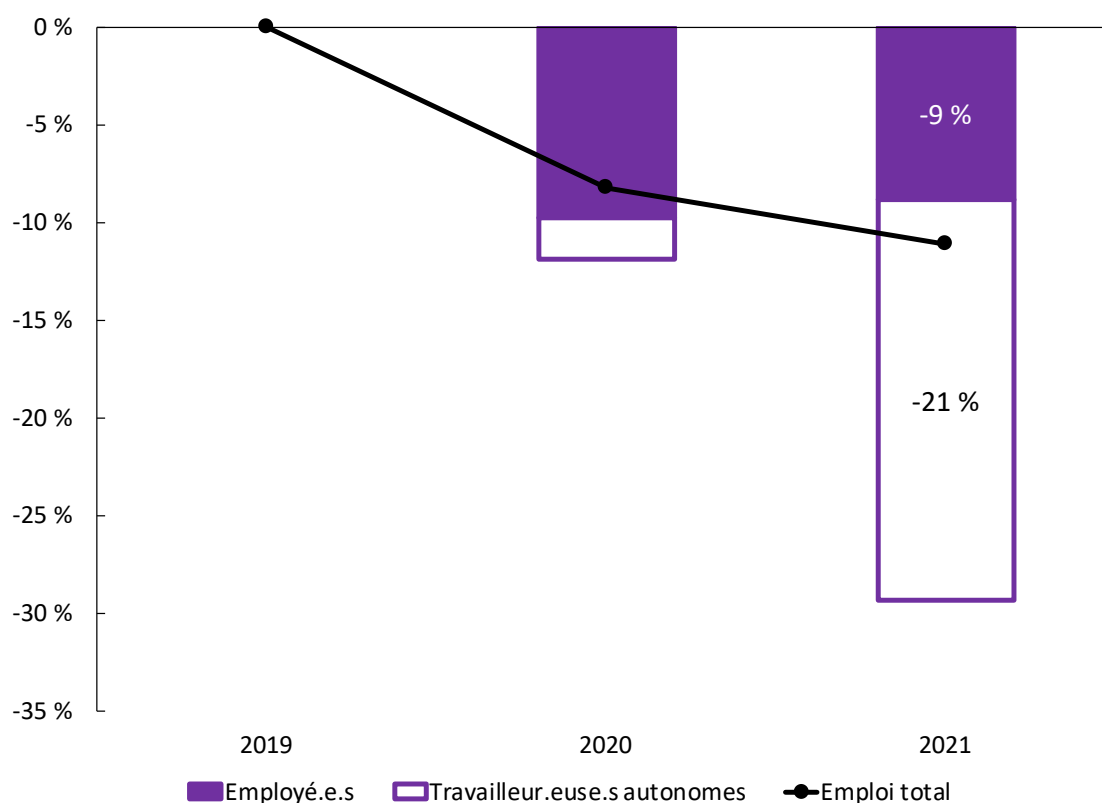
Figure 28. Répartition de la variation de l'emploi en culture entre les postes à temps plein et partiel, 2019-2021 (k emplois)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0023 (EPA).

Si l'on se penche sur la variation des emplois en culture selon la catégorie de postes, il ressort que les travailleur.euse.s autonomes ont été plus de deux fois plus affecté.e.s par la crise – toute proportion gardée – avec une diminution de 21 % des emplois par rapport à 9 % pour ceux et celles travaillant à titre d'employé.e.s (Figure 29). De plus, la situation des travailleur.euse.s autonomes s'est empirée de 2020 à 2021, tandis que les employé.e.s. ont vu une légère amélioration de leur situation. En termes absolus, néanmoins, c'est du côté des employé.e.s que le plus de pertes d'emplois ont été comptabilisées (-12 k) comparativement aux travailleur.euse.s autonomes (-7 k) (Figure A1.6).

Figure 29. Répartition de la variation de l'emploi en culture selon la catégorie de poste, 2019-2021 (%)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0027 (EPA).

Sur le plan régional, les pertes d'emploi en culture se concentrent en Montérégie (-9 700) et dans la région de la Capitale-Nationale (-5 200) (Tableau 13). D'autres régions telles que Laval, la Mauricie, l'Estrie, les Laurentides et les « autres régions » ont aussi encaissé d'importantes pertes, toutes proportions gardées. En revanche, d'autres régions possédaient davantage d'emploi en culture en 2021 par rapport à 2019. C'est le cas de Montréal (+4 700), Lanaudière (+1 500), Chaudière-Appalaches (+600) et l'Outaouais (+200). Ces différences révèlent encore une fois la diversité des réalités vécues sur le terrain, qui peuvent varier grandement d'une région à l'autre.

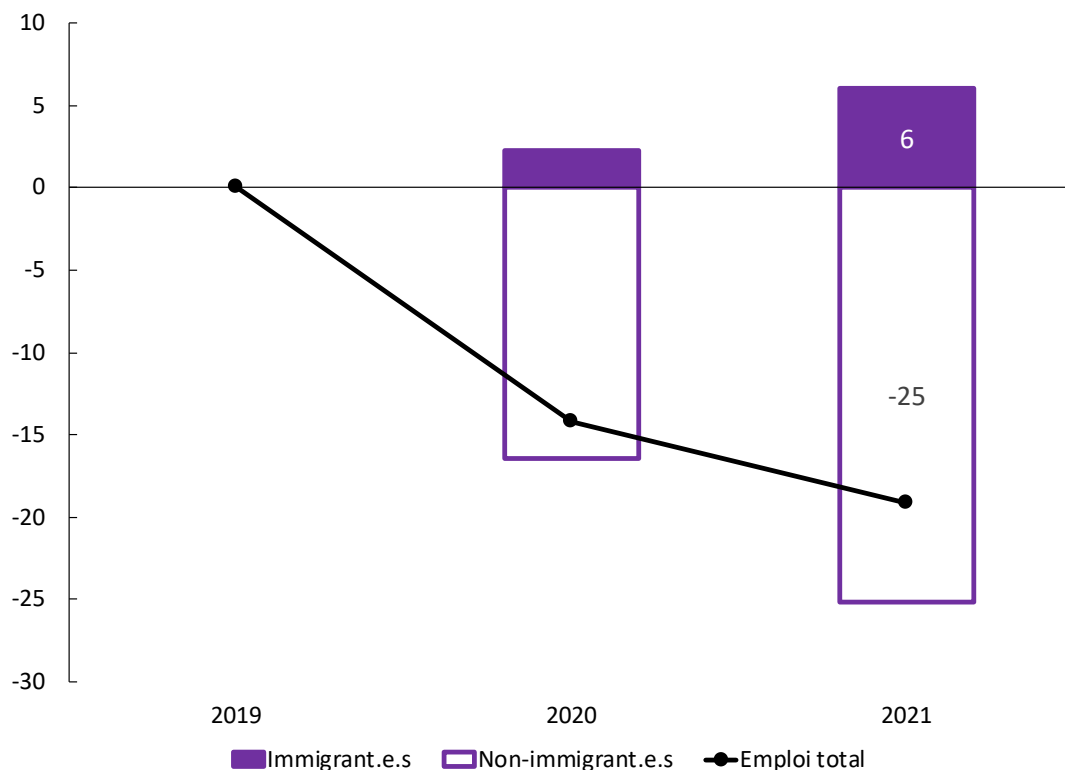
Tableau 13. Répartition de la variation de l'emploi en culture selon la région économique, 2019 et 2021

	2019 (k)	2021 (k)	Différence (k)	Différence (%)
Québec	172,7	153,6	-19,1	-11,1
Capitale-Nationale	15,9	10,7	-5,2	-32,7
Chaudière-Appalaches	3,4	4,0	0,6	17,6
Estrie	4,9	4,2	-0,7	-14,3
Montérégie	34,7	25,0	-9,7	-28,0
Montréal	58,6	63,3	4,7	8,0
Laval	9,1	6,0	-3,1	-34,1
Lanaudière	6,5	8,0	1,5	23,1
Laurentides	16,0	13,7	-2,3	-14,4
Outaouais	7,0	7,2	0,2	2,9
Mauricie	3,8	2,8	-1,0	-26,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3,5	3,3	-0,2	-5,7
Autres régions	9,3	5,4	-3,9	-41,9

Source : EPA. Note : Les autres régions incluent la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord et Nord-du-Québec. Elles ont été regroupées car certaines statistiques n'ont pas été publiées afin de respecter la confidentialité.

Les microdonnées de l'EPA offrent certaines informations permettant d'évaluer l'impact de la pandémie sur les personnes issues de l'immigration. Au net, ces personnes ne semblent pas avoir été affectées négativement par la crise : en 2021 comparativement à 2019, il y avait 6 k personnes issues de l'immigration de plus occupant un emploi en culture (Figure 30). Comme ces personnes forment une part relativement faible de l'emploi culturel (voir Axe 1), les marges d'erreur autour de ces estimations sont tout de même importantes. Néanmoins, ces données ne suggèrent pas que les personnes issues de l'immigration aient été plus affectées que les non-immigrant.e.s.

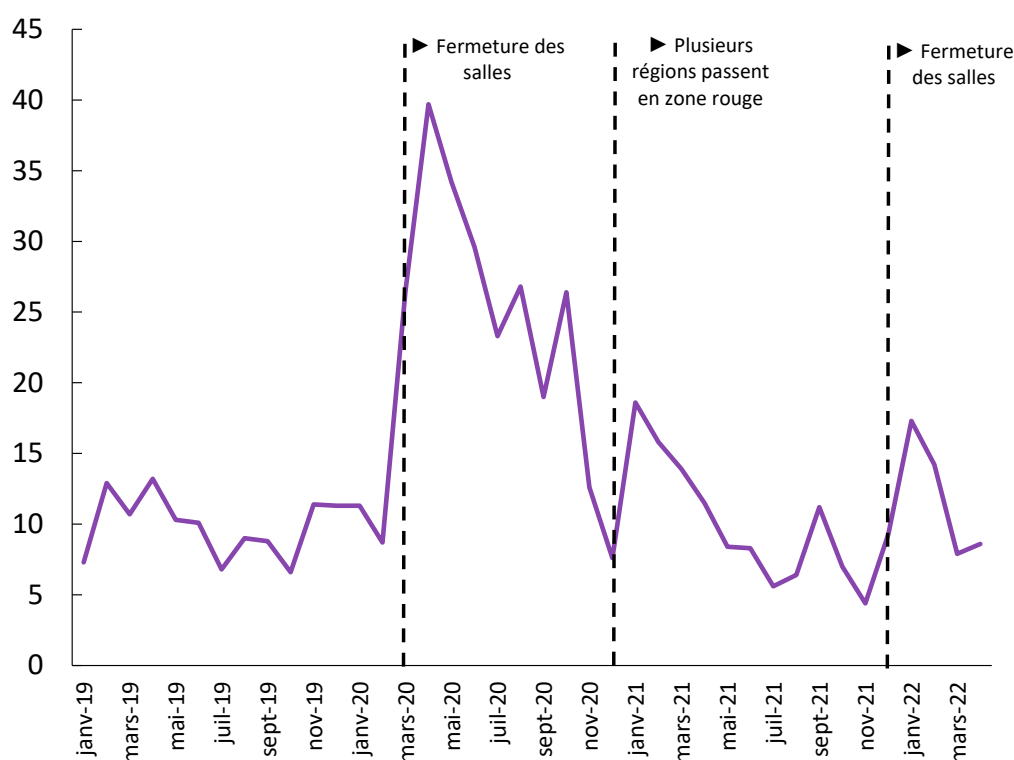
Figure 30. Répartition de la variation de l'emploi en culture selon le statut d'immigration, 2019-2021 (k emplois)



Source : Statistique Canada – Enquête sur la population active : fichier de microdonnées à grande diffusion.
Compilation spéciale d'AppEco.

Ces pertes d'emplois au sein de différentes industries et catégories de travailleur.euse.s se sont traduites par une augmentation du nombre de personnes se disant au chômage, laquelle peut être directement liée aux vagues de contaminations et de restrictions sanitaires observées depuis 2020 (Figure 31). Au printemps 2020, près de 40 k personnes issues du secteur culturel se sont retrouvées au chômage, peu de temps après l'annonce de fermeture des salles. Leur nombre a ensuite diminué graduellement au cours de l'été, jusqu'à l'automne 2020 lorsque plusieurs régions du Québec sont repassées en zone rouge. Au cours de la seconde moitié de 2021, le nombre de personnes au chômage était redescendu essentiellement à son niveau de 2019, indiquant que ces personnes ont soit retrouvé un emploi en culture, soit quitté le secteur complètement. Les restrictions imposées en décembre 2021 ont toutefois fait rebondir le chômage de près de 5 k à environ 15 k individus en l'espace de deux mois, avant de redescendre dernièrement à environ 8 k personnes.

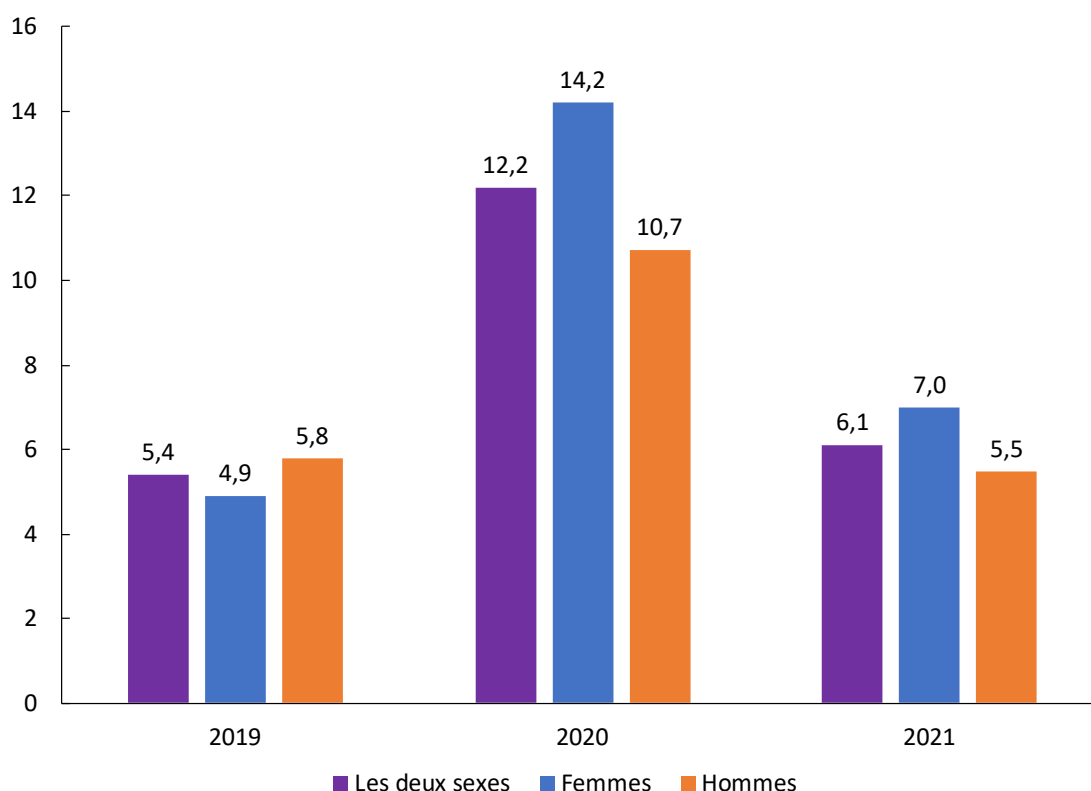
Figure 31. Chômage dans le secteur culturel, janvier 2019 à avril 2022 (k personnes)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0022 (EPA).

Le chômage a aussi affecté les femmes et les hommes de façon distincte (Figure 32). Alors que le taux de chômage des femmes en culture était inférieur à celui des hommes en 2019 (4,9 % c. 5,8 %), ce sont elles qui ont vu leur taux augmenter le plus en 2020, à 14,2 % comparativement à 10,7 % chez les hommes. Ce changement semble perdurer dans la relance du secteur : le taux de chômage des hommes était déjà revenu à 5,5 % en 2021, tandis que celui des femmes n'était redescendu qu'à 7,0 %.

Figure 32. Taux de chômage selon le sexe, secteur culturel, 2019-2021 (%)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0023 (EPA).

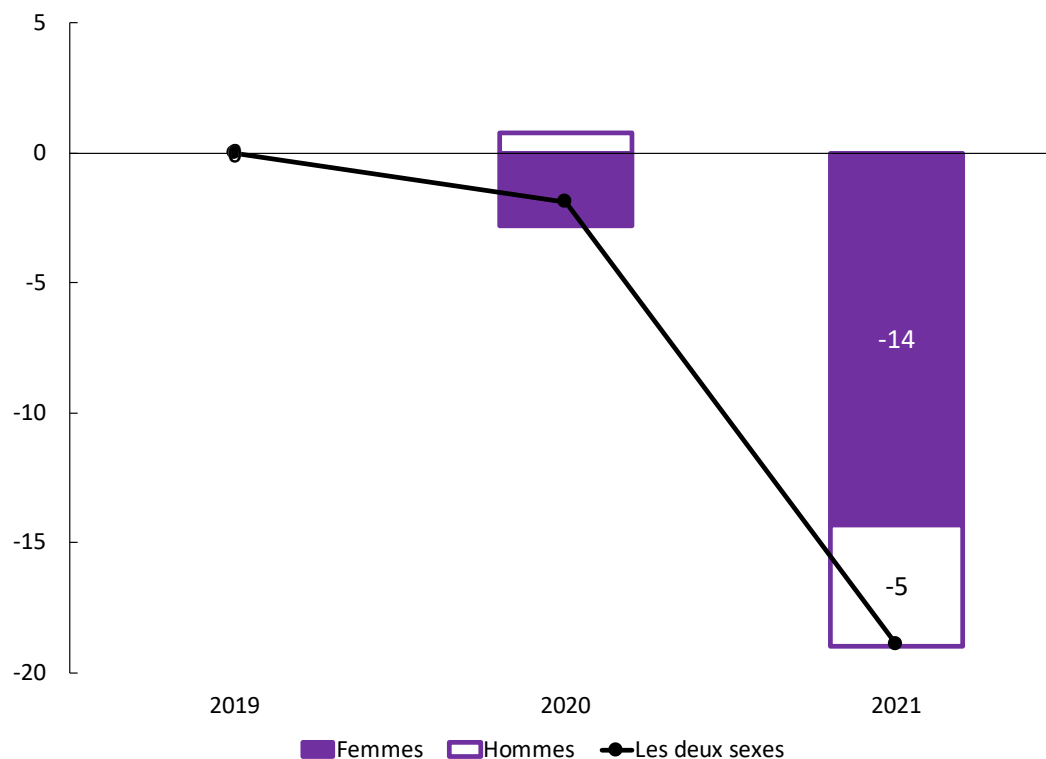
Ce taux de chômage toujours plus élevé chez les femmes en 2021 peut en partie s'expliquer par le départ complet du secteur culturel de plusieurs d'entre elles. En effet, les statistiques de chômage ne renseignent que sur les individus en recherche d'emploi dans un secteur, et non sur ceux et celles ayant choisi de quitter définitivement le secteur ou même le marché du travail – ce que l'on appelle la population active.

À ce chapitre, les données révèlent que 19 000 personnes ont quitté le bassin de population active du secteur culturel de 2019 à 2021, particulièrement au cours de la dernière année (Figure 33). Ce départ

les données révèlent que 19 000 personnes ont quitté le bassin de population active du secteur culturel de 2019 à 2021, particulièrement au cours de la dernière année. Ce départ massif exacerbe les enjeux de pénurie de main-d'œuvre, génère une importante perte d'expertise et de compétences, et rehausse le taux de chômage du secteur

massif exacerbe les enjeux de pénurie de main-d'œuvre, génère une importante perte d'expertise et de compétences, et rehausse le taux de chômage du secteur¹⁴. En outre, plus de trois personnes sur quatre ayant quitté le secteur sont des femmes (-14 k), bien qu'elles représentaient moins de 50 % de la main-d'œuvre avant la pandémie, ce qui suggère une précarité d'emploi et une capacité à demeurer sur le marché du travail moindre que pour les hommes en cas de grands bouleversements.

Figure 33. Variation de la population active du secteur culturel selon le sexe, 2019-2021 (k personnes)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0023 (EPA).

L'une des conséquences des pertes d'emplois en culture et du départ de plusieurs personnes de la population active est qu'il n'en est que plus difficile d'assurer la relance du secteur. Comme pour le reste de l'économie, la pénurie de main-d'œuvre se fait criante, particulièrement dans certaines industries culturelles, et mine la capacité des entreprises et organismes à rebondir. Sans parler des pertes de compétences, des délais de formation de la relève et de l'épuisement généralisé.

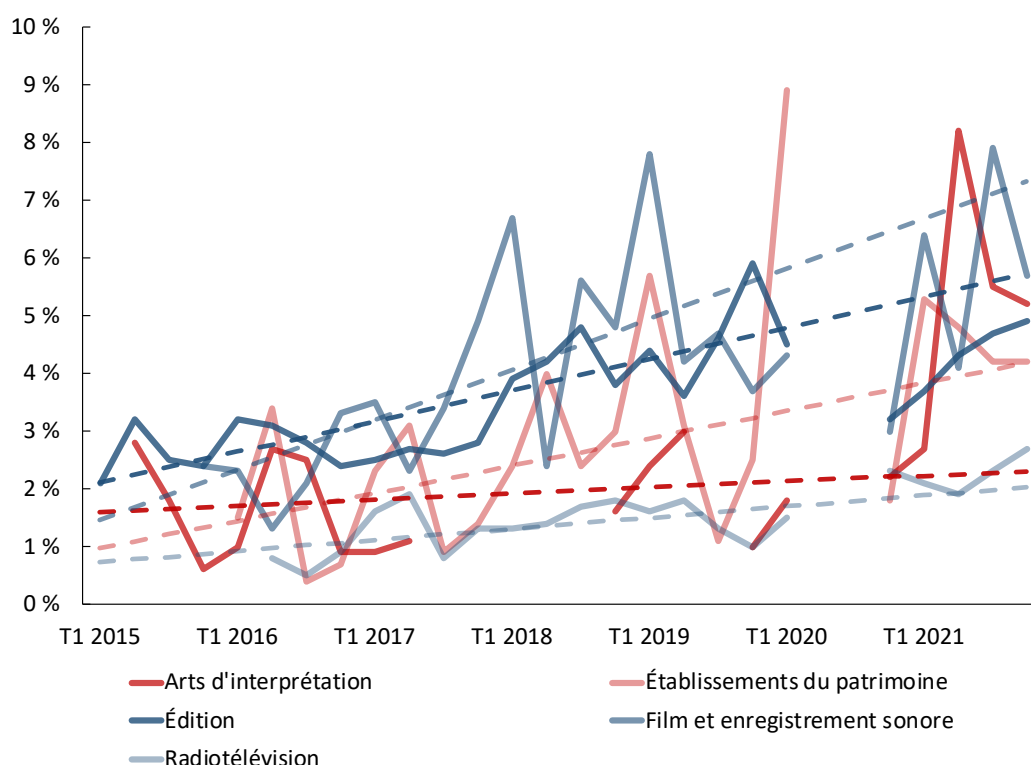
14. Le taux de chômage est défini comme étant le ratio du nombre de personnes au chômage par rapport au nombre de personnes dans la population active. Ainsi, une baisse de la population active fait augmenter le taux de chômage, toutes choses étant égales par ailleurs.

Selon les taux de postes vacants calculés par Statistique Canada, la majorité des industries culturelles fait face à une plus forte pénurie de main-d'œuvre qu'avant la pandémie (Figure 34). Toutefois, il importe de prendre en compte le fait que ces difficultés étaient souvent présentes avant 2020 et dans bien des cas suivaient une tendance à la hausse depuis 2015 (voir l'Axe 1). Une manière d'identifier les industries où la pénurie s'est probablement aggravée à cause de la pandémie est d'extrapoler les tendances industrielles antérieures à 2020 jusqu'à aujourd'hui (lignes pointillées de la figure).

Cet exercice révèle que les industries de l'édition, du film et de l'enregistrement sonore et des établissements du patrimoine n'ont pas vu la pénurie de main-d'œuvre s'accroître à un degré supérieur à ce que les tendances récentes auraient prédit. La radiotélévision a quant à elle peut-être subi une légère aggravation de la pénurie après 2020. Pour l'industrie des arts d'interprétation, par ailleurs, l'histoire est toute autre. D'un taux de postes vacants tendanciel avoisinant les 1,5 à 2,0 %, le taux mesuré se situe aux alentours de 5 % depuis 2021 et a frôlé les 8 %.

Par conséquent, même si plusieurs industries culturelles font face à des pénuries de main-d'œuvre importantes, c'est dans les arts d'interprétation que les effets de la pandémie se sont le plus fait sentir, et de loin. Pour que la situation s'améliore, il faudrait ramener des gens dans le secteur, rendre les conditions de travail plus compétitives, ou alors carrément réduire la production culturelle, et donc les besoins – une solution peu souhaitable.

Figure 34. Taux de postes vacants par industries culturelles, 2015 à 2021 (%)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0326 (EPVS). Note : Les tendances ont été calculées à partir des données du premier trimestre de 2015 jusqu'au quatrième trimestre de 2019. Les lignes incomplètes sont dues à l'absence de données publiques pour certains trimestres.

2.2. Consultations particulières

Afin de mieux saisir les impacts économiques de la crise sanitaire et les réalités vécues sur le terrain, des consultations ont été effectuées auprès de 18 associations, syndicats et bailleurs de fonds œuvrant dans plusieurs domaines de la culture, tels que la littérature, la danse, l'audiovisuel, le cirque, l'éducation, les métiers d'arts et la musique. La liste de répondants ayant participé se trouve à l'Annexe II – Liste des organismes consultés de ce rapport. Deux questionnaires sur les impacts de la pandémie ont été transmis par AppEco pour (a) les organismes du secteur culturel et (b) les bailleurs de fonds, également reproduits à l'Annexe III – Questionnaires. Des entrevues ont été ensuite réalisées afin de valider et de compléter les réponses des questionnaires reçus.

Les principaux enjeux vécus durant la pandémie par la grande majorité des organismes consultés sont la perte des revenus, la fermeture des entreprises, l'accélération de la pénurie de main-d'œuvre et la perte d'expertise. En outre, l'impact de la crise sanitaire sur les revenus et l'emploi varie énormément selon le domaine et l'organisme recensé. Plusieurs ont subi une augmentation des coûts pour maintenir les activités en ligne avec les mesures sanitaires. Les différentes vagues du virus ont provoqué de nombreuses fermetures et réouvertures qui ont, elles aussi, engendré des coûts imprévus, ce qui a accru la charge de travail et fragilisé la santé financière des organisations. De plus, les complexités opérationnelles de la pandémie ont aggravé le départ de ressources humaines (un enjeu déjà existant pré-pandémie) vers d'autres secteurs ayant des contextes plus stables et des postes mieux rémunérés.

La pandémie a aussi semblé accentuer la pénurie de main-d'œuvre culturelle, augmentant également le risque de la perte d'expertise et de compétences acquises suivant des années de formation, par exemple des technicien.e.s œuvrant en audiovisuel ou des artisan.e.s en métiers d'arts. Le risque de transition de carrière a aussi affecté les conditions physiques et psychologiques des travailleur.euse.s du secteur. Pour les artistes de la danse ou du cirque, par exemple, le manque d'entraînement a affecté leur employabilité et fait augmenter le nombre de blessures. Qui plus est, la majorité des organismes ont rapporté que l'isolement, la cessation des activités et les pertes d'emploi ont entraîné des impacts significatifs sur la santé mentale des travailleur.euse.s et étudiant.e.s du secteur.

Plusieurs organismes ont constaté que même si la pandémie a frappé les organismes et la main-d'œuvre culturelle de manière universelle, les barrières systémiques déjà existantes, dont l'accès au financement par exemple, ont exacerbé les effets de la crise pour les groupes minoritaires. En outre, la grande majorité des organismes recensés ont exprimé un manque de données sur les groupes minoritaires œuvrant dans le secteur culturel, soulignant une piste de recherche future critique. Afin de pouvoir quantifier avec plus précision les effets de la crise sur tous segments de la main-d'œuvre culturelle québécoise, les données du Recensement de 2020 pourront être utilisées à ces fins lorsqu'elles seront publiées en novembre 2022.

Bien que la pandémie ait exacerbé de nombreux enjeux de main-d'œuvre et provoqué de fortes baisses de revenus, elle a néanmoins eu certains effets positifs. Par exemple, plusieurs organismes et bailleurs de fonds ont cité l'opportunité de revoir leurs stratégies de gestion et repenser leurs modèles d'affaires et stratégies d'interventions gouvernementales. Pour les artistes, la pandémie a fourni une chance de créer, de faire de la recherche et de développer des compétences complémentaires à leur travail principal. Finalement, une grande majorité des répondants ont dit avoir développé une meilleure relation entre les diverses disciplines de la culture, de même qu'un rapprochement avec le gouvernement. Dans l'ensemble, les besoins du milieu ont été communiqués de façon solidaire et le gouvernement a été à l'écoute.

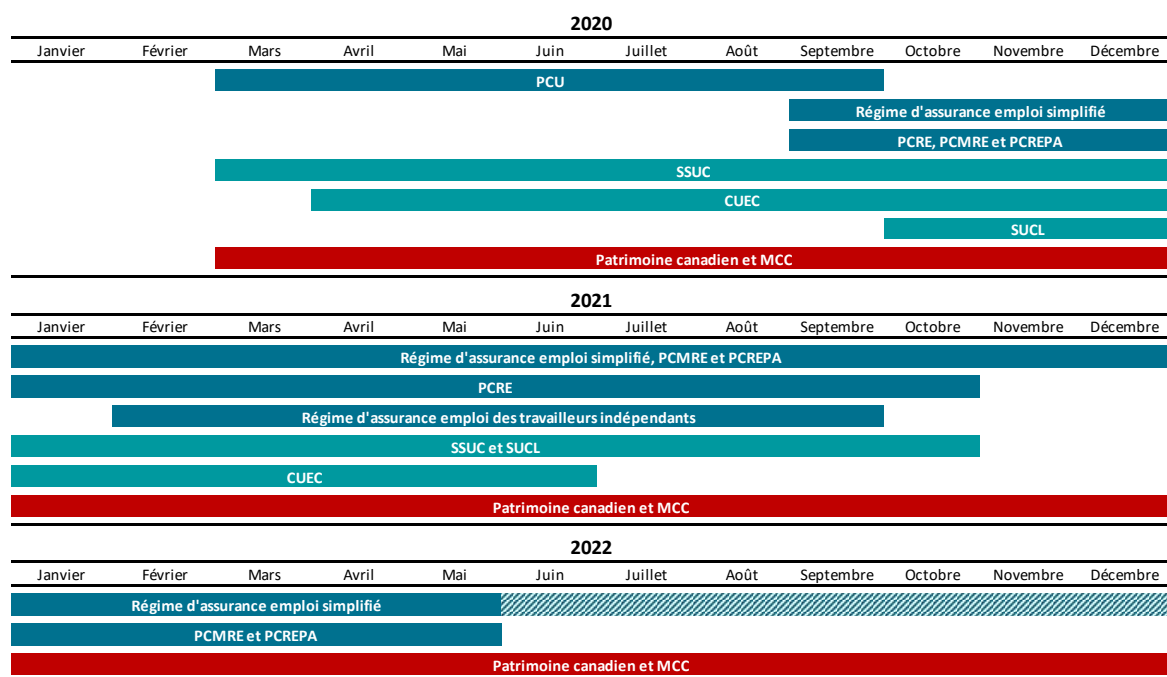
3

AXE 3 : L'IMPACT DES MESURES DE SOUTIEN SUR LA MAIN-D'ŒUVRE CULTURELLE

Les sections précédentes ont permis de mesurer et de qualifier l'apport économique du secteur culturel au Québec, ainsi que d'examiner les effets qu'a eus – et continue d'avoir – la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires sur l'activité culturelle et la main-d'œuvre. Or, ces défis ont aussi été accompagnés par diverses mesures de soutien mises en place pour les gouvernements québécois et fédéral, sans compter le redoublement d'efforts de la part des associations culturelles et autres organismes pour soutenir leurs membres.

La Figure 35 ci-dessous trace une ligne du temps des principales mesures de soutien dont le secteur culturel a bénéficié depuis 2020, qu'il s'agisse de mesures ciblant directement le secteur ou non.

Figure 35. Principales mesures de soutien mises en place par les gouvernements



Légende : Mesures pour les particuliers Mesures pour les entreprises Fonds gouvernementaux

Parmi ces mesures, la main-d'œuvre culturelle a pu bénéficier de soutien direct au revenu, d'abord par l'entremise de la prestation canadienne d'urgence (PCU) puis par une gamme de programmes à plus long terme : un régime d'assurance-emploi simplifié, la prestation canadienne de relance économique (PCRE) et la prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE). Une bonification au régime d'assurance-emploi pour les travailleur.euse.s indépendant.e.s a aussi permis à plus de travailleur.euse.s autonomes de bénéficier de prestations spéciales.

Du côté des entreprises et organismes culturels, ceux-ci ont notamment pu profiter de la subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), de la subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) et du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)¹⁵.

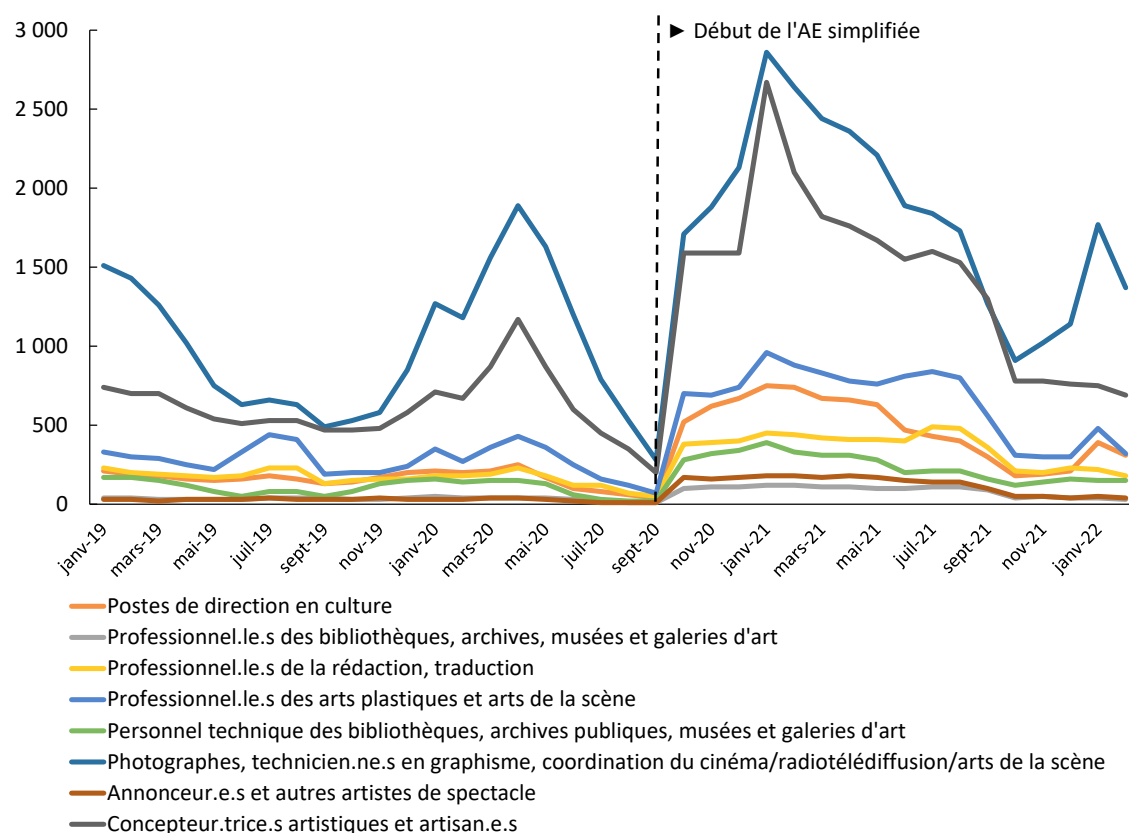
Bien entendu, il est impossible d'ignorer les actions menées par le ministère de la Culture et des Communications au palier provincial (MCC) et par Patrimoine canadien au palier fédéral. Ces ministères ont été chargés par leur gouvernement respectif de déployer un ensemble de nouveaux programmes et de bonifications ciblant spécifiquement le secteur culturel. Ces mesures ont permis d'appuyer des diffuseurs, producteurs, entreprises culturelles, mais aussi des artistes directement par l'entremise de bourses. En particulier, la mesure de soutien à la diffusion de spectacles québécois du MCC, reconduite jusqu'au 31 mars 2023, a permis de remplacer une partie des revenus de billetterie non perçus en raison de la pandémie. Ce soutien a permis de garder plusieurs travailleur.euse.s en emploi et a été particulièrement apprécié. Selon les entrevues réalisées, ces mesures ont aidé à diminuer le manque de prévisibilité en donnant une marge de manœuvre aux salles de diffuseurs pour prendre des risques afin de garder certaines productions en marche. Comme pour toutes ces mesures, celle-ci n'a pas pu soutenir l'ensemble des activités du milieu. Par exemple, les spectacles en scène alternative comme dans les bars et les restaurants n'étaient pas couverts par la première mouture.

La Figure 36 montre le nombre de prestataires de l'assurance-emploi (AE) depuis janvier 2019 selon différentes professions culturelles. Bien que ce programme ne soit pas accessible à tous, notamment la plupart des travailleur.euse.s autonomes, il fut très utilisé dès le printemps 2020 alors que la pandémie s'abattait sur le Québec. En particulier, les photographes, technicien.ne.s en graphisme et en coordination de scène, ainsi que les concepteur.trice.s artistiques et artisan.e.s furent nombreux à recourir au programme.

Par ailleurs, lorsque les critères d'admissibilité furent revus et l'assurance-emploi simplifiée déployée en septembre 2020, le nombre de prestataires a bondi pour toutes les professions, indiquant que les modifications apportées ont véritablement permis à plusieurs autres personnes de bénéficier de l'AE. Un sommet fut atteint en janvier 2021, alors que plus de 8 300 travailleur.euse.s de la culture recevaient des prestations, mais dans l'ensemble, ceux-ci ont représenté environ 2 % de tous les prestataires, un niveau identique à la moyenne pour 2019. En d'autres mots, le programme d'AE ne semble pas, au cours de la pandémie, avoir soutenu les travailleur.euse.s de la culture davantage ou moins que ceux et celles des autres secteurs de l'économie.

15. Cette recension reflète les principales mesures dont a bénéficié le secteur culturel selon les consultations menées et les données disponibles. Parmi les autres programmes ayant pu servir, on retrouve : la prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement (PCTCC), le programme d'embauche pour la relance économique du Canada (PEREC), le programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE), le programme d'aide aux petites et moyennes entreprises (PAUPME), l'aide aux entreprises en région en alerte maximale (AERAM), le programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), le programme de relance pour le tourisme et l'accueil (PRTA) et le programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées (PREPDT).

Figure 36. Nombre de prestataires de l'assurance-emploi (AE) par profession culturelle



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0336.

En ce qui a trait à la quantification de l'impact des autres mesures de soutien, l'analyse est limitée par la disponibilité des données ventilées spécifiquement pour le secteur culturel québécois. Néanmoins, le Tableau 14 comptabilise les meilleures estimations à ce jour quant au nombre de bénéficiaires soutenus et aux sommes accordées pour les principales mesures dont le secteur culturel a pu profiter.

Pour la PCU, une étude de Statistique Canada révèle que, dans l'ensemble du pays, 62,7 % des emplois en arts et spectacles (SCIAN = 71) ont bénéficié de prestations, contre seulement 22,4 % des emplois en information et culture (SCIAN = 51). Après le secteur de l'hébergement et de la restauration (66,6 %), les personnes œuvrant en arts et spectacles – incluant les travailleur.euse.s autonomes – sont celles ayant eu le plus recours à la PCU. Les sommes accordées ne sont pas disponibles ; la prestation offrait 2 000 \$ par mois, jusqu'à un maximum de 14 000 \$.

Du côté de la SSUC, une moyenne de 45 023 employés par mois a bénéficié du programme entre mars 2020 et octobre 2021, répartis également entre l'information et la culture (SCIAN = 51) et les arts, spectacles et loisirs (SCIAN = 71). La somme des versements pour toute la durée du programme a atteint 1,1 G \$, soit environ 1 300 \$ par emploi par mois.

Tableau 14. Sommaire de certaines mesures de soutien, secteur culturel, 2020-2022

Source	Nombre de bénéficiaires soutenus (n)	Sommes accordées (M \$)
Au Canada :		
PCU	62,7 % des emplois en arts et spectacles 22,4 % des emplois en information et culture	N.D.
SSUC ¹	45 023	1 128,9
SULC ²	1 612	128,5
Pour 2020-2021 :		
MCC ³	1 600+ entreprises et organismes culturels 600+ artistes	635,0
Patrimoine canadien ⁴	220	109,1
Total	S.O.	2 001,5

Sources : Morissette, Turcotte, Bernard, & Olson (2021), Gouvernement du Canada, ministère de la Culture et des Communications. Notes : 1. Nombre moyen d'emplois soutenus par la SSUC par mois sur toute la durée du programme. 2. Nombre moyen de demandes approuvées pour la SULC par mois sur toute la durée du programme. 3. Information au 31 mars 2022 pour le CALQ et la SODEQ. 4. Dépenses estimées par mesure au titre de la COVID-19 pour Patrimoine canadien, estimations pour la proportion versée au Québec et le nombre de bénéficiaires.

Pour la SULC, plus de 1 600 demandes par mois en moyenne ont été approuvées en culture, cette fois-ci réparties entre 351 demandes en information et culture (SCIAN = 51) et 1 261 demandes en arts, spectacles et loisirs (SCIAN = 71). Le total des montants accordés pour ces secteurs se chiffre à 128,5 M \$, ou encore 6 400 \$ par demande par mois. Une seule demande pouvait cependant concerner plusieurs propriétés.

Les investissements et bonifications mis en place par le MCC depuis le début de la crise sanitaire sont nombreux et ont principalement été déployés par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Selon des informations obtenues du MCC, les sommes rendues disponibles par ces deux sociétés d'État au titre du soutien pour la pandémie et à la relance totalisaient environ 635 M \$ en date de mars 2022. Cet argent a permis de soutenir plus de 1 600 organismes culturels et 600 artistes au cours de l'année 2020-2021. En termes d'impact financier, l'aide du MCC a donc été le deuxième acteur en importance après la SSUC pour la période se terminant en mars 2022. Par ailleurs, plusieurs montants annoncés sont en voie d'être versés et un plan de 225,8 M \$ s'étendant jusqu'en 2023 a été présenté le 10 avril dernier.

Enfin, le gouvernement fédéral a aussi accordé différentes subventions au secteur culturel par l'entremise de Patrimoine canadien. Selon les données officielles, ce sont plus de 631 M \$ que le ministère a versés de mars 2020 à mars 2022 partout au Canada. La ventilation de ces

investissements par province n'est pas entièrement connue à ce jour, mais des données pour 2020-2021 indiquent qu'il pourrait s'agir de 11 % du montant canadien versé au Québec. Compte tenu du poids de l'emploi en culture au Québec par rapport à la fédération (23,6 %) et de l'absence de données détaillées pour 2021-2022, une estimation basée sur une proportion de 17,3 % – le point central des estimations disponibles – place le montant versé au Québec à 109,1 M \$.

En tout, pour ces principales mesures de soutien, plus de 2 G \$ ont été accordés au secteur culturel québécois de mars 2020 à mars 2022, soit 83 M \$ par mois en moyenne. Considérant l'ampleur du choc économique découlant de la pandémie, il est difficile de savoir exactement quelle aurait été la situation en l'absence de ces mesures de soutien. Néanmoins, puisque le secteur culturel maintient sur une base annuelle habituellement environ 6,6 personnes à l'emploi par tranche de M \$ de revenus, on peut estimer que l'ensemble des mesures publiques de soutien ont permis de maintenir autour de 6 600 emplois équivalent-temps-complet en moyenne par année depuis mars 2020¹⁶.

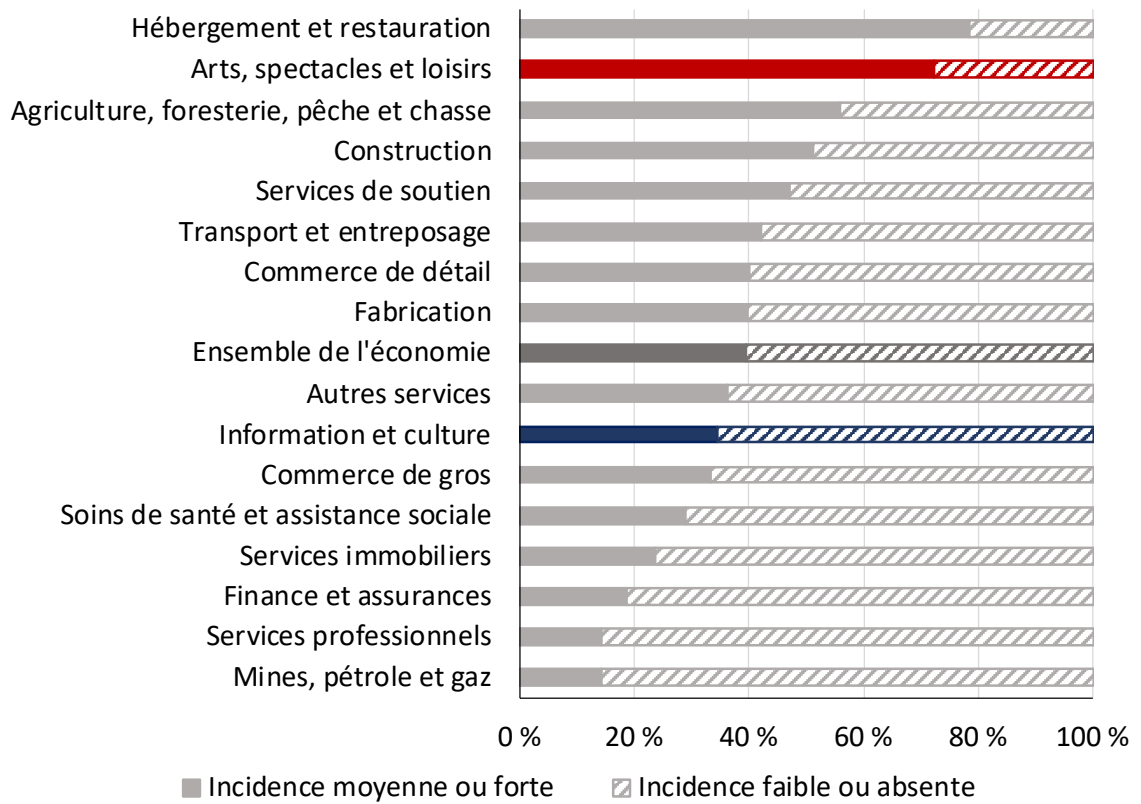
L'une des considérations importantes relatives aux mesures de soutien concerne l'échéancier de leur retrait. Un arrêt trop hâtif risquerait de saper les efforts consentis en faisant échouer la relance du secteur. D'un autre côté, il importe pour l'État de doser et cibler correctement son soutien de façon à maximiser l'efficacité des mesures et à concentrer les efforts là où les besoins sont les plus criants. Selon les consultations, le secteur culturel a toujours besoin de soutien. Au-delà des mesures d'aide d'urgence, les organismes citent notamment des mesures structurantes visant à une relance durable à long terme, par exemple des mesures visant la protection sociale des travailleur.euse.s autonomes, le redéveloppement du public, le maintien d'un bassin adéquat de candidatures et l'investissement stratégique dans la formation et le développement des compétences.

Selon l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises menée par Statistique Canada au quatrième trimestre de 2021, 72 % des répondants issus des arts, spectacles et loisirs jugeaient que l'absence de programme de soutien gouvernemental aurait une incidence moyenne ou forte sur leur survie (Figure 37). En comparaison, cette proportion n'était que de 34 % dans le secteur de l'information et de la culture, et de 39 % pour l'ensemble de l'économie. Ces résultats concordent globalement avec ceux présentés précédemment, à savoir que le secteur des arts, spectacles et loisirs a été nettement plus affecté par la pandémie et connaît une relance plus timide et fragile qu'en information et culture. Ces résultats reflètent les commentaires obtenus lors des consultations, indiquant que sans les mesures de soutien, les effets néfastes de la crise tels que la fermeture d'entreprises, l'exode de la main-d'œuvre et la détérioration de la santé mentale des travailleur.euse.s auront eu un impact nettement plus sévère.

***72 % des répondants issus
des arts, spectacles et loisirs
jugeaient que l'absence
de programme de soutien
gouvernemental aurait une
incidence moyenne ou forte
sur leur survie***

16. Selon le CSC, le secteur culturel génère 6,57 emplois par tranche de M \$ de revenus. Pour un soutien totalisation 2 G \$ sur deux ans, cela implique le maintien de 13 151 emplois, soit 6 575 par année en moyenne. Par ailleurs, le contexte pandémique a pu influencer sur les rapports entre emplois et revenus, de sorte qu'il est possible que le véritable nombre d'emplois maintenus soit inférieur ou supérieur à cette estimation.

Figure 37. Incidence prévue de l'absence de programme de soutien gouvernemental sur la survie des entreprises ou organismes, T4 2021



Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0417.

3.1. Le rôle des technologies numériques

Les défis posés par le contexte pandémique ont amené le secteur culturel à se tourner plus que jamais vers les technologies numériques. Que ce soit pour diffuser des formations, présenter des spectacles en ligne ou encore exploiter une boutique virtuelle, le numérique a servi de bouée de sauvetage pour plusieurs. Cependant, ces changements ne se sont pas opérés à coût nul et leur pertinence à plus long terme demeure incertaine. En outre, si ces initiatives se sont avérées novatrices pour ceux qui les ont initiées, elles n'ont généralement permis de remplacer qu'une infime partie des revenus usuels des entreprises – contrairement, par exemple, au commerce en ligne pour plusieurs détaillants ou aux livraisons pour les restaurateurs.

Selon les consultations menées, l'accélération vers le numérique a créé de nouvelles opportunités de diffusion, de ventes et de promotion pour le secteur. Elle a également permis la continuité des activités culturelles, les rencontres, la formation, ainsi que le réseautage et la collaboration entre travailleur.euse.s, tout en atténuant les effets psychosociaux de l'isolement découlant des mesures sanitaires. Les activités à distance ont également augmenté l'accès à de nombreux événements pour les personnes et travailleur.euse.s en région. En même temps, plusieurs organismes craignent la réticence du public à revenir à des événements ou spectacles en présentiel. De plus, pour les artistes et les étudiants des disciplines comme la danse ou le cirque, le numérique n'a pas pu remplacer les cours ou les sessions d'entraînement, où les enjeux de sécurité sont importants. La majorité des organismes ont constaté qu'à long terme, le numérique s'installera comme étant un outil complémentaire aux événements en personne.

3.2. Perspectives sur les politiques publiques de soutien à long terme

Les institutions publiques, en collaboration avec le secteur culturel, ont redoublé de créativité au cours de la crise afin de développer des mesures et programmes de soutien capables d'amoindrir les effets négatifs de la pandémie et de corriger certains angles morts présents dans le filet social régulier.

Bien que certaines mesures aient été reconduites jusqu'en 2023, une grande préoccupation demeure dans le secteur culturel quant à son avenir à plus long terme. La question du filet social offert à la main-d'œuvre culturelle – dont les lacunes ont été clairement mises au jour durant la pandémie – est fondamentale selon les témoignages recueillis.

Afin de réduire la précarité des emplois en culture et d'ainsi renforcer l'attractivité et la compétitivité du secteur, plusieurs intervenants rencontrés dans le cadre de cette étude fondent leurs espoirs sur la réforme en cours des deux LSA. Les associations culturelles réclament notamment l'obligation pour les employeurs de respecter des conditions minimales de travail relativement à la sécurité d'emploi et à la rémunération, et un accès garanti à la négociation collective pour certain.e.s travailleur.euse.s. Le dépôt d'un projet de loi – retardé par la pandémie – a été fait le 27 avril dernier et au moment d'écrire ces lignes était toujours à l'étude à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, une réforme des LSA ne pourra avoir qu'un impact limité sur le filet social offert aux artistes, particulièrement aux travailleur.euse.s autonomes, puisque le programme d'assurance-emploi demeure de compétence fédérale. À cet effet, le gouvernement canadien mène actuellement des consultations sur une réforme de l'AE, lesquelles devraient se prolonger jusqu'à l'hiver 2022. L'un des objectifs annoncés de cette réforme est de pouvoir offrir un meilleur soutien aux travailleur.euse.s autonomes, lesquels composent environ 15 % de la population active

du pays¹⁷. Les règles entourant le statut d'« intermittent du spectacle » en France pourraient servir d'inspiration pour cette réforme. Ce régime permet l'intégration au sein du programme d'AE des travailleur.euse.s à contrat ou cumulant plusieurs emplois en cours d'année. Cela a notamment pour effet d'assurer une plus grande stabilité à la main-d'œuvre culturelle, améliorant ainsi l'attractivité du secteur et l'offre de travail pour les producteurs.

Le contexte exceptionnel de la pandémie a aussi permis aux institutions publiques de repenser la manière de financer la culture. Par exemple, afin d'assurer que les personnes soient suffisamment soutenues, le MCC, en collaboration avec l'Union des artistes (UDA) et la Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec (GMMQ), a lancé le Fonds d'urgence pour les artistes et travailleur.euse.s culturels des arts de la scène. Ces fonds ont été gérés par la Fondation des artistes (FDA), permettant une meilleure reddition de comptes.

De façon plus globale, la crise sanitaire a également mis en lumière la valeur de la production culturelle dans la vie quotidienne des citoyen.ne.s et l'importance de l'investissement pour la soutenir. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'apport économique et social du secteur culturel est souvent sous-estimé par les institutions publiques. Les retombées économiques du secteur ne sont pas régulièrement quantifiées et les dépenses en culture sont donc généralement perçues comme un coût plutôt qu'un investissement rentable (OCDE, 2021). Comme les résultats à la section 1.2 le montrent, chaque M \$ de production en culture se traduit en 1,1 M \$ de PIB dans le reste de l'économie, représentant des retombées importantes pour la société québécoise. Toutefois, la part des dépenses de programmes en culture du budget total du Québec a connu une baisse de 2000 à 2019 (Coalition La culture, le cœur du Québec (CCCQ), 2020). Le secteur culturel occupe une position stratégique dans la société québécoise et pourra servir comme un outil important de développement économique durable à long terme (UNESCO, 2022). Pour se faire, il faut d'abord reconnaître la portée économique et sociale du secteur et investir une part adéquate du budget total pour que le secteur puisse atteindre son plein potentiel comme vecteur de relance durable.

17. Source : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/assurance-emploi/consultation-meilleur-regime-document-information.html>.

4

CONCLUSION

Cette étude avait trois objectifs principaux. D'abord, elle a décrit et mesuré l'apport de la culture à l'économie du Québec, avec un accent particulier sur la main-d'œuvre et ses conditions de travail. Ensuite, elle a quantifié et qualifié l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'ensemble des industries culturelles. Enfin, elle a examiné l'effet des mesures de soutien déployées par les gouvernements, leur efficacité et leur futur à plus long terme. L'ensemble de ces analyses fournit à Compétence Culture des informations pertinentes et fiables permettant d'alimenter les réflexions des intervenants du Chantier RH en culture, et d'identifier et prioriser un ensemble de solutions pour les enjeux de main-d'œuvre.

Pour mener à bien cet exercice, une revue méthodologique approfondie des différentes sources de données disponibles a d'abord été menée, permettant d'identifier les forces et faiblesses de chacune d'entre elles et de clarifier le choix de leur utilisation selon l'angle abordé. Une importante collecte de données statistiques a ensuite été effectuée auprès de diverses institutions officielles afin d'assurer un socle d'analyse objectif et fiable. Ces données quantitatives ont été complétées par différentes enquêtes menées par des regroupements culturels depuis 2020, ainsi que par des consultations auprès de 18 organismes culturels et bailleurs de fonds. Ceux-ci furent sélectionnés conjointement avec le comité avisier de Compétence Culture, de façon à maximiser la représentativité des chaînes de création et des groupes de la société. La combinaison de ces approches a permis d'analyser à la fois les effets tangibles et intangibles de la pandémie et de contrevenir les sources d'informations.

L'analyse de la contribution économique de la culture a révélé qu'elle occupe une place importante et indéniable au Québec, peu importe l'indicateur retenu pour l'apprécier : PIB, emploi, commerce, etc. De plus, la recherche scientifique a depuis longtemps démontré les apports autres qu'économiques de la culture, tels qu'une plus grande cohésion sociale, des gains de santé et d'aptitudes cognitives et une meilleure qualité de vie en général. Le secteur fait toutefois face à des défis économiques chroniques, dont principalement une rémunération moyenne plus faible et des conditions de travail plus atypiques et précaires que dans les autres sphères d'activité.

Ces vulnérabilités, combinées à un filet social mal adapté aux diverses réalités du secteur, ont fait en sorte que la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires ont eu un impact ravageur sur le secteur culturel et sa main-d'œuvre, particulièrement dans le domaine des arts et spectacles. Les pertes d'emplois et de revenus ont été substantielles et le secteur peine toujours à retrouver son niveau d'activité antérieur à la pandémie, notamment à cause de l'incertitude entourant la propagation du virus et la réponse des autorités sanitaires. De plus, les données révèlent que les femmes ont quitté le secteur culturel de manière disproportionnée. En revanche, les travailleurs issus.e.s de l'immigration semblent avoir été relativement moins affecté.e.s. Toutefois, il faudra attendre les données du Recensement en novembre 2022 pour mieux saisir les effets

de la crise sur les groupes minoritaires. La pandémie a aussi provoqué l'accélération du virage numérique du secteur, ce qui a aidé plusieurs organismes à rester à flot. Une préoccupation importante demeure néanmoins quant à la capacité du secteur à ramener les consommateurs de culture qui se sont en partie tournés vers des plateformes numériques ou ont simplement « perdu le goût » de se rendre dans les salles.

En outre, la pénurie de main-d'œuvre s'est généralement aggravée pour toutes les industries culturelles, en particulier encore une fois pour les arts et spectacles. Parmi les causes sous-jacentes, la réorientation de plusieurs personnes vers d'autres secteurs économiques et la compétition entre les industries culturelles pour certains corps de métier semblent être les plus importantes. Devant l'impossibilité pour plusieurs entreprises culturelles d'offrir des emplois stables et mieux rémunérés, il existe un risque véritable que le secteur ne puisse pas retrouver son importance relative au sein de l'économie québécoise.

Par ailleurs, l'examen des données expose une dichotomie marquée entre, d'une part, les industries de l'édition, du cinéma, de la radiotélévision et des établissements du patrimoine, pour qui la pandémie a été relativement moins difficile, et d'autre part, celle des arts, spectacles et loisirs. Bien que chacune de ces disciplines vive ses propres défis plus ou moins généralisés, l'essence profondément axée sur l'humain des arts et spectacles et la présence nécessaire d'individus pour les apprécier impose un fardeau significativement plus grand sur ce secteur, notamment sur sa capacité à renaître et à grandir. Une attention particulière devrait donc lui être portée.

Concernant les mesures de soutien et leur impact, l'analyse a montré que le secteur culturel a principalement eu recours à la PCU/PCRE, la SSUC, l'assurance-emploi simplifiée et les programmes extraordinaires du MCC. Malgré certaines lacunes liées à leur ampleur et à leur déploiement, ces mesures ont généralement été appréciées par le secteur culturel, lequel souligne d'ailleurs l'écoute et la réactivité du MCC, de la SODEC et du CALQ. De mars 2020 à mars 2022, plus de 2 G \$ ont été accordés au secteur culturel québécois par l'entremise des principales mesures mises en place. De récentes annonces, tant au palier provincial que fédéral, ont aussi indiqué que certaines aides seront reconduites jusqu'en 2023, ce qui offre une prévisibilité bienvenue au secteur.

Néanmoins, une réflexion se doit d'avoir lieu quant au futur de ces mesures à long terme et au filet social offert à la main-d'œuvre culturelle. Des chantiers majeurs sont déjà en branle, notamment les réformes des deux LSA et de l'assurance-emploi, et il sera crucial pour la survie du secteur culturel que ceux-ci lui permettent d'améliorer la rémunération, la stabilité et les conditions générales d'exercice de ces emplois. Ces améliorations devront être apportées rapidement afin d'éviter qu'un trop grand nombre de personnes délaissent définitivement le secteur culturel, notamment dans les arts et spectacles, ce qui aurait pour effet de cristalliser le choc économique de la pandémie pour encore plusieurs années.

RÉFÉRENCES

Bernard, M.-C., & McMaster, M. (2021). *Répercussions financières de la pandémie sur les industries de la culture, des arts, des spectacles et des loisirs en 2020*. Statistique Canada. Récupéré sur <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/45-28-0001/2021001/article/00033-fra.pdf?st=M1yWUDJ5>

Coalition La culture, le cœur du Québec (CCCQ). (2020). *2 % du budget du Québec en culture : pourquoi et comment*. Récupéré sur <https://cqt.ca/files/66f151b1575801bfeecb5d15c1a9371d.pdf>

Compétence Culture. (2018). *Diagnostic des ressources humaines du secteur culturel au Québec 2018-2021*.

Compétence Culture. (2021). *Impacts de la pandémie sur certains métiers de gestion*. Récupéré sur https://competenceculture.ca/wp-content/uploads/sites/2/2021/04/etude_impact_pandemie_metiers-gestion-competence-culture.pdf

Crossick, G., & Kaszynska, P. (2016). Understanding the value of arts & culture. The AHRC cultural value project. Swindon: Arts & Humanities Research Coun. Récupéré sur <https://www.artshealthresources.org.uk/docs/understanding-the-value-of-arts-culture-the-ahrc-cultural-value-project/>

Danvoye, M. (2020, septembre). Les conditions socioéconomiques des artistes et des autres travailleurs des professions culturelles au Québec en 2016. *Optique culture, Observatoire de la culture et des communications du Québec* (72).

Department of Canadian Heritage. (2016). *Social Impacts and Benefits of Arts and Culture: A Literature Review*. Récupéré sur https://publications.gc.ca/collections/collection_2018/pch/CH4-187-2016-eng.pdf

En Piste. (2020). *Impacts de la COVID-19 sur le secteur des arts du cirque*. Récupéré sur <https://bit.ly/3Kkljqr>

Gilmore, A. (2014). *Raising our quality of life: The importance of investment in arts and culture*.

Guay, H. (2021). *Publics québécois des arts de la scène : portrait de groupe pendant et après l'épidémie de COVID-19 à Montréal et en région*. Laboratoire de recherche sur les publics de la culture (LRPC). Récupéré sur <https://bit.ly/34e5QsT>

Hill, K. (2022). *Les artistes durant la pandémie : Tendances récentes et à long terme*. Hill Strategies. Récupéré sur <https://hillstrategies.com/resource/les-artistes-durant-la-pandemie-tendances-recentes-et-a-long-terme/?lang=fr>

Jeannotte, S. (2017). *The Social Effects of Culture - A Literature Review*.

Khlystova, O., Kalyuzhnova, Y., & Belitski, e. M. (2022). The impact of the COVID-19 pandemic on the creative industries: A literature review and future research agenda. *Journal of Business Research*, 139, pp. 1192-1210. doi:<https://doi.org/10.1016/j.jbusres.2021.09.062>

Laurin, F. (2021). *Impacts de la crise de la COVID-19 sur le secteur des arts et de la culture et la transformation des organisations culturelles*. Université du Québec à Trois-Rivières. Récupéré sur <https://bit.ly/3MplD9i>

Morissette, R., Turcotte, M., Bernard, A., & Olson, E. (2021). *Travailleurs recevant des paiements du programme de la Prestation canadienne d'urgence en 2020*. Statistique Canada.

OCDE. (2006). *International Measurement of the Economic and Social Importance of Culture*.

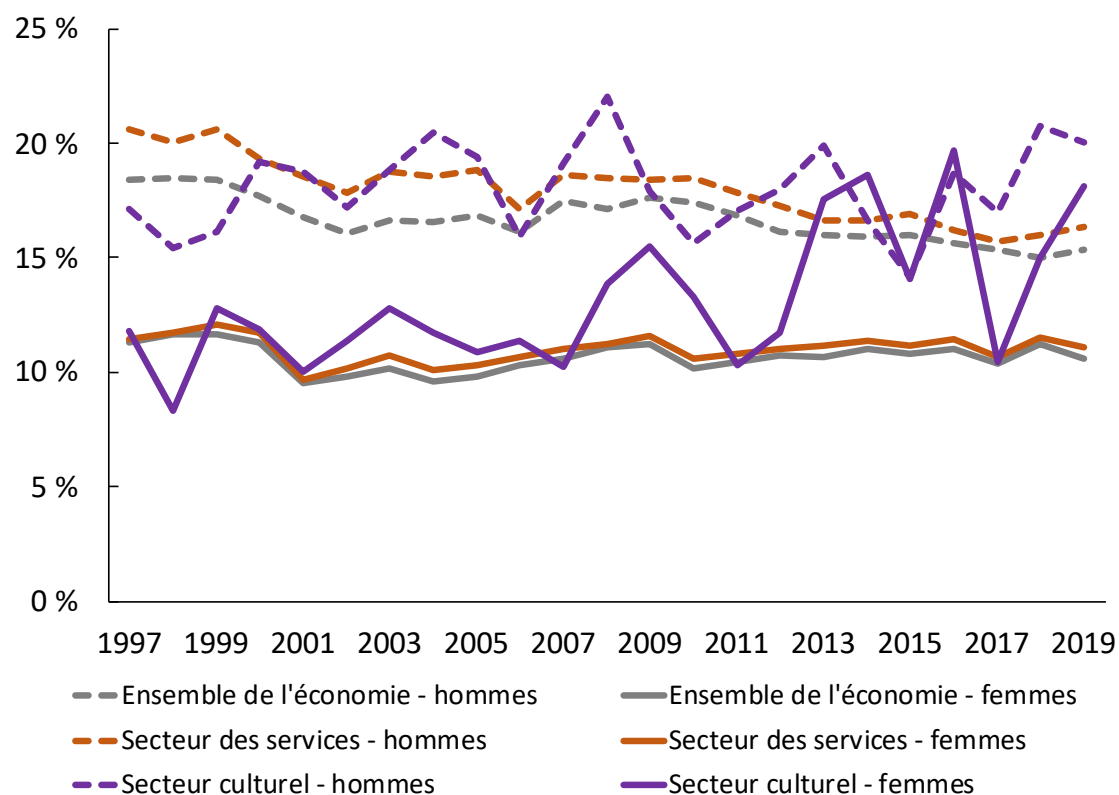
OCDE. (2021). *Economic and social impact of cultural and*. OECD. Récupéré sur <https://www.oecd.org/cfe/leed/OECD-G20-Culture-July-2021.pdf>

UNESCO. (2022). *Re|penser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial*. Paris: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Récupéré sur <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000380477>

ANNEXE I

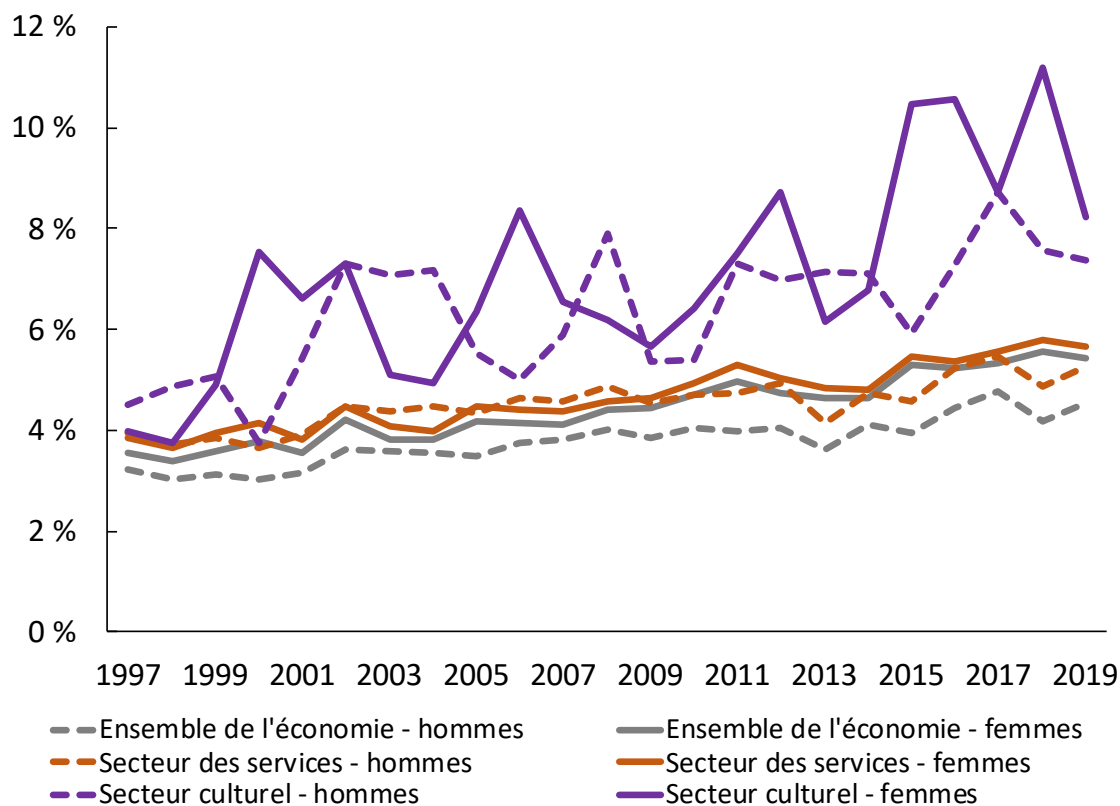
FIGURES SUPPLÉMENTAIRES

Figure A1.1 Proportion de travailleur.euse.s autonomes dans l'emploi par secteur et sexe, 1997-2019



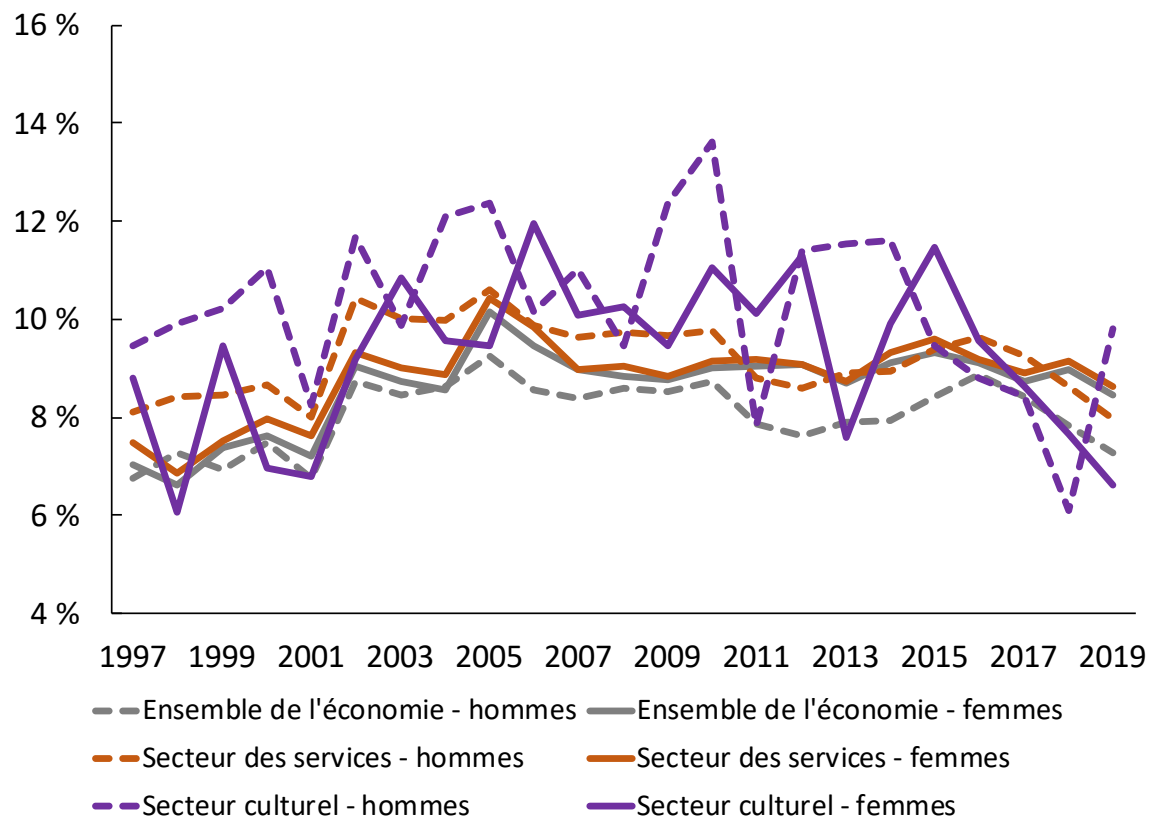
Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0027-01 (EPA).

Figure A1.2 Proportion de travailleur.euse.s occupant plus d'un emploi – hommes et femmes, 1997 à 2019



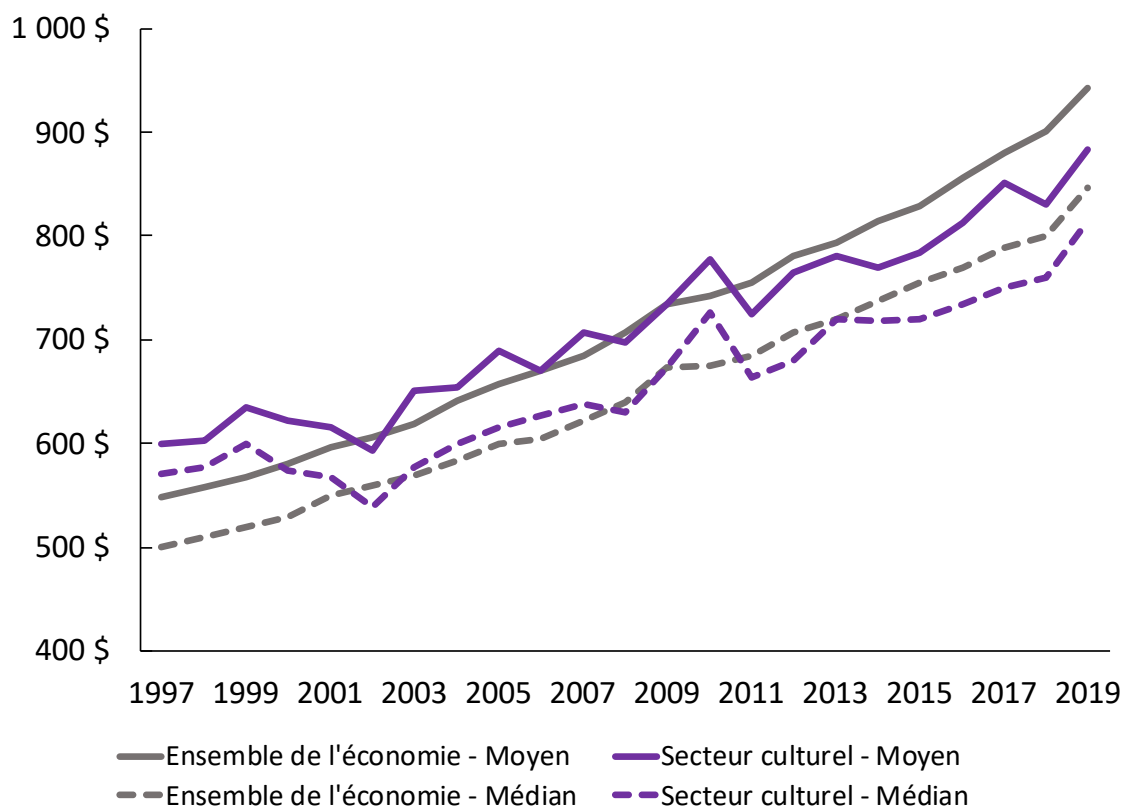
Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0044-01 (EPA).

Figure A1.3 Proportion des employé.e.s effectuant des heures supplémentaires non rémunérées – hommes et femmes, 1997 à 2019



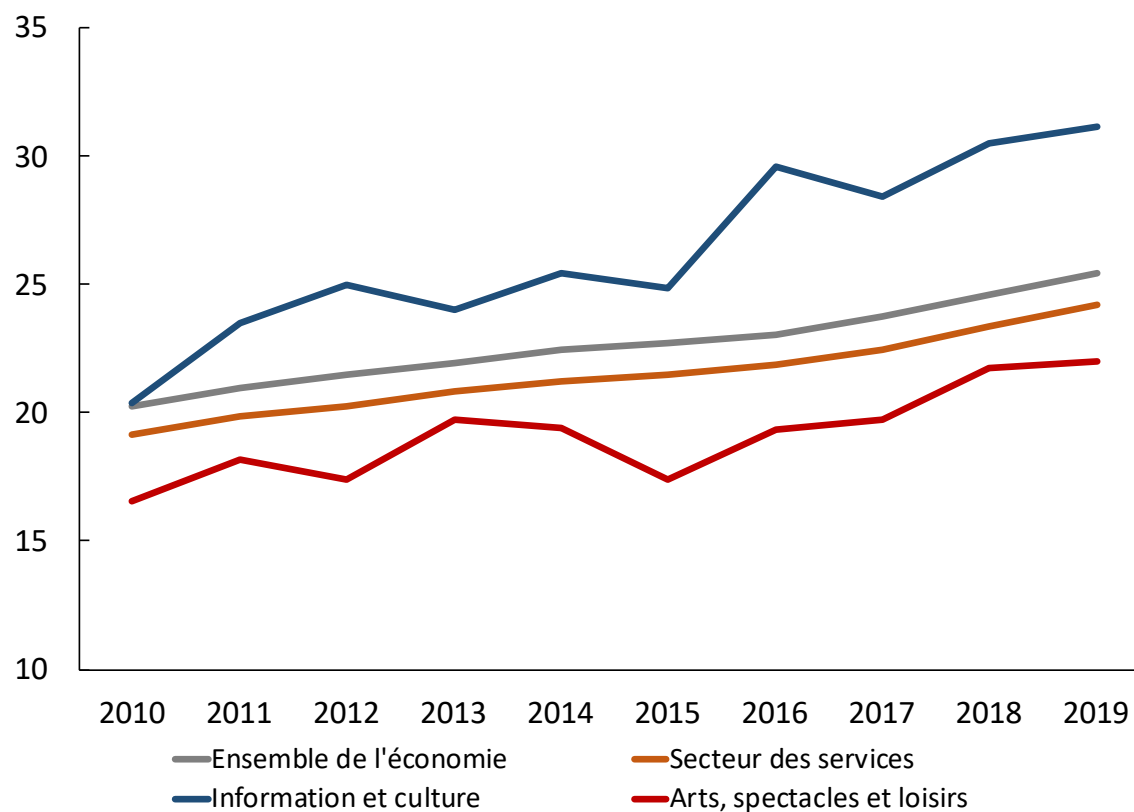
Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0076-01 (EPA).

Figure A1.4 Salaire hebdomadaire moyen et médian pour la culture et l'ensemble de l'économie, 1997 à 2019



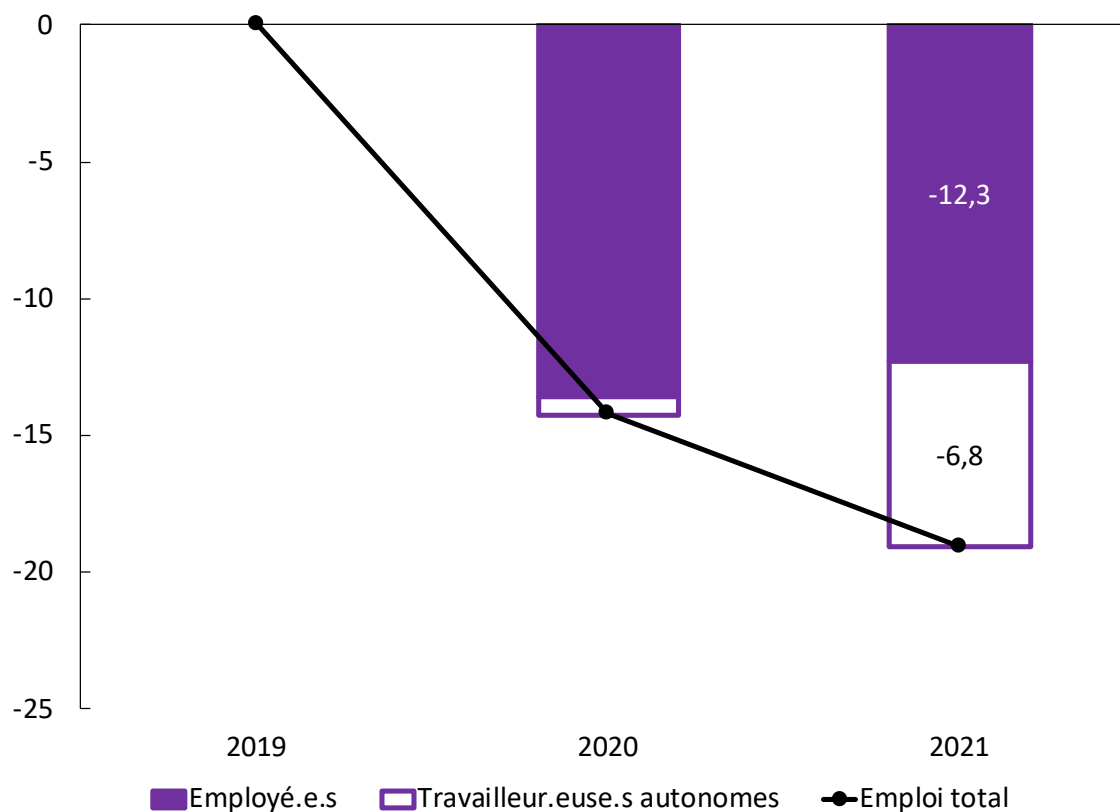
Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0064-01 (EPA).

Figure A1.5 Rémunération horaire moyenne par secteur, 2010-2019 (\$ / h)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0206-01 (EERH).

Figure A1.6 Répartition de la variation de l'emploi en culture selon la catégorie de poste, 2019-2021 (k emplois)



Source : Statistique Canada, Tableau 14-10-0027 (EPA).

ANNEXE II

Liste des organismes consultés

Alliance québécoise des techniciens et techniciennes de l'image et du son (AQTIS)
Association des écoles supérieures d'art du Québec (ADÉSAQ)
Association des libraires du Québec (ALQ)
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)
Black on Black Films
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
Conseil des métiers d'art du Québec (CMAQ)
Conseil québécois du théâtre (CQT)
English Language Arts Networks (ELAN)
En Piste, Regroupement national des arts du cirque
Gilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)
Ministère de la Culture et des Communications (MCC)
Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV)
Regroupement québécois de la danse (RQD)
Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
Société des musées du Québec (SMQ)
Union des artistes (UDA)
Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)

ANNEXE III

QUESTIONNAIRES

Questionnaire pour les organismes

Section 1. Profil de l'organisme

Q.1 Dans quel(s) domaine(s) de la culture votre organisme œuvre-t-il principalement ?

Q.2 Depuis combien d'années votre organisme est-il actif ?

Q.3 Si vous êtes un organisme associatif (association, syndicat ou regroupement), combien de membres représentez-vous ?

Section 2. Impact de la pandémie et des mesures sanitaires

Q.4 Quels furent, selon vous, les effets – positifs et négatifs – de la pandémie et des mesures sanitaires sur vos activités et celles de vos membres en termes de main-d'œuvre, de revenus et de conditions financières ?

Q.5 Dans la mesure du possible, à combien chiffrez-vous l'impact de ces effets sur votre secteur (ou vos membres) depuis le début de la pandémie pour les indicateurs suivants ? Idéalement et si disponible, veuillez fournir de la documentation en appui à vos réponses :

L'emploi	
Nombre d'emplois perdus (n)	
Nombre d'emplois définitivement perdus (n)	
Nombre d'emplois perdus à cause de départs hâtifs à la retraite (n)	
Augmentation des heures supplémentaires (%)	
Augmentation du travail non rémunéré (%)	
Augmentation des emplois à statut temporaire (%)	

Les revenus	
Perte de revenus estimée (\$)	
Perte de revenus autonomes (\$)	
Perte de revenus de dons et commandites (\$)	
Perte de revenus de subventions habituelles (\$)	
Coûts supplémentaires encourus (\$)	

Les conditions financières	
Endettement additionnel moyen par membre (\$)	

Q.6 Diriez-vous que la pandémie et les mesures sanitaires ont eu des effets différents sur certains groupes dans votre secteur, tels que les femmes, les LGBTQ2+, les populations autochtones, les personnes appartenant à une minorité visible, les personnes immigrant.e.s, les travailleur.euse.s autonomes, les membres en région, ou autres groupes ? Si oui, indiquez de quelle façon.

Q.7 Quelles stratégies avez-vous mises en place pour mitiger les effets négatifs de la pandémie sur votre secteur ?

Q.8 Les technologies numériques ont-elles aidé votre secteur à amoindrir les effets de la pandémie ? Si oui, jugez-vous que cette avenue soit porteuse à plus long terme, lorsque les mesures sanitaires auront été levées ?

Section 3. Impact des mesures de soutien

Q.9 Vos membres ont-ils bénéficié de mesures de soutien mises en place par les gouvernements ou d'autres organismes, incluant les fonds d'urgence ? Si oui, au meilleur de votre connaissance, veuillez indiquer quelles mesures (p. ex. la subvention salariale d'urgence du Canada, la prestation canadienne d'urgence, etc.), le nombre de personnes ou de firmes aidées **dans votre secteur** et les montants d'aide reçus depuis le début de la pandémie ?

Mesure	Nombre de personnes/firmes aidées (n)	Montant cumulatif reçu (\$)

* Ajoutez des lignes au besoin.

Q.10 Selon vous, quels auraient été les effets **additionnels** de la pandémie sur votre secteur si ces mesures de soutien n'avaient **pas** été mises en place ?

Q.11 À votre avis, ces mesures de soutien ont-elles été appropriées pour votre secteur, que ce soit en termes de portée, de générosité, de durée, etc. ?

Q.12 Quel a été ou quel sera, pour votre secteur, l'effet du retrait de certaines mesures de soutien ?

Q.13 Jugez-vous que votre secteur a toujours besoin de soutien ? Si oui, s'agit-il d'abord d'augmenter la durée du soutien, la générosité, les deux à la fois, ou autre chose ?

Q.14 Combien de temps serait-il nécessaire pour relancer votre secteur au Québec ?

Section 4. Impact des mesures de soutien

Q.9 Vos membres ont-ils bénéficié de mesures de soutien mises en place par les gouvernements

Questionnaire pour les bailleurs de fonds

Section 1. Profil de l'organisme

Q.1 Dans quel(s) domaine(s) de la culture votre organisation œuvre-t-elle principalement ?

Section 2. Impact de la pandémie et des mesures sanitaires

Q.2 Quels furent, selon vous, les effets – positifs et négatifs – de la pandémie et des mesures sanitaires sur le milieu culturel en termes de main-d'œuvre, de revenus et de conditions financières ?

Q.3 Diriez-vous que la pandémie et les mesures sanitaires ont eu des effets différents sur certains groupes, tels que les femmes, les LGBTQ2+, les populations autochtones, les personnes appartenant à une minorité visible, les personnes immigrant.e.s, les travailleur.euse.s autonomes, les membres en région, ou autres groupes ? Si oui, indiquez de quelle façon.

Q.4 Les technologies numériques ont-elles aidé à amoindrir les effets de la pandémie sur le milieu culturel ? Si oui, jugez-vous que cette avenue soit porteuse à plus long terme, lorsque les mesures sanitaires auront été levées ?

Section 3. Impact des mesures de soutien

Q.5 Avez-vous modifié votre offre de services pour pallier les effets de la pandémie **sur le milieu culturel**, que ce soit par de l'accompagnement, des programmes, des fonds d'urgence ou toute autre mesure particulière ? Si oui, veuillez indiquer quelles actions ont été mises en place exactement.

Q.6 Pour chacune des actions que vous avez indiquées, à combien estimez-vous le nombre de personnes ou de firmes aidées **dans le secteur culturel** et les montants d'aide reçus depuis le début de la pandémie ?

Mesure	Nombre de personnes/firmes aidées (n)	Montant cumulatif reçu (\$)

* Ajoutez des lignes au besoin.

Q.7 Selon vous, quels auraient été les effets **additionnels** de la pandémie sur le milieu culturel si ces actions n'avaient **pas** été mises en place ?

Q.8 À votre avis, ces actions ont-elles été appropriées, que ce soit en termes de portée, de générosité, de durée, etc. ?

Q.9 Quel a été ou quel sera, pour le milieu culturel, l'effet du retrait de certaines mesures de soutien ?

Q.10 Jugez-vous que le milieu culturel a toujours besoin de soutien ? Si oui, s'agit-il d'abord d'augmenter la durée du soutien, la générosité, les deux à la fois, ou autre chose ?

Q.11 Combien de temps serait-il nécessaire pour relancer le milieu culturel au Québec ?



**COMPÉTENCE
CULTURE**

COMITÉ SECTORIEL DE
MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

1450, City Councillors, bureau 700
Montréal, Québec H3A 2E6

514 499-3456 | 1 877 475-6287
www.compétenceculture.ca
info@compétenceculture.ca

Commission
des partenaires
du marché du travail

Québec 

Compétence Culture a soutenu la réalisation de cette étude grâce à une aide financière de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)